

Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE	02	INFRASTRUCTURE	02	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
EDUCATION	10	TRANSPORT	06	ADMINISTRATION	18
ECONOMIE	06	RURAL	21	GOVERNANCE PUBLIQUE	02

N° 2349

15 Juillet 2021

15 July 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference [2021/31/DM/SG/CIPM/CMSOK/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 2021/31/DM/SG/CIPM/CMSOK/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

2

Reference [024/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2021 DU 12/0](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2021 DU 12/07/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 800 ML DE LA VOIE DE CONTOURNEMENT EN BETON BITUMINEUX AU DEPOT SCDP DE BAFOUSSAM.FINANCEMENT : BUDGET CTSOS

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 05-08-2021

3

Reference [008/2021/D/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°02/AONR/ASCNPD/CIPM/2021 DU 24 MAI 2021 POUR L'ÉTUDE EN VUE DE LA MISE EN VALEUR PAR DES UNITÉS D'EXPLOITATION AGRO-SYLVO-PASTORALES DES SITES DES CENTRES DE LABA, LANGUI ET MBALANG DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

4

Reference [2021/30/DM/SG/CIPM/CMSOK/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 2021/30/DM/SG/CIPM/CMSOK/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

5

Reference [ADDITIF](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2021 DU 14/07/2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE DEUX TRONCON DE ROUTE DANS LA COMMUNE DE DEUK. PIECE N°001 : AVIS D'APPEL D'OFFRES

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

6

Reference [078/21/AOIO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 078/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DEUX (02) NIVELEUSE A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 10-08-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

7

Reference [N°_06_/D/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°_06_/D/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2021 DU 24 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU LOT 2 /ROUTE : EDJOM-BIKOUM-MEYODU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2021 DU 26 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES MELAN-ATONG-ZOULOU ET EDJOM-BIKOUM-MEYO DANS LA COMMUNE D'ENDOM, EN DEUX (02) LOTS

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

8

Reference [00574/D/J1202/CNG/SG/ST/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA GARE ROUTIÈRE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE; OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/NGOUMOU/CIPM/2021 DU 08/06/2021, MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOUFINANCEMENT : BIP 2021

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

9

Reference [DECISION n°02/D/CA/YDEIV/CIPM/SG/STAMP](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°02/D/CA/YDEIV/CIPM/SG/STAMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

10

Reference [2021/32/DM/SG/CIPM/CMSOK/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N° 2021/32/DM/SG/CIPM/CMSOK/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

11

Reference [012/C/SG/CMSOK DU 28/06/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°012/C/SG/CMSOK DU 28/06/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE AVIS DE CONSULTATION N°01/GG/CIPM/CMSOK/2021 DU 24 MAI 2021 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°002188/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 21 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE IHENDEL-ISSONDJE 2 DANS LA COMMUNE DE MASSOK, ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

12

Reference [ADDITIF 0001/DKO/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIMAKO, MAÎTRE D'OUVRAGE, A L'HONNEUR D'INFORMER LES CANDIDATS SOUMISSIONNAIRES À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCÉDURE D'URGENCE CI-DESSUS RAPPELÉ, QU'IL PUBLIE PAR LA PRÉSENTE UN ADDITIF PORTANT SUR CERTAINS ÉLÉMENTS :

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

13	Reference	ADDITIF N°02 1/AC/C-MELONG/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°02 A AVIS DE CONSULTATION N° 01/AC/COMMUNE- MELONG/CIPM/2021 DU 28 JUIN 2021. POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR ENSEIGNANT. ARRONDISSEMENT DE MELONG DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉES À AVIS DE CONSULTATION N°01/ AC/COMMUNE - MELONG/CIPM/2021 DU 28 JUIN 2021, RELATIF L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR ENSEIGNANT, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO. RÉGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

14	Reference	04 /DC/C. MONATÉLÉ/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°04 /DDC/C. MONATÉLÉ/CIPM/2021 DU 13/07/2021
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	10-08-2021

15	Reference	014/C/SG/CMSOK DU 28/06/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°014/C/SG/CMSOK DU 28/06/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS AVIS DE CONSULTATION N°03/GG/CIPM/CMSOK/2021 DU 04 JUIN 2021 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°002198/L/PRC/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE3-CE6 DU 21 MAI 2021 POUR L' ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE A LA MAIRIE DE MASSOK, ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

16	Reference	016/2021/C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021 Lire
	Titre/objet	N/A
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

17	Reference	N° 08 /D/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 08 /D/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2021 DU 24 JUIN 2021PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVEAU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.E/MAIRE/CIPM/2021 DU 26 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION GENERALE DES BATIMENTS DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT D'ENDOM
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

18	Reference	2021/33/DM/SG/CIPM/CMSOK/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 2021/33/DM/SG/CIPM/CMSOK/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

19

Reference	007/2021/D/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/AONR/ASCNPD/CIPM/2021 DU 24 MAI 2021 POUR LA SÉCURISATION JURIDIQUE DU SITE DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT À PITOIA
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

20

Reference	n°01/D/CA/YDEIV/CIPM/SG/STAMP Lire
Titre/objet	DECISION N°01/D/CA/YDEIV/CIPM/SG/STAMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

21

Reference	DECISION n°05/D/CA/YDEIV/CIPM/SG/STAMP Lire
Titre/objet	DECISION N°05/D/CA/YDEIV/CIPM/SG/STAMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

22

Reference	N°008/D/C-NTUI/SG/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	DECISION N°008/D/C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 12 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/ C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 17 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NTUI – MABONGUE – NKOLNGOCK - ISSANDJA, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE – LIGNE FONDS ROUTIER - PROGRAMMES 2021 ET 2022.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

23

Reference	N°009/C/C-NTUI/SG/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 12 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/ C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 17 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NTUI – MABONGUE – NKOLNGOCK - ISSANDJA, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE, LIGNE FONDS ROUTIER, PROGRAMMES 2021 ET 2022
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

24

Reference	011/AMI/MINEPIA/PRODEL/UCNP/SNPM/2021 du 09/07/21 Lire
Titre/objet	AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 011/AMI/MINEPIA/PRODEL/UCNP/SNPM/2021 DU 09 JUILLET 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE LA DIFFUSION DES DOCUMENTS LÉGAUX SUR LE PASTORALISME AU CAMEROUNN° DE CREDIT: P154908/5908-CM
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	29-07-2021



RESUME DES CONSULTATIONS

25	Reference	N°008/C/C-NTUI/SG/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°008/C/C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 12 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/ C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 17 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NTUI – MABONGUE – NKOLNGOCK - ISSANDJA, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE – LIGNE FONDS ROUTIER - PROGRAMMES 2021 ET 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

26	Reference	DÉCISION N°38/D/CAK/SG/ Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°38/D/CAK/SG/ DU 01 JUILLET 2021PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°009/LC/J12.02/CAK/CIPM/2019,PASSÉE APRÈS CONSULTATION N°001/DC/J12.02/CAK/CIPM /2019 DU 19 JUILLET 2019,SUIVANT L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°003624/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA POUR LES ÉTUDES, LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'EXTENSION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE D'AKONO FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/COMMUNE D'AKONOTITULAIRE : CABINET MICHEL BOMBA, BP : 1832 YAOUNDÉ, TÉL : +237 699 88 77 86 / 674 92 17 05
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

27	Reference	N° 211557/ UYI/DIPD/DIEM/SCE/ta Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 211557/ UYI/DIPD/DIEM/SCE/TA DU 14 JUILLET 2021 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/00/22/AONO/UYI/CIPM/2021 DU 16 JUIN 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

28	Reference	N°03/C/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 03 /C/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2021 DU 24 JUIN 2021PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CE/MAIRE/CIPM/2021 DU 26 AVRIL 2021RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION GENERALE DES BATIMENTS DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT D'ENDOM.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

29	Reference	0001/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2021 DU 08/07/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0001/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2021 DU 08 JUILLET 2021PAYS : CAMEROUNNOM DU "PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE – IDA P154908 – CRÉDIT 5908 – CMFONDS DE CONTREPARTIE (TAXES) : BIP MINEPIA 2021OBJET DU MARCHÉ : « FOURNITURE DES VACCINS CONTRE LA FIÈVRE APTEUSE DANS LE CADRE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL), EN PROCÉDURE D'URGENCE »
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-08-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

30	Reference	75/21/AOIO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 75/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PIECES ELECTRIQUES DES TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE DES USINES D'EGRENAGE DE MAYO-GALKE, KAELE ET DE TCHATIBALI
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	11-08-2021

31	Reference	016/2021/C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021 Lire
	Titre/objet	N/A
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

32	Reference	013/C/SG/CMSOK DU 28/06/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°013/C/SG/CMSOK DU 28/06/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE AVIS DE CONSULTATION N°01/GG, CIPM/CMSOK/2021 DU 24 MAI 2021 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°002188/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 21 MAI 2021 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DU SUIVI ET DU CONTROLE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE IHENDEL-ISSONDJE 2 DANS LA COMMUNE DE MASSOK, ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

33	Reference	005261/AONO/MINDCAF/CIPM/2021 DU 14 juillet 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005261/AONO/MINDCAF/CIPM/2021 DU 14 JUILLET 2021 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE ET DE DEUX (02) PICK-UP DE SERVICE EN DEUX LOTS, EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BIP MINDCAFEXERCICE : 2021IMPUTATION :55 37 484 04 340010 2280
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	06-08-2021

34	Reference	017/2021/C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021 Lire
	Titre/objet	N/A
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

35	Reference	N°005/DC/CA/YDEIV/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°005/DC/CA/YDEIV/CIPM/2021 DU 15/07/2021 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT D'ODZA, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-08-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

36

Reference [N°_07_/D/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°_07_/D/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2021 DU 24 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU LOT 1 / ROUTE : MELAN-ATONG-ZOULOU DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2021 DU 26 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES MELAN-ATONG-ZOULOU ET EDJOM-BIKOUM-MEYO DANS LA COMMUNE D'ENDOM, EN DEUX (02) LOTS

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de clôture N/A

37

Reference [N°009/D/C-NTUI/SG/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°009/D/C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 12 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/ C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 17 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NTUI – MABONGUE – NKOLNGOCK - ISSANDJA, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE – LIGNE FONDS ROUTIER - PROGRAMMES 2021 ET 2022.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de clôture N/A

38

Reference [00482/D/MINADER/SG/DDA/PARF-CAFE/UAF/SPM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 00482/D/MINADER/SG/DDA/PARF-CAFE/UAF/SPM PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/AONO/MINADER/PARF-CAFE/CIPM/2021 DU 31 MAI 2021.

Nature de prestation N/A

Date de clôture N/A

39

Reference [00000627/ASMI/MINFI/CTR/UGAM DU 12 JUIL 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 00000627/ASMI/MINFI/CTR/UGAM DU 12 JUIL 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DIAGNOSTIQUE DE LA CAMEROON DEVELOPMENT CORPORATION (CDC)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de clôture 03-08-2021

40

Reference [029/21/DCO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N° 029/21/DCO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE DE 15 000 000 D'ETIQUETTES POUR LE CONDITIONNEMENT DU DIAMAOR A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de clôture 27-07-2021

41

Reference [003/DC/ CIPM/ C-DIZ/SG/2021 DU 15/07/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/ CIPM/ C-DIZ/SG/2021 DU 15/07/2021 RELATIF A L'ACQUISITION D'UN KIT EN MATERIEL D'HYGIENE ET SALUBRITE POUR LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DE LA COVID-19 DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de clôture 11-08-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

42	Reference	002/DC/C-DIZ /CIPM/SG/2021 DU 15/07/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/C-DIZ /CIPM/SG/2021 DU 15/07/2021 RELATIVE A L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUETS MINIMA) DES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	11-08-2021

43	Reference	010/AONO/CUB_MV/DST/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/CUB_MV/SG/DST//CIPM/2021 DU 14 JUIL 2021 POUR LES ETUDES EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRAITEMENT ET DE GESTION DES BOUES DE VIDANGE DANS LA VILLE DE BERTOUA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-08-2021

44	Reference	DECISION n°04/D/CA/YDEIV/CIPM/SG/STAMP Lire
	Titre/objet	DECISION N°04/D/CA/YDEIV/CIPM/SG/STAMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

45	Reference	102/AOIR/CIPM-AS/PAD/2021 DU 12/07/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 102/AOIR/CIPM-AS/PAD/2021 DU 12/07/2021 RELATIF A L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE GESTION ÉLECTRONIQUE DES DONNÉES, D'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE ET DE GESTION DOCUMENTAIRE AU PORT AUTONOME DE DOUALA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	01-09-2021

46	Reference	005262/AONO/MINDCAF/CIPM/2021 DU 14 juillet 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005262/AONO/MINDCAF/CIPM/2021 DU 14 JUILLET 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU LOGEMENT ATTRIBUE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME, EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BIP MINEPATEXERCICE : 2021IMPUTATION : 55 94 709 07 110000 2228
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	09-08-2021

47	Reference	002/DC/C.MRA 1/CIPM/AG/2021 Lire
	Titre/objet	DOSSIER DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°002/DC/C.MRA 1/CIPM/AG/2021 DU 07/07/2021RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1ER, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL EXERCICE : 2021, IMPUTATION : 650-101
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	02-08-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

48

Reference	000037/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/SPM/2021 DU 14/07/21 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 000037/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/SPM/2021 DU 14 JUILLET 2021 RELATIF À LA SÉLECTION D'UN AUDITEUR EXTERNE POUR L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE DU SYSTÈME DE SANTÉ (PRSS) POUR LES EXERCICES 2021 ET 2022 AVEC PÉRIODE DE GRÂCE AU 30 AVRIL 2023.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	04-08-2021

49

Reference	073/20/AONO/SDCC/CIPM Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 073/20/AONO/SDCC/CIPM DU 07 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE POUR MANITOU A LA SODECOTON
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	04-08-2021

50

Reference	05/AAMI/MINJEC/SG/DAG/SDBBM/SM/2021 DU 07/07/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 05/AAMI/MINJEC/SG/DAG/SDBBM/SM/2021 DU 07 JUIL 2021 RELATIF A LA SELECTION DES CABINETS D'ARCHITECTES/BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DU PROJET DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DES BATIMENTS ANNEXES « B » ET « C » DES SERVICES CENTRAUX ET CERTAINES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES JEUNES DU MINJECMAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUEFINANCEMENT : BIP MINJEC - EXERCICES 2021 - IMPUTATION : 26 348 05 340010 2030BIP MINEPAT - EXERCICES 2021, 2022 ET 2023 - IMPUTATION : 94 709 04 110000 2025
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	28-07-2021

51

Reference	031/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 08/07/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 031/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 08/07/2021 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES FANS ZONES POUR LA CAN 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021 ET SUIVANTS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	04-08-2021

52

Reference	077/21/AONO/SDCC/CIPM Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 077/21/AONO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE FILTRES DES GROUPES ELECTROGENES DES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	10-08-2021

53

Reference	N°03/L/CA/YDE4/SG/STAMP Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

54

Reference [N°02/L/CA/YDE4/SG/STAMP](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

55

Reference [06bis/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2021 DU 15/07/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06BIS/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2021 DU 15 JUILLET 2021 POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC/MINAC

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 04-08-2021

56

Reference [015/C/SG/CMSOK DU 28/06/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°015/C/SG/CMSOK DU 28/06/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DEL'AAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CIPM/CMSOK/2021 DU 20 AVRIL 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE PAPACK-IHOUND(8KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU , DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

57

Reference [N°04/C/CA/YDE4/SG/STAMP](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

58

Reference [N° 04 /C/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 04 /C/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2021 DU 24 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2021 DU 26 AVRIL 2021RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES MELAN-ATONG-ZOULOUET EDJOM-BIKOUM-MEYO DANS LA COMMUNE D'ENDOM, EN DEUX (02) LOTS

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

59

Reference [001/AONO/C/PENJA/CIPM/2021 du 08/07/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C/PENJA/CIPM/2021 DU 08/07/2021 POUR LES TRAVAUX DE DÉSENCLAVEMENT DU BASSIN AGRICOLE DE PENJA SUD TRONÇONS : BUADIC - PALMIER, PALMIER NDOKO UP, CHAPELLE BOUBA IV -CARREFOUR BOUBA IV DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE - PENJA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : MINTP (FONDS ROUTIER),IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 610 107 (ENTRETIEN DES VOIRIES)

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 06-08-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

60

Reference [n°03/D/CA/YDEIV/CIPM/SG/STAMP](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°03/D/CA/YDEIV/CIPM/SG/STAMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

61

Reference [23/C/C-GDER/SG/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N23/C/C-GDER/SG/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION

Nature de prestation Prestation Intellectuelle

Date de cloture N/A

62

Reference [N°05/C/CA/YDE4/SG/STAMP](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

63

Reference [036/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°036/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2021

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 19-08-2021

64

Reference [N°003/DC/CA/YDEIV/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/CA/YDEIV/CIPM DU 13/07/2021 POUR L'EQUIPEMENT EN TABLES BANCS DE L'ENSEMBLE DES ECOLES MATERNELLES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV FINANCEMENT : BIP MINEDUB , EXERCICE 2021, IMPUTATION 55 15 196 02 6411922222 426

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 09-08-2021

65

Reference [00000624/ASMI/MINFI/CTR/UGAM DU 12 JUIL 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 00000624/ASMI/MINFI/CTR/UGAM DU 12 JUIL 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DU CONTRAT-PLAN ETAT-PAMOL PLC ET ETUDE DE LA VIABILITE DE PAMOL PLANTATIONS PUBLIC LIMITED COMPANY

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 02-08-2021

66

Reference [N°01/L/CA/YDE4/SG/STAMP](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

67

Reference	032/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 032/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 POUR LES TRAVAUX DE STABILISATION D'UNE ZONE D'EOULEMENT DANS LA VILLE DE DOUALA AU LIEU DIT « BANGUE ECOLE PUBLIQUE » FINANCEMENT :BUDGET CUD – EXERCICES 2021
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	11-08-2021

68

Reference	033/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 033/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SIGNALISATION VERTICALE DE CERTAINES VOIRIES (DEIDO, AKWA, BALI, BONANJO, BONAPRISO)FINANCEMENT :BUDGET CUD – EXERCICE 2021
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	18-08-2021

69

Reference	023/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 023/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2021 DU 02/06/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DES COURONNES D'ARROSAGE DES SPHÈRES GPL N°02 ET 03 AU DÉPÔT SCDP DE BONABÉRI À DOUALA.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

70

Reference	01/DC/Camair-Co/CIPM/2021 DU 14 Juillet 2021 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAMAIR-CO/CIPM/2021 DU 14 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE DES DROITS ANNUELS DE SOUSCRIPTION À L'USAGE DES LOGICIELS SAGE 100 ENTREPRISE I7 ET SAGE SUITE RH ET PAIE I7 (VERSIONS CLOUD) A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	04-08-2021

71

Reference	034/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 034/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATIONS DE LA SIGNALISATION VERTICALE DE CERTAINES VOIRIES (DEIDO, AKWA, BALI, BONANJO, BONAPRISO) FINANCEMENT :BUDGET CUD – EXERCICE 2021
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	18-08-2021

72

Reference	N°004/DC/CA/YDEIV/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°004/DC/CA/YDEIV/CIPM/2021 DU 15 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT NKOMO ,DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	10-08-2021



RESUME DES CONSULTATIONS

73

Reference [017/2021/C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet N/A

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

74

Reference [35/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°035/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT :BUDGET CUD – EXERCICES 2021

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 19-08-2021

75

Reference [00573/C/ J1202/CNG/SG/ST/BMC](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA GARE ROUTIÈRE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE; OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/NGOUMOU/CIPM/2021 DU 08/06/2021,

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

76

Reference [076/21/AOIO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 076/21/AONO/SDCC/CIPM DU 08/07/2021 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE POUR CAMIONS RVI A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 11-08-2021

77

Reference [023/C/DG/CM-SCDP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 023/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2021 DU 02/06/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DES COURONNES D'ARROSAGE DES SPHÈRES GPL N°02 ET 03 AU DÉPÔT SCDP DE BONABÉRI À DOUALA.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

78

Reference [023/DA/DG/CM-SCDP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N°023/DA/DG/CM-SCDP/2021

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

79

Reference [03/DC/C. MONATELE /CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°03/DDC/C. MONATELE /CIPM/2021 DU 13/07/2021

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 10-08-2021



RESUME DES CONSULTATIONS

80

Reference	074/21/AONO/SDCC/CIPM Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 074/21/AONO/SDCC/CIPM DU 07 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE SACS PP POUR LES HUILLERIES DE LA SODECOTON
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	29-07-2021

81

Reference	004/AONO/MINADER/PADF-CAJOU/CSPWI/2021 Lire
Titre/objet	004/AONO/MINADER/PADF-CAJOU/CSPWI/2021 POUR LA MISE EN PLACE DE TROIS PEPINIERES PROFESSIONNELLES FONCTIONNELLES DANS LES REGIONS DU NORD, EXTRÊME-NORD ET ADAMAOUA : CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À ÉNERGIE SOLAIRE ET D'UN CHÂTEAU À LA FERME SEMENCIERE DE GAZAWA
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	26-07-2021

82

Reference	025/AOIR/DG/CSI/CIPM-SCDP/2021 DU 09/07/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°025/AOIR/DG/CSI/CIPM-SCDP/2021 DU 09/07/2021 RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UN PROGICIEL DE GESTION INTEGREE (ERP) A LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) (PHASE 1)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2021
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	12-08-2021

83

Reference	005/AONO/C-NGW/CIPM/2021 du 30/06/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-NGW/CIPM/2021 DU 30/06/2021 POUR LA RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR MAKONDO-ÉCOLE PUBLIQUE NDOKOK-IKONDÉ VILLAGE DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORALEN PROCÉDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP). - EXERCICE 2021
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	23-07-2021

84

Reference	010/C/CAD4/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°010/C/CAD4/CIPM/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES N°007B/AONO/CAD4/CIPM/2021 DU 04 JUIN 2021
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

85

Reference	COMMUNIQUÉ Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/FR/CIPM/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE LA MAINTENANCE PHYSIQUE ET LOGICIELLE DES SERVEURS, DES POSTES CLIENTS, DES ONDULEURS, DU MATÉRIEL DE REPROGRAPHIE AINSI QUE DE L'AMÉLIORATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIQUES, EN PROCÉDURE D'URGENCE – EXERCICE 2021
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

86

Reference	002/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 DU 28/06/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 002/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 DU 28 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°001/DCCUN/SG/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 RELATIF A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT DU MATERIEL D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC A LA COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE (LOT1)FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2021
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

87

Reference	003/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 DU 28/06/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 DU 28 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°001/DCCUN/SG/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021- RELATIF AU PROJET D'EQUIPEMENT DE LA SALLE MULTI MEDIA DU CENTRE D'INFORMATION, ORIENTATION, PROFESSIONNELLE (CIOP) DE NGAOUNDERE (LOT 2)FINANCEMENT: BIP EXERCICE 2021
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

88

Reference	009 /C/CAD4/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°009 /C/CAD4/CIPM/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES N°006B/AONO/CAD4/CIPM/2021 DU 03 JUIN 2021
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

89

Reference	009/C/CUN/SG/CIPM-UN DT/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 010/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 DU 13 JUIL 2021 DU 13 JUIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CUN /SG/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CANIVEAUX DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE FINANCEMENT : CUN EXERCICE 2021.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

90

Reference	001/C/CUN/SG/CIPM-UN DT/2021 DU 28 JUIN 2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 001/C/CUN/SG/CIPM-UN DT/2021 DU 28 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°001 BIS/DCCUN/SG/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 RELATIF A LA CONSTRUCTION. AMENAGEMENT RENOVATION DES RESEAUX TELEPHONIQUES ET MEDIAS AU CENTRE D'ORIENTATION SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLES (COSUP) DE NGAOUNDEREFINANCEMENT : BIP EXERCICE 2021
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

COMMUNE DE MASSOCK**DECISION N° 2021/31/DM/SG/CIPM/CMSOK/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de MASSOK, Maitre d'Ouvrage** Vu la constitution

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret n° 95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune Rurale de Massok ;
Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu l'arrêté n°000159/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur BATOUM BATOUM Robert, Maire de la Commune de Massok et les adjoints à l'issue de la session de plein droit du conseil Municipal tenue à Massok, le 18 février 2020 ;
Vu La circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;
Vu Décision N°0000346/D/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA1 du 07 juin 2021 portant nomination du président de la commission interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Massok ;
Vu Décision municipale N°2021/41/DM/CMSOK/SG/2021 constatant la composition de la commission interne de passation des marchés (CIPM) de Massok ;
Vu le procès —verbal de la session du 25 juin 2021 de la commission Ad hoc portant proposition d'attribution.
Considérant Avis de consultation N°01/GG/CIPM/CMSOK/2021 DU 24 Mai 2021 SUIVANTAUTORISATION DE GRE A GRE N°002188/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 21 Mai 2021 pour les TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE IHENDEL-ISSONDJE 2 DANS LA COMMUNE DE MASSOK, ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

DECIDE?

Article 1er : ETS INNOVATIONS AND TECHNOLOGY, BP : 24142 Douala, Tel : 699 69 62 57 N° Contribuable : **P068112115910k**, , est déclaré adjudicataire du marché relative à l'avis de consultation susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- Nature du Marché : **Maitrise d'oeuvre du suivi et du contrôle des Travaux d'entretien du tronçon de route Communale IHENDEL-ISSONDJE 2 dans la Commune de Massok, Arrondissement de Massok Songloulou, Départements de la Sanaga maritime, Région du Littoral.**
- Montant du Marché : Montant TTC : 2 500 000 FCFA pour la tranche ferme et 5 000 000 pour la tranche conditionnelle.
- Délai d'exécution : **trois (03) mois pour la Tranche ferme et quatre (04) mois pour la tranche conditionnelle.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. /-

*MASSOCK le 28 Juin 2021**Le MAIRE***BATOUM BATOUM Robert**

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2021 DU 12/07/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 800 ML DE LA VOIE DE CONTOURNEMENT EN BETON BITUMINEUX AU DEPOT SCDP DE BAFOUSSAM.FINANCEMENT : BUDGET CTSOS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'aménagement partiel des voies d'accès au dépôt de Bafoussam, le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de construction de 800 ML de la voie de contournement avec enrobage en béton bitumineux au dépôt SCDP de Bafoussam.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans le cadre du présent DAO comprennent les taches décrites conformément au CCTP ci-joint et notamment :

- Travaux d'installation de chantier ;
- Travaux de nettoyage et terrassement ;
- Travaux sur la chaussée et trottoirs ;
- Travaux d'assainissement et Drainage ;
- Travaux d'ouvrage d'art et ouvrage hydrauliques ;
- Travaux de signalisation et équipements de sécurité ;
- Travaux divers ;
- Travaux de déplacement des réseaux publics (eau, électricité, téléphone et autres

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est **d'Un milliard cent trente millions de Francs CFA Toutes Taxes comprises (1 130 000 000 FCFA) TTC**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les Travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Comité Technique de Suivi des Opérations de Sécurisation des Dépôts Pétroliers (CTSOS) exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House), Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou +(237) 650 21 02 64 dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Club House B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64 / Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **Quatre cent cinquante mille Francs (450 000 F) CFA** payable dans le compte N° **3359880**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **05/08/2021** à **09h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House B.P 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 ,Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64/Fax (+237) 233 40 47 96 avec la mention:

**« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2021
DU 12/07/2021
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 800 ML DE LA VOIE DE CONTOURNEMENT EN BETON
BITUMINEUX AU DEPOT SCDP DE BAFOUSSAM) »
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de sept (07) mois

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de **Vingt-deux millions six cent mille francs (22 600 000 F) CFA**.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **05/08/2021** à **10h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des marchés de la SCDP à la salle de conférence de la SCDP (au 2ème étage immeuble siège) /Club House de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des Offres.

Il s'agit notamment :

- **Dossier administratif**

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Soumissionnaire non soumis au Régime d'Imposition Réel ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des Offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet.

- **Offre technique**

- Non-obtention de 80% des critères essentiels à l'évaluation technique, soit la non- validation de 4 critères essentiels sur 5.

- **Offre financière**

- Non-conformité des pièces suivantes aux modèles prescrits par le DAO :

- Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

- Lettre de soumission financière ;

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (Oui/Non) et se fera sur la base des critères suivants :

- | | |
|--|---------|
| ● Références de l'Entreprise | Oui/Non |
| ● Moyens matériels | Oui/Non |
| ● Moyens humains | Oui/Non |
| ● Méthodologie et planning d'exécution des travaux | Oui/Non |
| ● Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du Marché | Oui/Non |

Soit un total de 5 critères

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés, sise au-dessus du Club-House au Siège de la SCDP à Douala : Téléphone (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64.

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Technique (DTEC), Sous-Direction des Projets, Etudes et Suivi des Travaux (SDPEST) : Téléphone (+237) 679 51 88 84 ou 6 94 84 06 08.

Visite de site

Une visite du site est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres. A la diligence de l'Ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par le Chef de Dépôt de Bafoussam.

DOUALA le 12 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°02/AONR/ASCNPD/CIPM/2021 DU 24 MAI 2021 POUR L'ÉTUDE EN VUE DE LA MISE EN VALEUR PAR
DES UNITÉS D'EXPLOITATION AGRO-SYLVO-PASTORALES DES SITES DES CENTRES DE LABA,
LANGUI ET MBALANG DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU
DÉVELOPPEMENT**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,**Vu** la Constitution ;**Vu** la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;**Vu** la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;**Vu** la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;**Vu** la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;**Vu** le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;**Vu** le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;**Vu** le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;**Vu** le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;**Vu** le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;**Vu** la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;**Vu** la Circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;**Vu** l'Appel d'Offres National Restreint N°02/AONR/ASCNPD/CIPM/2021 du 24 mai 2021 pour l'étude en vue de la mise en valeur par des unités d'exploitation agro-sylvo-pastorales des sites des centres de LABA, LANGUI et MBALANG de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;**Vu** les offres des soumissionnaires ;**Vu** le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;**Vu** le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;**Considérant les nécessités de service ;****DECIDE****Article 1 :**

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'Appel d'Offres National Restreint N°02/AONR/ASCNPD/CIPM/2021 du 24 mai 2021 pour l'étude en vue de la mise en valeur par des unités d'exploitation agro-sylvo-pastorales des sites des centres de LABA, LANGUI et MBALANG de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ; BIP ASCNPD exercice 2021 imputation : 2021 348 01 330 000 204 100.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
Cabinet PIC (Planet Integrated Consultants) BP 8982 Douala Tél : 697 29 67 95/242 04 15 43 N° Carte contribuable M030300015179A N° RCCM : RC/DLN/2003/B/1060	23 999 957 FCFA	Trois (03) mois

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

YAOUNDE le 14 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE MASSOCK**DECISION N° 2021/30/DM/SG/CIPM/CMSOK/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de MASSOK, Maitre d'Ouvrage**

Vu la constitution

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n° 95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune Rurale de Massok ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'arrêté n°000159/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur BATOUM BATOUM Robert, Maire de la Commune de Massok et les adjoints à l'issue de la session de plein droit du conseil Municipal tenue à Massok, le 18 février 2020 ;

Vu La circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu Décision N°0000346/D/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA1 du 07 juin 2021 portant nomination du président de la commission interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Massok ;

Vu Décision municipale N°2021/41/DM/CMSOK/SG/2021 constatant la composition de la commission interne de passation des marchés (CIPM) de Massok ;

Vu le procès —verbal de la session du 25 juin 2021 de la commission Ad hoc portant proposition d'attribution.

Considérant Avis de consultation N°01/GG/CIPM/CMSOK/2021 DU 24 Mai 2021 SUIVANT

AUTORISATION DE GRE A GRE N°002188/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 21 Mai 2021 pour les TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE IHENDEL-ISSONDJE 2 DANS LA COMMUNE DE MASSOK, ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

DECIDE?

Article 1er : ETS EASYTECH-SOGIN Sarl, BP : 12575 Yaoundé, Tel : 657 24 15 27, N°Contribuable : P028714410455X , est déclaré adjudicataire du marché relative à l'avis de consultation susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- Nature du Marché : **Travaux d'entretien du tronçon de route Communale IHENDEL-ISSONDJE 2 dans la Commune de Massok, Arrondissement de Massok Songloulou, Départements de la Sanaga maritime, Région du Littoral.**
- Montant du Marché : Montant TTC : **48 926 748 FCFA pour la tranche ferme et 99 999 711 pour la tranche conditionnelle.**
- Délai d'exécution : **trois(03) mois pour la Tranche ferme et quatre(04) mois pour la tranche conditionnelle.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. /-

MASSOCK le 28 Juin 2021

Le MAIRE

BATOUM BATOUM Robert

COMMUNE DE DEUK

**ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2021 DU 14/07/2021
 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE DEUX TRONCON DE ROUTE
 DANS LA COMMUNE DE DEUK. PIECE N°001 : AVIS D'APPEL D'OFFRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Acquisition du Dossier

Au lieu de ...

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu aux heures ouvrables à partir de 07h30 à 15h30 min à la Commune de DEUK au (**Service des Marchés**) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement de **50 000F (cinquante mille francs) CFA par Lot à la Recette Municipale DE DEUK**. Non remboursables.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Volume 1 : Pièces administratives (enveloppe A) ;
- Volume 2 : Offre Technique (enveloppe B) ;
- Volume 3 : Offre Financière (enveloppe C).

Toutes les pièces constitutives des Offres (Volume 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Lire plutot

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu aux heures ouvrables à partir de 07h30 à 15h30 min à la Commune de DEUK au (**Service des Marchés**) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement de **100 000F (cent mille francs) CFA par à la Recette Municipale DE DEUK**. Non remboursables:

NB : Tout soumissionnaire peut prétendre aux deux lots et être attributaire de tous les deux lots.

2 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Commune de DEUK au plus tard **le 08 juillet 2021 à 12 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

«**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 002/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2021 DU 14 Juin 2021

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE DEUX ROUTES RURALES DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE.

LOT 1 : Tronçon : DIOMA – BORD DE GAH (22 km)

LOT 2 : MPOUGA- MPAGNE-NYAMZOM – BORD DE GAH (16km)

2	Remises des offres
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Commune de DEUK au plus tard le 19 juillet 2021 à 12 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention : «AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2021 DU 14 Juin 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE DEUX ROUTES RURALES DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE. LOT 1 : Tronçon : DIOMA – BORD DE GAH (22 km) LOT 2 : MPOUGA- MPAGNE-NYAMZOM – BORD DE GAH (16km)
3	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, dont le montant est de 800 000FCFA (Huit cent quarante mille francs CFA) par Lot. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original. Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.
	Lire plutot Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, dont le montant est de 800 000FCFA (Huit cent quarante mille francs CFA) par Lot, et valable pour une durée de quatre-vingt-dix jours. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original. Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. PIECES N°11 : LISTES DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES AUTORISES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES Considérer la liste rendue public par le Ministre des Finances le 18 Décembre 2018

DEUK le 7 Juillet 2021

Le MAIRE

ZINTCHE TAMOUM Michel

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 078/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DEUX (02) NIVELEUSE A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres International Ouvert pour la fourniture d'un lot de deux (02) niveleuse à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture d'un lot de deux (02) niveleuse à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évaluée à l'issue des études préalables à 310 000 000 FCFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2021

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-8 E-mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **120 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 10/08/2021 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 078/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DEUX (02) NIVELEUSE A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **6 200 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Elles devront indiquer formellement leur correspondant.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 10/08/2021 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence des fiches techniques fournis par le fabricant ;
- 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites:
- 6 De l'absence ou de la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ;
- 7 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 8 Du non-respect de deux (02) critères essentiels
- 9 De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 10 De l'Obtention de moins de 80% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

- . Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées dans la pièce n° 5 du présent DAO ;
- . Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;

. Critère n° 1D : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 %; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément. **La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO ;

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque ou le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 155 000 000 FCFA comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2019, 2018 et 2017 au moins égal à 310 000 000 FCFA ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

15. Attribution

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse. A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin trans SODECOTON Garoua II. Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 180, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 8 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYER

COMMUNE D'ENDOM

**DECISION N° 06 /D/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2021 DU 24 JUIN 2021 PORTANT
ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU LOT 2 /ROUTE : EDJOM-BIKOUM-MEYODU
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2021
DU 26 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES MELAN-ATONG-ZOULOU ET
EDJOM-BIKOUM-MEYO DANS LA COMMUNE D'ENDOM, EN DEUX (02) LOTS**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE,

VU la Constitution de la République du Cameroun ;

VU la Loi N°2019/ 023 du 24 décembre 2019, portant Loi de Finances pour l'Exercice 2020

VU la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 2004 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

VU le décret n°93/322 du 25 novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial

VU le décret N°2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics

VU le Décret N° 2019 / 536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;

VU L'Arrêté n°000326/A/MINDDEVEL/DCTD du 18 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **BEKOLO ESSAMA René AUGUSTE** comme Maire de la Commune d'Endom à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 ;

VU La Circulaire N° 0242/C/MINFI du 30 décembre 2020 du Ministre des Finances portant

Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités publiques, pour l'Exercice 2021 ;

VU le Dossier d'Appel d'Offres National ouvert N°005/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2021 du 26 avril 2021 relatif aux travaux d'entretien des routes Melan-Atong-Zoulou et Edjom-Bikoum-Meyo dans la commune d'Endom, en deux (02) lots

VU la Lettre du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Endom relative à la proposition d'attribution

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Soumissionnaire **ERICO & BROTHERS COMPANY LIMITED**, BP 15651 Yaoundé Tél. 677 91 10 18 ; est déclaré attributaire de la LETTRE-COMMANDE relative au **LOT 2 /ROUTE : EDJOM-BIKOUM-MEYO**, du Dossier d'Appel D'offres National Ouvert N°005/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2021 du 26 avril 2021 pour les travaux d'entretien des routes Melan-Atong-Zoulou et Edjom-Bikoum-Meyo dans la commune d'Endom, en deux (02) lots.

Le montant total des prestations, objet de la présente décision d'attribution est de **18.976.315 FCFA TTC** (dix-huit millions neuf cent soixante-seize mille trois cent quinze francs) ; et le délai d'exécution est de trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

Article 2 : Le Directeur Général de la Société **ERICO & BROTHERS COMPANY LIMITED**, est invité à se présenter à la Commune d'Endom (Secrétariat du Maire), pour l'élaboration et la souscription de la LETTRE-COMMANDE correspondante.

Article 3 : Le Directeur Général de la Société **ERICO & BROTHERS COMPANY LIMITED** est tenu au respect de toutes les dispositions de la LETTRE-COMMANDE et de ses éventuels avenants./-

COMMUNE DE NGOUMOU

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA GARE ROUTIÈRE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE; OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/NGOUMOU/CIPM/2021 DU 08/06/2021, MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU FINANCEMENT : BIP 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU****-autorité Contractante-**

Vu la Constitution ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2012/07 085 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°000122/A/MINATD/DCTD du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issue du scrutin du 09 février 2020 dans la Commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono ;
Vu la Décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;
Vu **le rapport d'évaluation des cotations de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Ngoumou transmise le 09 Juillet 2021,**
Considérant les nécessités de service.

DECIDE :**Article 1^{er}**

QUEEN BUSINESS SERVICES BP : 1052 Yaoundé, Tél : 699 07 80 63 est déclarée adjudicataire de la lettre commande relative aux **travaux d'aménagement de la gare routière de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, Région du centre.** Objet de l'appel d'offres N°007/AONO/NGOUMOU/CIPM/2021 du 08/06/2021,
Aux conditions ci-après :

Montant de la lettre commande : **17 104 028 (Dix Sept Millions Cent quatre Mille vingt Huit) Francs CFA TTC**

Délai d'exécution : **Trois (03) Mois**

Article 2 : la présente décision sera communiquée partout où besoin sera.

NGOUMOU le 15 Juillet 2021

Le MAIRE

AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin

COMMUNE DE YAOUNDE IV**DECISION N°02/D/CA/YDEIV/CIPM/SG/STAMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV;****Vu :**

- La constitution ;
- La Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Le Décret n°87-1365 du 24 Septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé modifié et compléter par le Décret n°2007/117 du 24 Avril 2007 portant création des Communes d'Arrondissement ;
- Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- Le Décret n°2012/074 du 8 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics et son modificatif n°2013/271 du 05/08/2013 ;
- Le Décret n°2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP);
- Le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2012/74 du 08 mars 2012 portant création des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N° 000291/A/MINDDEVEL/DCTD du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints, à l'issue du Scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, Département du Mfoundi, région du Centre;
- La Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du Code des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°003/ CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la Passation, l'exécution et le Contrôle des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°02/AONO/CA/YDE IV/CIPM du 25 Mai 2021 relatif

à la fourniture de trois véhicules neuf de type pick-up 4*4 double cabines pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV ;

- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Mairie de Yaoundé IV en date du **29/06/2021**.

Décide :

Article 1^{er} : le soumissionnaire **CENTRAL MOTORS CAMEROON, BP : 15326 Yaoundé, tél : 222 30 80 97**, est retenu pour la fourniture de trois véhicules neuf de type pick-up 4*4 double cabines à la Mairie de Yaoundé IV, pour un montant Toutes Taxes Comprises de Quarante-vingt-quatre Millions (84 000 000) de francs CFA et un délai de livraison de (30) jours;

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

COMMUNE DE MASSOCK**DECISION N° 2021/32/DM/SG/CIPM/CMSOK/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de MASSOK, Maitre d'Ouvrage**

Vu la constitution

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n° 95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune Rurale de Massok ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'arrêté n°000159/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur BATOUM BATOUM Robert, Maire de la Commune de Massok et les adjoints à l'issue de la session de plein droit du conseil Municipal tenue à Massok, le 18 février 2020 ;

Vu La circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu Décision N°0000346/D/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA1 du 07 juin 2021 portant nomination du président de la commission interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Massok ;

Vu Décision municipale N°2021/41/DM/CMSOK/SG/2021 constatant la composition de la commission interne de passation des marchés (CIPM) de Massok ;

Vu le procès —verbal de la session du 25 juin 2021 de la commission Ad hoc portant proposition d'attribution.

Considérant Avis de consultation N°03/GG/CIPM/CMSOK/2021 DU 04 juin 2021 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°002198/L/PRC/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE3-CE6 DU 21 Mai 2021 POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE A LA MAIRIE DE MASSOK, ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

DECIDE?**Article 1er : SOCIETE TRACTAFRIC EQUIPMENT CAMEROUN SARL , BP : 4017 Douala, Tel : 33 37 31 87 N°****Contribuable : M078000000377P**, est déclaré adjudicataire du marché relative à l'avis de consultation susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- Nature du Marché : **Acquisition d'une niveleuse à la Mairie de Massok, Arrondissement de Massock songloulou, Département de la Sanaga maritime, Région du littoral**
- Montant du Marché : **Montant TTC: 105 000 000 FCFA.**
- Délai de livraison : **Un (01) mois**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. /-*MASSOCK le 28 Juin 2021**Le MAIRE***BATOUM BATOUM Robert**

COMMUNE DE MASSOCK

COMMUNIQUE N°012/C/SG/CMSOK DU 28/06/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE AVIS DE CONSULTATION N°01/GG/CIPM/CMSOK/2021 DU 24 MAI 2021 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°002188/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 21 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE IHENDEL-ISSONDJE 2 DANS LA COMMUNE DE MASSOK, ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MASSOK, MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :**

Par décision N° 2021/30/DM/SG/CIPM/CMSOK/2021 de le 28/06/2021. , Portante attribution d'un Marché. L'ETS **EASYTECH-SOGIN Sarl**, BP : 12575 Yaoundé, Tel : 657 24 15 27, N° Contribuable :**P028714410455X** a été retenue comme Adjudicataire du Marché relative à l'avis de consultation suscité, au vu du résultat des travaux de la sous-commission AD HOC.

Soumissionnaires	Offre administrative	Offre technique	Offre financière	observation
ETS EASYTECH-SOGIN Sarl	Conforme	qualifié	Montant TTC FCFA : 48 926 748 tranches fermes et 99 999 711 pour la tranche conditionnelle	Adjudicataire

MASSOCK le 28 Juin 2021

Le MAIRE

BATOUM BATOUM Robert

COMMUNE DE DIMAKO

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIMAKO, MAÎTRE D'OUVRAGE, A L'HONNEUR D'INFORMER LES CANDIDATS SOUMISSIONNAIRES À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCÉDURE D'URGENCE CI-DESSUS RAPPELÉ, QU'IL PUBLIE PAR LA PRÉSENTE UN ADDITIF PORTANT SUR CERTAINS ÉLÉMENTS :

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... a) Critères éliminatoires : • Offre administrative L'absence d'une pièce administrative requise ; La non-conformité d'une pièce par rapport au modèle type dans un délai d'au plus 48 heures ; Une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ; Absence de la caution de soumission ; Présence d'une information financière relative à la soumission dans le dossier administratif ou dans le dossier technique. Offre technique Offre technique incomplète ; une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ; Non justification de la réalisation d'une prestation de Maîtrise d'œuvre d'un projet de construction d'au moins 200.000.000 de F CFA ; Note de l'offre technique Inférieure à 80 sur 100. Offre financière Offre financière Incomplète ; Absence d'un prix unitaire quantifié ; b) Critères essentiels : Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur : • Références de l'entreprise dans le domaine des prestations similaires ; • Moyens matériels et logistiques ; • Expériences du personnel, notamment celle du Chef de mission dans les prestations similaires ; • Chiffre d'affaire et la capacité financière de l'Entreprise ; • Méthodologie d'exécution des prestations ; • Planning d'exécution des prestations ; • Suggestions du Consultant. N.B : Seules les offres techniquement acceptables (Note technique supérieure ou égale à 80%) seront retenues pour l'évaluation financière).

1	Critères d'évaluation
	Lire plutot a) Critères éliminatoires : • Offre administrative -En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis un délai de 48 heures est accordé aux soumissionnaires concernés ; -Une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ; -Absence de la caution de soumission ; -Présence d'une information financière relative à la soumission dans le dossier administratif ou dans le dossier technique. Offre technique Offre technique incomplète ; une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ; Nonjustification de la réalisation d'une prestation de Maîtrise d'oeuvre d'un projet de construction d au moins 200.000.000 de F CFA ; Note de l'offre technique Inférieure à 80 sur 100. Offre financière Offre financière Incomplète ; Absence d'un prix unitaire quantifié ; b) Critères essentiels : Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur : • Références de l'entreprise dans le domaine des prestations similaires ; • Moyens matériels et logistiques ; • Expériences du personnel, notamment celle du Chef de mission dans les prestations similaires ; • Chiffre d'affaire et la capacité financière de l'Entreprise ; • Méthodologie d'exécution des prestations ; • Planning d'exécution des prestations ; • Suggestions du Consultant. N.B : Seules les offres techniquement acceptables (Note technique supérieure ou égale à 80% seront retenues pour l'évaluation financière).

2	Nombre Maximum de Lots
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot la possibilité de soumissionner pour les deux lots.

DIMAKO le 14 Juillet 2021

Le MAIRE

TOKAMBOU NTEME Yves

COMMUNE DE LOUM

ADDITIF N°02 A AVIS DE CONSULTATION N° 01/AC/COMMUNE- MELONG/CIPM/2021 DU 28 JUIN 2021. POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR ENSEIGNANT. ARRONDISSEMENT DE MELONG DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉES À AVIS DE CONSULTATION N°01/ AC/COMMUNE - MELONG/CIPM/2021 DU 28 JUIN 2021, RELATIF L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR ENSEIGNANT, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO. RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Consistance des prestations
	Au lieu de ... Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont constituées en un lot Unique
	Lire plutot Les prestations de la présente consultation comprennent les fournitures ci après : ● Paquet de stylo à bille bleu ● Paquet de stylo à bille rouge ● Paquet de crayon ordinaire ● Paquet de gomme ● Paquet de taille crayons ● Equerre A compas ● Règle graduée ● Paquet de taille crayons ● Règle graduée ● Rapporteur ● Carton de boîte de craie blanche ● Carton de boîte de craie rouge ● Carton de 5 rames papier ● Registre appel journalier ● Paquet de 05 cahiers de préparation ● Paquet de corrector ● Chemises cartonnées » Sous chemises ● Enveloppes formats A3 ● Enveloppes formats A4 ● Agrafes BB ● Agrafeuse 8/4 ● Enveloppes petit format A5 : Boîtes de colle pour papier r Boite ardoisine ● KIT HYGIEN E ● Carton de savon ● Eau de javel ● Crésyl ● Carton de papier hygiénique ● Seau robinets en plastique
2	Autres
	Au lieu de ... N/A

2	Autres
	Lire plutot <u>NB: BIEN VOULOIR TELECHARGER LE FICHIER D'ORIGINE POUR AVOIR ACCES A</u> ● <u>LA DESCRIPTION TECHNIQUEDES PRESTATIONS</u> CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU MATERIEL ATTENDU POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR ENSEIGNANT

LOUM le 14 Juillet 2021

Le MAIRE

KUETE JEAN

COMMUNE DE MONATELE

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°04 /DDC/C. MONATÉLÉ/CIPM/2021 DU
13/07/2021**

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , BUDGET INVESTISSEMENT
PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

**CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE POSITIF EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE
AU MARCHE DE LENOUK DANS LA COMMUNE DE MONATELE, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU
CENTRE**

2. Allotissement

LES TRAVAUX SONT RÉPARTIS EN LOT UNIQUE : CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE D UNE
POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE AU MARCHE DE LENOUK DANS LA COMMUNE
DE MONATELE, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

3. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de
pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant :
Bâtiment tous secteur

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de
qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les
conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune DE MONATÉLÉ
Contractante, pour le compte du Maire de la Commune DE MONATELE Maître d'Ouvrage, à toute entreprise
qualifiée intéressée à exécuter les dits travaux.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement auprès du Secrétariat de Commission Interne de
Passation des Marchés Publics de la Commune DE MONATELE à partir du 13/07/2021 Pendant les jours ouvrables,
entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

6. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée Adressée au Maire de la Commune DE MONATELE Autorité Contractante, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune DE MONATELE »

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS

N° 04 /DDC/C. MONATÉLÉ /CIPM/2021 du 05/07/2021 RELATIF AUX Travaux

CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE AU MARCHE DE LENOUK DANS LA COMMUNE DE MONATELE, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE, dans la commune de MONATELE, département DE LA LEKIE, Région du Centre.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres Le 10/08/2021 , à 13 heures

7. Delai de Livraison

Cent vingt (120) jours

8. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de **MONATÉLÉ** présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le <u>10/08/2021</u> , à 14 heures
Lieu d'ouverture des plis	SALLE DES ACTES DE LA COMMUNE DE MONATELE

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

YAOUNDE le 13 Juillet 2021

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

COMMUNE DE MASSOCK

**COMMUNIQUE N°014/C/SG/CMSOK DU 28/06/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS
AVIS DE CONSULTATION N°03/GG/CIPM/CMSOK/2021 DU 04 JUIN 2021 SUIVANT AUTORISATION DE
GRE A GRE N°002198/L/PRC/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE3-CE6 DU 21 MAI 2021 POUR L' ACQUISITION
D'UNE NIVELEUSE A LA MAIRIE DE MASSOK, ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU,
DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MASSOK, MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :

Par décision N° 2021/32/DM/SG/CIPM/CMSOK/2021 du .28/06/2021, Portant attribution d'un Marché.

**La SOCIETE TRACTAFRIC EQUIPMENT CAMEROUN SARL , BP : 4017 Douala, Tel : 33 37 31 87 , N ° Contribuable
M078000000377P** a été retenue comme Adjudicataire du Marché relative à l'avis de consultation suscité, au vu du résultat des
travaux de la sous-commission AD HOC .

Soumissionnaires	Offre administrative	Offre technique	Offre financière	observation
SOCIETE TRACTAFRIC EQUIPMENT CAMEROUN SARL	Conforme	qualifié	Montant TTC FCFA : 105 000 000 FCFA	Adjudicataire

MASSOCK le 28 Juin 2021

Le MAIRE

BATOUM BATOUM Robert

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
01/ AONR/ ASCNPD/CIPM/ 2021	Sécurisation juridique du site de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement à PITOA	Cabinet BERIT (Bureau d'Etude Réalisation & d'Ingénierie Technique) BP 8982 Douala; Tél : 697 29 67 95/242 04 15 43 N° Carte contribuable M090700023452N N° RCCM : RC/DLA/2007/B/1558	10 100 000 FCFA	Cinq (05) mois

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours.
Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 14 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE D'ENDOM

**DECISION N° 08 /D/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2021 DU 24 JUIN 2021 PORTANT
ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°004/AONO/C.E/MAIRE/CIPM/2021 DU 26 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION GENERALE DES BATIMENTS DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT D'ENDOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE,

VU la Constitution de la République du Cameroun ;

VU la Loi N°2019/ 023 du 24 décembre 2019, portant Loi de Finances pour l'Exercice 2020

VU la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 2004 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

VU le décret n°93/322 du 25 novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial

VU le décret N°2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics

VU le Décret N° 2019 / 536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;

VU L'Arrêté n°000326/A/MINDDEVEL/DCTD du 18 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **BEKOLO ESSAMA René AUGUSTE** comme Maire de la Commune d'Endom à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 ;

VU La Circulaire N° 0242/C/MINFI du 30 décembre 2020 du Ministre des Finances portant

Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités publiques, pour l'Exercice 2021 ;

VU le Dossier d'Appel d'Offres National ouvert N°004/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2021 du 26 avril 2021 relatif aux travaux de réhabilitation générale des bâtiments du Centre Médical d'Arrondissement d'Endom

VU la Lettre du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Endom relative à la proposition d'attribution

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Soumissionnaire **C. LA PEROCHE SARL**, BP 4717 Yaoundé Tél. 222 23 39 43 / 699 93 37 74 ; est déclaré attributaire de la LETTRE-COMMANDE relative au Dossier d'Appel D'offres National Ouvert N°004/AONO/C.E/MAIRE/CIPM/2021 du 26 avril 2021 pour les travaux de réhabilitation générale des bâtiments du Centre Médical d'Arrondissement d'Endom.

Le montant total des prestations, objet de la présente décision d'attribution est de **34.573.339 FCFA TTC** (trente-quatre millions cinq cent soixante-treize mille trois cent trente-neuf francs Toutes Taxes Comprises) ; et le délai d'exécution est de trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

Article 2 : Le Directeur Général de la Société **C. LA PEROCHE SARL**, est invité à se présenter à la Commune d'Endom (Secrétariat du Maire), pour l'élaboration et la souscription de la LETTRE-COMMANDE correspondante.

Article 3 : Le Directeur Général de la Société **C. LA PEROCHE SARL** est tenu au respect de toutes les dispositions du MARCHE et de ses éventuels avenants./-

ENDOM le 24 Juin 2021

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE DE MASSOCK**DECISION N° 2021/33/DM/SG/CIPM/CMSOK/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de MASSOK, Maitre d'Ouvrage**

Vu la constitution

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n° 95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune Rurale de Massok;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant • certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'arrêté n°000159/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur BATOUM BATOUM Robert, Maire de la Commune de Massok et les adjoints à l'issue de la session de plein droit du conseil Municipal tenue à Massok, le 18 février 2020 ;

Vu La circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu Décision N°0000346/D/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA1 du 07 juin 2021 portant nomination du président de la commission interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Massok ;

Vu Décision municipale N°2021/41/DM/CMSOK/SG/2021 constatant la composition de la commission interne de passation des marchés (CIPM) de Massok ;

Vu le procès —verbal de la session du 30 juin 2021 de la commission de la commission de passation.

Considérant l'Appel d'Offre National ouvert N°08/AONO/CIPM/CMSOK/2021 du 20 Avril 2021 en procédure pour les TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE PAPACK-IHOUND (8KM) DANS LA COMMUNE DE MASSOK, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

DECIDE?

Article 1er : ETS EASYTECH-CAMEROUN Sarl, BP : 12575 Yaoundé, Tel : 657 25 15 27, N° Contribuable :P028714410455X, est déclaré adjudicataire de la lettre commande relative à l'avis d'appel d'Offre National susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- Nature de la lettre commande : **TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE PAPACK-IHOUND (8KM) DANS**
- **LA COMMUNE DE MASSOK, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**
- Montant du Marché : **Montant TTC: 29 996 145 FCFA**
- Délai d'exécution : **trois(03) mois.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. /-

*MASSOCK le 2 Juillet 2021**Le MAIRE***BATOUM BATOUM Robert**

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°01/AONR/ASCNPD/CIPM/2021 DU 24 MAI 2021 POUR LA SÉCURISATION JURIDIQUE DU SITE DE
L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT À PITOÀ**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013 ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu l'Appel d'Offres National Restreint N°01/AONR/ASCNPD/CIPM/2021 du 24 mai 2021 pour la sécurisation juridique du site de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement à PITOIA ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 :

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'Appel d'Offres National Restreint N°01/AONR/ASCNPD/CIPM/2021 du 24 mai 2021 pour la sécurisation juridique du site de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement à PITOIA; BIP ASCNPD exercice 2021 imputation : 2021 348 01 330 000 204 300.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
Cabinet BERIT (Bureau d'Etude Réalisation & d'Ingénierie Technique) BP 8982 Douala; Tél : 697 29 67 95/242 04 15 43 N° Carte contribuable M090700023452N N° RCCM : RC/DLA/2007/B/1558	10 100 000 FCFA	Cinq (05) mois

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

YAOUNDE le 14 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE YAOUNDE IV**DECISION N°01/D/CA/YDEIV/CIPM/SG/STAMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV;****Vu :**

- La constitution ;
- La Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Le Décret n°87-1365 du 24 Septembre 1987 portant création, création de la Communauté Urbaine de Yaoundé modifié et compléter par le Décret n°2007/117 du 24 Avril 2007 portant création des Communes d'Arrondissement ;
- Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- Le Décret n°2012/074 du 8 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics et son modificatif n°2013/271 du 05/08/2013 ;
- Le Décret n°2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP);
- Le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2012/74 du 08 mars 2012 portant création des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N° 000291/A/MINDDEVEL/DCTD du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints, à l'issue du Scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, Département du Mfoundi, région du Centre;
- La Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du Code des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°003/ CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la Passation, l'exécution et le Contrôle des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°01/AONO/CA/YDE IV/CIPM du 25 Mai 2021 relatif

à la fourniture d'un véhicule de fonction pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV ;

- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Mairie de Yaoundé IV en date du **29/06/2021**.

Décide :

Article 1^{er} : le soumissionnaire **CENTRAL MOTORS CAMEROON, BP : 15326 Yaoundé, tél : 222 30 80 97**, est retenu pour la fourniture d'un véhicule de fonction à la Mairie de Yaoundé IV, pour un montant Toutes Taxes Comprises de Quarante-huit Millions (48 000 000) de francs CFA et un délai de livraison de (30) jours;

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

COMMUNE DE YAOUNDE IV**DECISION N°05/D/CA/YDEIV/CIPM/SG/STAMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV;****Vu :**

- La constitution ;
- La Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Le Décret n°87-1365 du 24 Septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé modifié et compléter par le Décret n°2007/117 du 24 Avril 2007 portant création des Communes d'Arrondissement ;
- Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- Le Décret n°2012/074 du 8 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics et son modificatif n°2013/271 du 05/08/2013 ;
- Le Décret n°2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP);
- Le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2012/74 du 08 mars 2012 portant création des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N° 000291/A/MINDDEVEL/DCTD du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints, à l'issue du Scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, Département du Mfoundi, région du Centre;
- La Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du Code des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°003/ CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la Passation, l'exécution et le Contrôle des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°05/AONO/CA/YDE IV/CIPM du 25 Mai 2021 relatif

aux travaux de construction d'une clôture à l'Ecole Publique de Mvan Aéroport, dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV ;

- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Mairie de Yaoundé IV en date du **30/06/2021**.

Décide :

Article 1^{er} : le soumissionnaire **LAHOM, BP : 13036 Yaoundé, tél : 677671817**, est retenu pour l'exécution des travaux de construction d'une clôture à l'Ecole Publique de Mvan Aéroport, dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **quarante-un Millions six cent trente-six milles cent trente-huit (41 636 138) Francs CFA** et un délai d'exécution de 3 mois;

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Juillet 2021

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

COMMUNE DE NTUI

DECISION N°008/D/C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 12 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/ C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 17 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NTUI – MABONGUE – NKOLNGOCK - ISSANDJA, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE – LIGNE FONDS ROUTIER - PROGRAMMES 2021 ET 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NTUI (AUTORITE CONTRACTANTE),

- **Vu** la constitution ;
- **Vu** la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- **Vu** La loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- **Vu** la loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- **Vu** Le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- **Vu** Le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics;
- **Vu** Le Décret n°2012//075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- **Vu** Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics;
- **Vu** Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- **Vu** Les circulaires n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;
- **Vu** La circulaire N° 242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;
- **Vu** L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/ C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 17 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NTUI – MABONGUE – NKOLNGOCK - ISSANDJA, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE – LIGNE FONDS ROUTIER - PROGRAMMES 2021 ET 2022
- **Vu** Le Procès-verbal d'ouverture des plis n°020/PV/C-NTUI/CIPM/2021 du 06 Juillet 2021 ;
- **Vu** Le rapport d'analyse des offres de la Sous-commission d'analyse des offres;

- **Vu** La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, issue du Procès-verbal n° **022/PV/C-NTUI/CIPM /2021** du 09 Juillet 2021.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire **ETS RIDLEX SERVICES BP : 5565 Yaoundé Tél. : 677 069 404/677 403 660**, est retenu **les travaux de réhabilitation de la route NTUI – MABONGUE – NKOLNGOCK - ISSANDJA, dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre Ligne Fonds Routier Programme 2021 et 2022.**

Pour le montant **TTC de 199 851 075 (cent quatre-vingt-dix-neuf millions huit cent cinquante et un mille soixante-quinze) francs CFA** et un délai d'exécution de **cent vingt (240) jours soit huit (08) mois calendaires.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NTUI le 12 Juillet 2021

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE NTUI

COMMUNIQUE N°009/C/C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 12 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/ C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 17 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NTUI – MABONGUE – NKOLNGOCK - ISSANDJA, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE, LIGNE FONDS ROUTIER, PROGRAMMES 2021 ET 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ntui communique,

Par **Décision N°009/D/C-NTUI/SG/CIPM/2021 du 12 Juillet 2021**

Le résultat de l'Appel d'Offres susmentionné se présente comme suit :

Lot de Soumission	Soumissionnaire	Note technico-financière	Tranche	Montant corrigé de l'Offre TTC en FCFA	Programme
Lot unique	PATHFINDERS CONCEPT	82,5%	Ferme	4 000 000	2021
			Conditionnelle	6 000 000	2022

Le soumissionnaire **PATHFINDERS CONCEPT SARL (PC-CAM)** Tél. : 699 228 485, est retenu la surveillance et le contrôle technique de la réhabilitation de la route Ntui – Mabongué – Nkolngock -Issandja, dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et K. Ligne Fonds Routier Programme 2021 et 2022.

Pour le montant TTC de **10 000 000 (Dix millions) francs CFA** et un délai d'exécution de trois cent (300) jours soit dix (10) mois.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du communiqué, et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent à l'établissement de la lettre-commande correspondante.

NTUI le 12 Juillet 2021

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 011/AMI/MINEPIA/PRODEL/UCNP/SNPM/2021 DU 09 JUILLET 2021
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE LA DIFFUSION DES DOCUMENTS
LÉGAUX SUR LE PASTORALISME AU CAMEROUNN° DE CREDIT: P154908/5908-CM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), pour le financement du Projet de Développement de l'Élevage (PRODEL), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un consultant individuel, en vue de la diffusion des documents légaux sur le pastoralisme au Cameroun ».

2. Objet

Les services du Consultant consistent à produire une synthèse explicative et simplifiée en langue locale des textes légaux et réglementaires sur le pastoralisme, sur des supports faciles à comprendre et à exploiter par les usagers dans les zones ciblées.

3. Consistance des prestations

La prestation du Consultant comporte les missions suivantes (i) explorer le recueil des textes de lois et règlements sur l'élevage au Cameroun et en extraire les textes en rapport avec le pastoralisme ; (ii) produire une synthèse explicative et simplifiée en langue locale des textes légaux et réglementaires sur le pastoralisme, sur des supports faciles à comprendre et à exploiter par les usagers dans les zones ciblées assortie d'un plan de vulgarisation de ladite synthèse, (iii) organiser l'atelier de validation des textes de lois et règlements en rapport avec le pastoralisme traduits en langue locale ainsi que le plan de vulgarisation desdits textes (présentation des livrables, apports/contributions des participants/acteurs, recommandations), (iv) Produire la version définitive des textes simplifiés sur le pastoralisme traduit en langue locale ainsi que le plan de vulgarisation desdits textes livrables prenant en compte les contributions et recommandations de l'atelier d'examen et de validation.

De manière spécifique, le consultant devra fournir les livrables suivants :

- Une synthèse explicative et simplifiée en langue locale des textes légaux et réglementaire sur le pastoralisme sur supports faciles à comprendre et à exploiter par les usagers dans les zones ciblées ;
- Un plan de vulgarisation de la synthèse explicative et simplifiée en langue locale des textes légaux et réglementaires sur le pastoralisme.

4. Participation et origine

Le Coordonnateur National du Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL) invite les Consultants Individuels (CI), en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour les services décrits.

Le Consultant devra être titulaire d'un diplôme de niveau Ingénieur ou Master (Bac +5) en production pastorale / animale, en Communication ou tout autre diplôme équivalents, avec une expertise en développement local. Il devra en plus justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans et avoir conduit au moins une mission similaire justifiée au Cameroun ou hors du Cameroun. Il devra également avoir une bonne connaissance du contexte organisationnel, technique et institutionnel de l'élevage du Cameroun, une bonne maîtrise du français, de l'anglais et de la langue locale pratiquée par les usagers dans les zones ciblées. Des références dans l'élaboration des textes juridiques ou de manuels d'usage pour les éleveurs seraient un atout.

5. Financement

Association Internationale de Développement (IDA)

6. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies, doivent être dans une enveloppe scellée, avec la mention suivante sur l'enveloppe : « A l'attention du Coordonnateur National du PRODEL :

*« Avis de manifestation d'intérêt N° 011/AMI/MINEPIA/PRODEL/UCNP/SNPM/2021 du 09 Juillet 2021 pour le recrutement d'un consultant individuel en vue de la diffusion des textes légaux et réglementaires sur le pastoralisme au Cameroun
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

L'enveloppe devra être déposée en personne à l'Unité de Coordination Nationale du PRODEL à Yaoundé sise nouvelle route Bastos, à 400 m, rue derrière bureaux de la Banque Mondiale, immeuble R + 2, peint en couleur jaune, rue 1761, aux heures suivantes de 08 heures à 17 heures au plus tard quinze (15) jours après la publication de l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI). Bureau du Spécialiste National en Passation des Marchés. Email : info@prodel.cm avec copie à prodelupm@gmail.

7. Composition du dossier

De manière spécifique, le consultant devra fournir les livrables suivants :

- Une synthèse explicative et simplifiée en langue locale des textes légaux et réglementaire sur le pastoralisme sur supports faciles à comprendre et à exploiter par les usagers dans les zones ciblées ;
- Un plan de vulgarisation de la synthèse explicative et simplifiée en langue locale des textes légaux et réglementaires sur le pastoralisme.

Le dossier de manifestation d'intérêt devra comprendre (en copies certifiées conformes et valables pour l'exercice en cours) :

1. Une lettre de motivation datée et signée ;
2. Un CV détaillé daté et signé du consultant avec justificatifs d'expérience ;
3. Une photocopie certifiée du diplôme requis ;

8. Critères d'évaluation

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives ; Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition 2014 », « Directives de Consultants » relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.

9. Renseignements Complémentaires

La durée de la mission est de trois (03) mois répartie quatre (04) phases :

- La phase d'exploration du recueil de textes de lois et règlements sur l'élevage au Cameroun et l'extraction des textes en rapport avec le pastoralisme
- La phase de simplification et de traduction en langue locale des textes sur le pastoralisme sur des supports faciles à comprendre et à exploiter par les usagers dans les zones ciblées
- La phase de restitution et de validation des livrables en atelier
- La phase de production des versions définitives des livrables

YAOUNDE le 9 Juillet 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

SALÉ ABOUAME

COMMUNE DE NTUI

COMMUNIQUE N°008/C/C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 12 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/ C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 17 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NTUI – MABONGUE – NKOLNGOCK - ISSANDJA, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE – LIGNE FONDS ROUTIER - PROGRAMMES 2021 ET 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le **Maire de la Commune de Ntui** communique,

Par **Décision N°008/D/C-NTUI/SG/CIPM/2021 du 12 JUILLET 2021**

Le résultat de l'Appel d'Offres susmentionné se présente comme suit :

Lot de Soumission	Soumissionnaire	Note technique	Programme	Tranche	Montant corrigé TTC en
Lot unique	ETS RIDLEX SERVICES	86,21%	2021	Ferme	79 951
			2022	Conditionnelle	119 998

Le soumissionnaire **ETS RIDLEX SERVICES BP : 5565 Yaoundé Tél. : 677 069 404/677 403 660** est retenu pour les travaux de **MABONGUE – NKOLNGOCK - ISSANDJA, dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre Li** et 2022.

Pour le montant TTC de **199 851 075 (cent quatre-vingt-dix-neuf millions huit cent cinquante et un mille soixante-quinze) fr** cent vingt (240) jours soit huit (08) mois calendaires.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du communiqué, et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent à de la lettre-commande correspondante.

NTUI le 12 Juillet 2021

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE AKONO

DÉCISION N°38/D/CAK/SG/ DU 01 JUILLET 2021PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°009/LC/J12.02/CAK/CIPM/2019,PASSÉE APRÈS CONSULTATION N°001/DC/J12.02/CAK/CIPM /2019 DU 19 JUILLET 2019,SUIVANT L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°003624/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA POUR LES ÉTUDES, LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'EXTENSION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE D'AKONO FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/COMMUNE D'AKONOTITULAIRE : CABINET MICHEL BOMBA, BP : 1832 YAOUNDÉ, TÉL : +237 699 88 77 86 / 674 92 17 05

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONO, AUTORITÉ CONTRACTANTE

Vu La Constitution ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20/06/2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l' Arrêté 000119/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre ;

Vu La Lettre Commande **N°009/LC/J12.02/CAK/CIPM/2019** passée après consultation **N°001/DC/J12.02/CAK/CIPM/2019** du 19 Juillet 2019, suivant l'autorisation de gré à gré **N°003624/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA** pour les études, le contrôle technique et la surveillance des travaux de rénovation et d'extension de l'hôtel de ville de la Commune d'Akono;

Vu L'Ordre de Service valant mise en demeure **N°03/OS/CAK/SG** signé en date du 17 Mars 2021 et notifié au Cabinet Michel Bomba par voie d'Huissier de Justice en date du 29 Avril 2021;

Vu le Procès-Verbal d'Evaluation de la Mise en Demeure du 08/06/2021 qui évalue le taux d'exécution des prestations de contrôle technique et de la surveillance des travaux à **0,00 %** contre un taux de consommation des délais de **39,58%** ;

Vu le Constat de Carence **N°001/CC/CAK/SG** signé le **08/06/2021** et notifié à l'entreprise le 15 juin 2021;

Vu les nécessités de service.

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}: La Lettre Commande **N°009/LC/J12.02/CAK/CIPM/2019** passée après consultation **N°001/DC/J12.02/CAK/CIPM/2019** du 19 Juillet 2019, suivant l'autorisation de gré à gré **N°003624/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA** avec le Bureau d'Études Techniques **CABINET MICHEL BOMBA, BP : 1832 Yaoundé, Tél : +237 699 88 77 86 / 674 92 17 05**, d'un montant TTC de **21 000 000 (Vingt un millions) Francs CFA**, sur Financement **BUDGET FEICOM/COMMUNE D'AKONO**, pour les études, le contrôle technique et la surveillance des travaux de rénovation et d'extension de l'hôtel de ville de la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du centre est, pour compter de la date de signature de la présente décision résiliée aux torts du **Bureau d'Études Technique** pour non démarrage effectif des prestations de tranche 2 du contrat après **39,58%** de consommation de délai et non-exécution des termes de la Mise en Demeure **N°03/OS/CAK/SG** signée le 17 Mars 2016 et notifiée au Cocontractant par voie d'Huissier de Justice en date du 29 Avril 2021.

ARTICLE 2 : Conformément aux dispositions de l'Article **184 alinéa 1** du Code des Marchés Publics, le Bureau d'Études Techniques **CABINET MICHEL BOMBA, BP : 1832 Yaoundé, Tél : +237 699 88 77 86 / 674 92 17 05**, est interdite de soumissionner pour un nouveau marché public pendant une période de **deux (02) ans** à compter de la date de notification de la présente décision.

ARTICLE 3: Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Mefou-et-Akono, le Délégué Départemental des Travaux Publics de la Mefou-et-Akono, le Contrôleur Financier Départemental de la Mefou-et-Akono, le Receveur Municipal de la Commune d'Akono, sont chacun en ce qui le concerne, chargés de l'application de la présente décision qui sera enregistrée puis communiquée partout où besoin sera.

UNIVERSITÉ DE YAOUNDE I

COMMUNIQUE N° 211557/ UYI/DIPD/DIEM/SCE/TA DU 14 JUILLET 2021 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/00/22/AONO/UYI/CIPM/2021 DU 16 JUIN 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service de la Direction Techniques de l'Université de Yaoundé I, au plus tard le jeudi 15 juillet 2021 à 13 heures, heure locale dans trois (03) enveloppes distinctes identifiant : - Enveloppe A : Offres administratives ; - Enveloppe B : Offres techniques ; - Enveloppe C : Offres financières. Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante : « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/00/22/AONO/UYI/CIPM/2021 DU 16 JUIN 2021 POUR L'EQUIPEMENT D'UN STUDIO DESTINE A LA FORMATION A DISTANCE (MOOC) A L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I. (EN PROCEDURE D'URGENCE) » « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ». Les offres seront déposées contre récépissé.
	Lire plutot mardi 20 juillet 2021 à 13 heures

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera, le Jeudi 15 juillet 2021 à 14heures, à la Direction des Infrastructures de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot mardi 20 juillet 2021 à 14 heures

3	Autres
	Au lieu de ... N/A

3 Autres

Lire plutôt

1- Grille d'évaluation

N°	CRITERES		
			oui
A	PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE (04 éléments)		
1	Reliure	oui/Non	
2	Intercalaire couleur	oui/Non	
3	Document lisible	oui/Non	
B	REFERENCES DE L'ENTREPRISE (04 éléments)		
4	Liste des références générales dans la fourniture des équipements informatiques ou des travaux d'Electricité ou d'électrotechniques (au cours des 03 dernières années). (joindre les attestations ou PV de bonne fin d'exécution, les PV de réception de chaque prestation ainsi que les photocopies des 1ères et dernières pages des marchés enregistrés)	Une référence	
5		Une référence	
6		Une référence	
7		Une référence	
C	CAPACITE DE FINANCEMENT (1 Elément)		
8	Attestation de capacité financière de 30 millions délivrée par un établissement bancaire agréé par le MINFI	oui/Non	
D	CARACTERISTIQUE TECHNIQUE DU MATERIEL PROPOSE (6 éléments)		
9	Batterie externe (ElZle batterie externe solaire 26800 mAh)	oui/Non	
10	Camera + post production (apple ipad pro 1to 11 pouces, apple pencil (2e génération), smart keyboard folio Ipad, ecran HDMI-display-30 pouces	oui/Non	
11	Adaptateur HDMI (adaptateur USB-C VGA, adaptateur USB-C-HDMI, anwenk2 adaptateurs de fixation sabot par vis 1/4	oui/Non	
12	Moniteur enregistreur (box d'enregistrement/ diffusion)	oui/Non	
13	Récepteur micro (audio technica ATH-M40X (comprend 2 cables jack)	oui/Non	

N°	CRITERES		
			oui
14	Emetteur micro (sans fil)(rode wireless go, rode lavalier go, rode video mic pro plus)	oui/Non	
E	SERVICE APRES-VENTE (4 éléments)		
15	Certificat de garantie d'au moins six (06) mois	oui/Non	
Au moins deux personnels du service après-vente ayant un niveau de BAC +3 et plus de 3 ans d'expérience (copies des diplômes)			
16	CV et copie du Diplôme d'un ingénieur informaticien	Oui/non	
17	CV et copie du Diplôme d'un ingénieur en électricité ou en électrotechnique	Oui/non	
F	DELAI DE LIVRAISON ET PLANNING (2 éléments)		
18	Délai de livraison inférieur ou égal à un mois	oui/Non	
19	Planning	oui/Non	
G	PREUVES D'ACCEPTATION DES CONDITIONS DU MARCHE (1 élément)		
20	Copies dument paraphées du cahier des clauses techniques particulières	oui/Non	
	Total		

YAOUNDE le 14 Juillet 2021

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

COMMUNE D'ENDOM

COMMUNIQUE N° 03 /C/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2021 DU 24 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CE/MAIRE/CIPM/2021 DU 26 AVRIL 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION GENERALE DES BATIMENTS DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT D'ENDOM.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante communique :

Le soumissionnaire désigné **C. LA PEROCHE SARL** est déclaré attributaire de la Lettre-Commande, objet du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/CE/MAIRE/CIPM/2021 du 26 avril 2021, pour les travaux de réhabilitation générale des bâtiments du centre Médical d'Arrondissement d'Endom.

Le montant de l'offre est de **34.573.339 FCFA TTC** (trente-quatre millions cinq cent soixante-treize mille trois cent trente-neuf francs Toutes Taxes Comprises). Le délai d'exécution est de trois (03) mois.

Le soumissionnaire ci-dessus déclaré attributaire est invité à se présenter à la Commune d'Endom (Secrétariat du Maire), dès diffusion du présent communiqué pour l'élaboration et la souscription des Lettres-Commandes afférentes, conformément à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ; passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus. /-

ENDOM le 24 Juin 2021

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0001/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2021 DU 08 JUILLET 2021
PAYS : CAMEROUN
NOM DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)
FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE – IDA P154908 – CRÉDIT 5908 – CM
FONDS DE CONTREPARTIE (TAXES) : BIP MINEPIA 2021
OBJET DU MARCHÉ : « FOURNITURE DES VACCINS CONTRE LA FIÈVRE APHTEUSE DANS LE CADRE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL), EN PROCÉDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un Crédit 5908-CM de l'Association Nationale pour le Développement (IDA) pour financer le Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL), et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché pour lequel l'Appel d'Offres

N° **0001**AONO/PRODEL/CSPM/2021 du **08 Juillet 2021** relatif à la fourniture des vaccins contre la fièvre aphteuse dans le cadre du Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL) en procédure d'urgence.

2. Participation et origine

Le Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL) sollicite des offres des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture des vaccins contre la fièvre aphteuse dans le cadre du Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL) en procédure d'urgence.

La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) tel que défini dans les « Directives Passation des Marchés de Fournitures, de Travaux et de Services (autres que les Services de Consultants) par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Don de l'IDA de Juillet 2016 », et ouvert à tous les soumissionnaires éligibles tels que définis dans le « Règlement de passation des marchés le Financement des Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révisé en novembre 2017 puis en Août 2018 ».

3. Financement

Banque mondiale – IDA P154908 – Crédit 5908 – CM
Fonds de Contrepartie (Taxes) : BIP MINEPIA 2021

4. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations complémentaires ou retirer le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) auprès de l'Unité Nationale de Coordination du Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL), rue 1 761 Yaoundé, Cameroun, sis au quartier Bastos, derrière les bureaux de la Banque Mondiale, à 400 mètres tout droit, immeuble R+2 à gauche, peint en vert citron, (Cellule de Passation des Marchés, Rez de chaussée), Tél. : (+237) 699 20 25 96/655 53 59 60 Email: info@prodel.cm avec copie prodelupm@gmail.com, de lundi à vendredi entre 09 heures 00 mn et 15 heures 00 mn, heure locale.

5. Acquisition du Dossier

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en Français (version papier ou PDF) contre présentation de reçu de paiement (*espèces, chèque, virement*) de cinquante mille (50 000) F CFA, au « *Compte spécial CAS-ARMP n°335 988* » à la *BICEC, Agence Centrale de Yaoundé* ou auprès des onze (11) agences *BICEC*.

6. Remises des offres

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **05 Août 2021 à 13 heures** (heures locales). Les offres produites **en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles seront chiffrées Hors Taxes (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées de la version numérique de l'offre sur CD ROM ou clé USB.

Les enveloppes fermées devront comprendre la mention suivante :

« Appel d'Offres NATIONAL Ouvert N°0001/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2021 du 08 Juillet 2021 relatif à la fourniture des vaccins contre la fièvre aphteuse dans le cadre du Projet de Développement de l'Elevage, en procédures d'urgence »
« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS ».

N.B. : La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de Soumission valable pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis. La garantie de soumission est de **10.700 000 (dix millions sept cent mille) Francs CFA**.

L'absence de cette Garantie de soumission est éliminatoire.

8. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants à l'adresse mentionnée ci-dessous le **05 Août 2021 à 14 heures** (heures locales).

9. Critères d'évaluation

Les exigences en matière de qualification sont :

- Être un grossiste-importateur distributeur des produits vétérinaires au Cameroun (Registre des importateurs du Ministère du Commerce et/ou récent avis technique du MINEPIA) ;
- Présenter une attestation de conformité avec l'Ordre National des Vétérinaires du Cameroun au titre de l'année 2021 ;
- Joindre la fiche technique de présentation du vaccin en conformité avec les spécifications techniques du DAO associé à un Guide de Bonnes Pratiques de vaccination (spécifique au vaccin proposé) ;
- Fournir le Procès-Verbal de Réception accompagné de copies de marchés (1ère et page de signature et d'enregistrement, adresse et contacts tél/mail du client) dont le montant cumulé est d'au moins trois cent millions (300 000 000) Francs CFA dans le cadre d'une mission similaire (fourniture de produits, de matériels et des services vétérinaires) avec un autre projet ou une autre Institution au cours des cinq (05) dernières années (2015-2020) ;
- Une garantie d'offre (en cas de groupement, la libeller au nom du groupement) ;
- Le CCAP paraphé sur chaque page et signé à la dernière ;
- Une Attestation de capacité financière d'au moins cinq cent millions (500 000 000) Francs CFA.

NB : Au moment de l'évaluation des offres, l'absence d'une de ces pièces entraînera le rejet systématique de l'offre.

10. Durée Validité des Offres

La validité de l'offre est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

11. Renseignements Complémentaires

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination Nationale du Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL), rue 1 761 Yaoundé, Cameroun, sis au quartier Bastos, derrière les bureaux de la Banque Mondiale, à 400 mètres tout droit, immeuble R+2 à gauche, peint en vert citron, (Cellule de Passation des Marchés, Rez de chaussée), Tél. : (+237) 699 20 25 96/655 53 59 60 Email. : info@prodel.cm avec copie prodelupm@gmail.com.

YAOUNDE le 8 Juillet 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

SALÉ ABOUAME

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 75/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2021
POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PIÈCES ÉLECTRIQUES DES TRAVAUX D'INSTALLATION
ÉLECTRIQUE DES USINES D'EGRENAJE DE MAYO-GALKE, KAELE ET DE TCHATIBALI**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres International Ouvert pour la fourniture de 03 lots de pièces électriques des travaux d'installation électrique des usine d'égrenage de Mayo-Galke , Kaele et de Tchatibali

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture de 03 lots de pièces électriques des travaux d'installation électrique des usine d'égrenage de Mayo-Galke , Kaele et de Tchatibali

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises de l'opération envisagée ont été évalués à l'issue des études préalables à 55 000 000 FCFA pour le lot 1, 80 000 000 FCFA pour le lot 2 et 75 000 000 FCFA pour lot 3.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en trois (03) lots répartis comme suit :

- Lot 1 : Fourniture d'un lot de chemins des cables en toles perforées;
- Lot 2 : Fourniture d'un lot de diverses visseries;
- Lot 3 : Fourniture d'un lot d'outillage électrique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2021

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de “ **Compte Spécial CAS ARMP** “. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un(01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 11/08/2021 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°75/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PIECES ELECTRIQUES DES TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE DES USINES D'EGRENAGE DE MAYO-GALKE, KAELE ET DE TCHATIBALI

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu magasin transit de la SODECOTON à Garoua II dans un délai de 90 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 100 000 FCFA** pour le lot 1, **1 600 000 FCFA** pour le lot 2 et **1 500 000 FCFA** pour le lot 3 et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Elles devront indiquer formellement leur correspondant.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 11/08/2021 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence d'une pièce administrative ou de la non-conformité après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournis par le fabricant ;
- 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites:

- 6 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 7 Non-respect de deux (02) critères essentiels
- 8 De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 9 De l'Obtention de moins de 80% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

- . Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées dans la pièce n° 5 du présent DAO;
- . Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;
- . Critère n° 1D : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du

modèle de soumission.

Critères essentiels

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément ; **la pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque et au moins égale à 27 500 000 FCFA pour le lot 1, 40 000 000 FCFA pour le lot 2, 37 500 000 FCFA pour le lot 3; comptant pour 15 %

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2019, 2018 et 2017 au moins égal à 55 000 000 FCFA pour le lot 1, 80 000 000 FCFA pour les lots 2 et 75 000 000 FCFA pour le lot 3 ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

15. Attribution

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse. A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des trois (03) lots.**

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu au magasin transit de la SODECOTON Garoua II.

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 8 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
01/ AONR/ ASCNPD/CIPM/ 2021	Sécurisation juridique du site de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement à PITOA	Cabinet BERIT (Bureau d'Etude Réalisation & d'Ingénierie Technique) BP 8982 Douala; Tél : 697 29 67 95/242 04 15 43 N° Carte contribuable M090700023452N N° RCCM : RC/DLA/2007/B/1558	10 100 000 FCFA	Cinq (05) mois

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours.
Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 14 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE MASSOCK

COMMUNIQUE N°013/C/SG/CMSOK DU 28/06/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE AVIS DE CONSULTATION N°01/GG, CIPM/CMSOK/2021 DU 24 MAI 2021 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°002188/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 21 MAI 2021 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DU SUIVI ET DU CONTROLE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE IHENDEL-ISSONDJE 2 DANS LA COMMUNE DE MASSOK, ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MASSOK, MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :

Par décision N° 2021/31/DMJSG/CIPMJCMSOK/2021 du 28/06/2021 Portant attribution d'un Marché, L'ETS **INNOVATIONS AND TECHNOLOGY**, BP : 24142 Douala, Tel : 699 69 62 57 N° Contribuable : P068112115910k a été retenue comme Adjudicataire de la lettre commande relative à l'avis de consultation suscité, au vu du résultat des travaux de la sous-commission AD HOC.

Soumissionnaires	Offre administrative	Offre technique	Offre financière	observation
ETS INNOVATIONS AND TECHNOLOGY	Conforme	qualifié	Montant TTC FCFA : 2 500 000 tranches fermes et 5 000 000 pour la tranche conditionnelle	Adjudicataire

MASSOCK le 28 Juin 2021

Le MAIRE

BATOUM BATOUM Robert

MINISTÈRE DES DOMAINES DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIÈRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005261/AONO/MINDCAF/CIPM/2021 DU 14 JUILLET
2021 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE ET DE DEUX (02) PICK-UP DE SERVICE EN DEUX LOTS, EN
PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BIP MINDCAFEXERCICE : 2021IMPUTATION :55 37 484 04
340010 2280**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 37 484 04 340010 2280

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition d'un véhicule 4x4 station wagon et de deux (02) pick-up de service, en deux (02) lots.

- **Lot 1** : Acquisition d'un véhicule 4x4 station wagon de service.
- **Lot 2** : Acquisition de deux (02) pick-up de service.

Cet appel d'offres est relancé après infructuosité constatée, décidée et communiquée par le Maitre d'Ouvrage.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en la fourniture d'un véhicule 4x4 station wagon et de deux (02) pick-up de service en deux (02) lots et à la garantie du service après-vente :

- **Lot 1** : Acquisition d'un véhicule 4x4 station wagon de service (couleur noir).
- **Lot 2** : Acquisition de deux (02) pick-up de service (couleur blanche).

NB : Joindre photo ou prospectus.

3. Cout Prévisionnel

Budget prévisionnel (FCFA) TTC :

- **Lot 1** : 70 000 000 (soixante-dix millions)
- **Lot 2** : 50 000 000 (cinquante millions)

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les opérateurs économiques nationaux spécialisés dans le domaine des fournitures.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public alloué au Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières (MINDCAF) au titre de l'exercice 2021, sur la ligne d'imputation budgétaire N° 55 37 484 04 340010 2280

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINDCAF, sis à la porte N°102 de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINDCAF, sis à la porte N°102 de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé, dès publication du présent avis et sur présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **FCFA 100 000 (cent mille)** payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINDCAF, au plus tard le **06 août 2021 à 12 heures** et devra porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°005261/AONO/MINDCAF/CIPM/2021 DU 14 juillet 2021 Pour l'acquisition d'un véhicule 4x4 station wagon et de deux (02) pick-up de service en deux lots (02), en procédure d'urgence A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu est de **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrage des prestations par le Maître d'Ouvrage.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou un organisme financier agréés par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du dossier d'appel d'offres d'un montant de **FCFA 1 400 000 (un million quatre cent mille) pour le lot 1** et de **FCFA 1 000 000 (un million) pour le lot 2**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une institution financière (banque ou assurance) agréés par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **06 août 2021 à 13 heures** et s'effectuera par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINDCAF dans la salle de conférences du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, sise au 2^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé, porte N°235.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- absence ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du délai réglementaire de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- absence de la caution de soumission ;
- absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) années (2018, 2019, 2020), et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes ;
- non-conformité à l'une des spécifications techniques majeures des fournitures dans le tableau ci-dessous :

Véhicule 4x4 Station Wagon De Service	
Nombre de cylindre	4
Type de moteur	

En ligne



Carburant	Diesel
Cylindre (m³)	2755
Puissance maxi (Kw) à tr/mn	150/3400
Puissance maxi (ch) à tr/mn	204/3400
Couple maxi (Nm/trmin)	420/1400-3400
Nombre de places assises	07

Types de véhicule : pickup 4x4 double cabine
Lxlxh(mm) : à partir de 5000x1700x1600 Empattement ; 3095mm ; Grade au sol minimal : 282mm Poids à vide : 1900kg Poids total en charge (entre 2500 et 300kg) ; Nombre de places assises : 05 Nombres de Cylindres : 4 Source d'énergie : Diesel Puissance fiscale : 8 CV Puissance maximum (SAE) KW/tr-mn : 95/400

- non satisfaction à au moins 4/5 des critères essentiels ;
- absence de prospectus accompagné de fiches techniques du fabricant ;
- absence de certificat de conformité.

Critères essentiels

L'analyse des offres des soumissionnaires se fera par application des critères et de leurs sous-critères par lot.

N°	CRITERES ESSENTIELS	OBSERVATIONS
I	La capacité financière du soumissionnaire	02 sous-critères
II	Les références de l'entreprise	01 sous-critère
III	La conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques	08 sous-critères
IV	Dispositions prises pour le service après-vente	03 sous-critères
V	Preuves d'acceptation des conditions du marché	02 sous- critères

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

En cas d'attribution, chaque matériel proposé devra être accompagné d'une fiche technique pour les besoins d'évaluation.

Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINDCAF, sis à la porte N°102 de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 14 Juillet 2021

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
02/ AONR/ ASCNPD/CIPM/ 2021	Etude en vue de la mise en valeur par des unités d'exploitation agro-sylvo-pastorales des sites des centres de LABA, LANGUI et MBALANG de l'ASCNPD	Cabinet PIC (Planet Integrated Consultants) BP 8982 Douala Tél : 697 29 67 95/242 04 15 43 N° Carte contribuable M030300015179A N° RCCM : RC/DLN/2003/B/1060	23 999 957 FCFA	Trois (03) mois

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 14 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE YAOUNDE IV

AVIS DE CONSULTATION N°005/DC/CA/YDEIV/CIPM/2021 DU 15/07/2021 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT D'ODZA, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 40 531 07 641192 2272 611.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune d'arrondissement de Yaoundé IV, Autorité Contractante, lance pour le compte **du Centre Médical d'Arrondissement d'Odza** une demande de cotation pour la fourniture de l'équipement médical.

2. Consistance des prestations

- | | |
|--|---|
| -Table d'accouchement en inox | -Ventouse obstetricale |
| -Lit d'hospitalisation relevé buste relevé jambe | -Extracteur d'oxygene 10L |
| -Scialytique mobile 5 foyer avec batteries | -Plateau en Inox |
| -Boite de césarienne | -Haricot en Inox |
| -Boite grossesse extra utérine | -Appareil d'échographie portable chison eco 1 |
| -Boite d'hysterectomie | -Fauteuil dentaire complet |
| -Boite d'accouchement complète | -Pouponnel 20L en inox titanox |
| -Boite de petite chirurgie | |

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **17 500 000 (dix-sept millions cinq cent mille de FCFA)**

4. Allotissement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont en **un (01) seul** lot de 30 items.

5. Participation et origine

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité : Ayant une capacité financière leur permettant de livrer l'équipement médical dans les délais,

6. Financement

Le financement est assuré par le budget d'investissement public, exercice 2021 du MINSANTE, Imputation budgétaire n° **55 40 531 07 641192 2272 611.**

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au **Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV ,1^{ère} étage, porte 102 , sis à Ekounou**. Le retrait d'un dossier se fera aux heures ouvrables sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **25 000 F CFA (vingt-cinq mille francs CFA)** payable à la recette municipale de la mairie de Yaoundé IV . La quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à la demande de cotation.

8. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir (**Service Technique de l'aménagement et des Marchés publics de la Mairie de Yaoundé IV ,1^{ère} étage, porte 102 , sis à Ekounou**), au plus tard le 10/08/2021 à 13 heures précises et devra porter la mention:

DEMANDE DE COTATION

N°005/DC/CA/YDEIV/CIPM/2021 DU 2021

POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT D'ODZA, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
« a n'ouvrir qu'en seance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à soixante (60) jours à partir de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant de commencer la fourniture des équipements.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant fixé à

350 000 FCFA (trois cent cinquante mille francs CFA) et d'une durée de validité de 45 jours à compter de la date d'ouverture des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et dès la réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être produites en originaux ou en copies certifiées par les services émetteurs et en cours de validité à l'ouverture des offres. La soumission dûment timbrée et signée selon le modèle contenu dans le Dossier de Consultation, fera ressortir les coûts en FCFA Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 10/08/2021 à **14 heures**, heure locale, à la salle des Ekang par la Commission interne de passation des Marchés de la mairie de Yaoundé IV. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- De l'absence de la caution de soumission,
- L'absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des Offres,
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,
- Absence d'un item du devis,
- Absence des photos et spécifications techniques du matériel à fournir
- De la non-conformité du modèle de soumission.

2 Critères essentiels



(Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations ou livrer les fournitures, objet de l'appel d'Offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des prestations à réaliser.)

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Le chiffre d'affaires ? 7 000 000 ;
- L'expérience du prestataire dans le domaine (au moins deux projets similaires réalisés au cours des trois dernières années d'expériences, joindre PV de réception et copies première et dernière pages du contrats enregistré);
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources Financières (joindre une capacité financière d'au moins 7 000 000).

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administratives et financières requises et dont l'enveloppe financière est évaluée au moins disant. Compte tenu de la complexité, du nombre, de l'importance et de la destination du matériel à fournir, aucun rabais ne sera admis.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est fixée à 60 jours à compter de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV (**au Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV ,1^{ère} étage, porte 102 , sis à Ekounou).**

Additif à la demande de consultation :

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV se réserve le droit en cas de nécessité d'apporter toute autre modification ultérieure utile à la présente demande de consultation.

17. Corruption et manœuvre frauduleuse.

Le Président, les Membres de la CIPM de la CA Y 4^{ème} et les Fournisseurs doivent observer en tout temps, les règles d'éthiques professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :

a) Est coupable de « **corruption** » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'une lettre commande.

b) Se livre à des « **manœuvres frauduleuses** » quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'une lettre commande de manière préjudiciable au Maître d'Ouvrage.

c) **Pour toute dénonciation ou faits de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.**

YAOUNDE le 15 Juillet 2021

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

COMMUNE D'ENDOM

DECISION N° 07 /D/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2021 DU 24 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AU LOT 1 / ROUTE : MELAN-ATONG-ZOULLOUDU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2021 DU 26 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES MELAN-ATONG-ZOULOU ET EDJOM-BIKOUM-MEYO DANS LA COMMUNE D'ENDOM, EN DEUX (02) LOTS

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE,

VU la Constitution de la République du Cameroun ;

VU la Loi N°2019/ 023 du 24 décembre 2019, portant Loi de Finances pour l'Exercice 2020

VU la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 2004 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

VU le décret n°93/322 du 25 novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial

VU le décret N°2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics

VU le Décret N° 2019 / 536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;

VU L'Arrêté n°000326/A/MINDDEVEL/DCTD du 18 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **BEKOLO ESSAMA René AUGUSTE** comme Maire de la Commune d'Endom à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 ;

VU La Circulaire N° 0242/C/MINFI du 30 décembre 2020 du Ministre des Finances portant

Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités publiques, pour l'Exercice 2021 ;

VU le Dossier d'Appel d'Offres National ouvert N°005/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2021 du 26 avril 2021 relatif aux travaux d'entretien des routes Melan-Atong-Zoulou et Edjom-Bikoum-Meyo dans la commune d'Endom, en deux (02) lots

VU la Lettre du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Endom relative à la proposition d'attribution

DECIDE :

Article 1er : Le Groupement **AIR FORAGE SARL et LA BELLE BRIQUE SARL**, BP 30342 Yaoundé Tél. 699 98 07 15 /675 11 71 27 ; est déclaré attributaire du MARCHE relatif au **LOT 1 / ROUTE : MELAN-ATONG-ZOULOU**, du Dossier d'Appel D'offres National Ouvert N°005/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2021 du 26 avril 2021 pour les travaux d'entretien des routes Melan-Atong-Zoulou et Edjom-Bikoum-Meyo dans la commune d'Endom, en deux (02) lots.

Le montant total des prestations, objet de la présente décision d'attribution est de **54.590.705 FCFA TTC** (cinquante-quatre millions cinq cent quatre-vingt-dix mille sept cent cinq francs) ; et le délai d'exécution est de trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

Article 2 : Le Mandataire commun du **Groupement AIR FORAGE SARL et LA BELLE BRIQUE SARL**, est invité à se présenter à la Commune d'Endom (Secrétariat du Maire), pour l'élaboration et la souscription du MARCHE correspondant.

Article 3 : Le Mandataire commun du **Groupement AIR FORAGE SARL et LA BELLE BRIQUE SARL** est tenu au respect de toutes les dispositions du MARCHE et de ses éventuels avenants./-

COMMUNE DE NTUI

DECISION N°009/D/C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 12 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/ C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 17 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NTUI – MABONGUE – NKOLNGOCK - ISSANDJA, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE – LIGNE FONDS ROUTIER - PROGRAMMES 2021 ET 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NTUI (AUTORITE CONTRACTANTE),

- **Vu** la constitution ;
- **Vu** la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- **Vu** La loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- **Vu** la loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- **Vu** Le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- **Vu** Le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics;
- **Vu** Le Décret n°2012//075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- **Vu** Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics;
- **Vu** Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- **Vu** Les circulaires n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;
- **Vu** La circulaire N° 242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;
- **Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 23 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE AU STADE MUNICIPAL DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**
- **Vu** Le Procès-verbal d'ouverture des plis n°021/PV/C-NTUI/CIPM/2021 du 06 Juillet 2021 ;
- **Vu** Le rapport d'analyse des offres de la Sous-commission d'analyse des offres;

- **Vu** La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, issue du Procès-verbal n° **023/PV/C-NTUI/CIPM /2021** du 09 Juillet 2021.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire **PATHFINDERS CONCEPT SARL (PC-CAM) Tél. : 699 228 485**, est retenu **la surveillance et le contrôle technique des travaux de réhabilitation de la route Ntui – Mabongué – Nkolngock -Issandja, dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre Ligne Fonds Routier Programme 2021 et 2022.**

Pour le montant **TTC de 10 000 000 (Dix millions) francs CFA** et un délai d'exécution de **trois cent (300) jours soit dix (10) mois calendaires.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NTUI le 12 Juillet 2021

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**DECISION N° 00482/D/MINADER/SG/DDA/PARF-CAFE/UAF/SPM PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°
001/AONO/MINADER/PARF-CAFE/CIPM/2021 DU 31 MAI 2021.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE DEVELOPPEMENT RURAL ;

Autorité contractante

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à son application ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021.

Vu la décision N°00052/D/MINADER/CAB du 02 mars 2020 portant nomination des Coordonnateurs Nationaux de certains Projets et Programmes Opérationnels relevant du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural.

Vu l'arrêté N° 133/MINMAP du 22 avril 2020 portant création des commissions interne de passation des marchés auprès de certains projets au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

Vu la Décision N° 016/MINADER/SG/DDA/PARF-CAFE du 19 juin 2020 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Projet d'Appui à la relance de la Filière Café.

-DECIDE-

Article 1^{er} :Les entreprises ci-après sont déclarées adjudicataires des Lettres Commande, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°001/AONO/MINADER/PARF-CAFE/CIPM/2021 du 31 mai 2021.

N° DU LOT	ENTREPRISE	ADRESSE
Lot 1	MTBO RECORD SERVICES SARL	B.P. :5253 Yaoundé Tél. :693 80 59 00/671 09 26 73
Lot 2	ETS URVAN AGRO	B.P. :5175 Yaoundé Tél. 693 75 85 82
Lot 3	ETS OUMBA	14056 Yaoundé Tél. : 656 19 81 04/699 94 70 21
Lot 4	ETS OUMBA	14056 Yaoundé Tél : 656 19 81 04/699 94 70 21

Nature de la Commande : Réhabilitation de 05 parcs à bois et 02 champs semenciers au profit du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE).

Montants des Lettres Commande :

N° DU LOT	ENTREPRISE	ADRESSE	MONTANT EN CHIFFRES	MONTANT EN LETTRES
Lot 1	MTBO RECORD SERVICES SARL	B.P. :5253 Yaoundé Tél. :693 80 59 00/ 671 09 26 73	42 999 250 F CFA	Quarante-Deux Millions Neuf Cent Quatre-Vingt-Dix-Neuf Mille Deux Cent Cinquante Francs CFA
Lot 2	ETS URVAN AGRO	B.P. :5175Yaoundé : Tél. 693 75 85 82	34 999 950 F CFA	Trente-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent cinquante Francs CFA
Lot 3	ETS OUMBA	14056 Yaoundé Tél. : 656 19 81 04/ 699 94 70 21	42 999 750 F CFA	Quarante-deux millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent cinquante Francs CFA
Lot 4	ETS OUMBA	14056 Yaoundé Tél : 656 19 81 04/ 699 94 70 21	28 999 500 F CFA	Vingt-huit millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent Francs CFA

YAOUNDE le 12 Juillet 2021

Délai de Livraison : Trente (30) jours pour les approvisionnements inclus dans les Quatre-vingt-dix (90) jours pour les opérations culturales.

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 00000627/ASMI/MINFI/CTR/UGAM DU 12 JUIL
2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ETUDE
DIAGNOSTIQUE DE LA CAMEROON DEVELOPMENT CORPORATION (CDC)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Au terme du Programme Economique et Financier 2017-2020, le Gouvernement de la République du Cameroun s'est engagé à poursuivre les réformes des Entreprises publiques, et notamment la réalisation des études visant à améliorer leur viabilité, leur efficacité et leur compétitivité, à travers la réalisation des études diagnostiques.

2. Objet

L'étude a pour objet l'étude diagnostique de la Cameroon Development Corporation (CDC) en vue de l'amélioration de ses performances.

3. Consistance des prestations

Le consultant devra procéder à un état des lieux par évaluation de la situation socio-économique, technique et financière de la CDC dans toutes ses dimensions. A cet effet, le Consultant devra procéder à un diagnostic technique, organisationnel, comptable et financier permettant de connaître la situation exacte de cette entreprise et proposer les mesures pour la rendre viable. Il s'agira pour le consultant de :

1. faire un état des lieux complet de la situation de CDC dans son secteur d'activités ;
2. cerner ses difficultés et analyser leurs causes endogènes et exogènes sur les plans institutionnel, technique organisationnel, opérationnel, financier, commercial, etc... ;
3. identifier ses forces et ses faiblesses ;
4. analyser sa viabilité future au regard de ses atouts et des menaces auxquelles elle fait face ;
5. comparer les performances et la stratégie de la CDC à un benchmark d'entreprises comparables
6. proposer un schéma de développement accompagné des scénarii de réhabilitation le cas échéant ;
7. proposer une matrice d'actions chiffrée sur la base des scénarii.

Ainsi, autour des points ci-dessus, sans que l'énumération soit limitative, l'étude diagnostique sera réalisée de la manière suivante :

Au plan organisationnel :

Il est question de :

- ü examiner ses activités, au regard de son objet social ;
- ü procéder éventuellement à une analyse de cohérence stratégique et économique des entreprises évoluant dans le même secteur d'activités ;
- ü examiner l'organigramme mis en place et s'assurer de sa fonctionnalité (précisions des profils/emplois, liens hiérarchiques, coût de l'organigramme ...) ;
- ü analyser la politique des rémunérations ;

Au plan technique : après audit de l'inventaire des équipements, l'analyse devra porter sur :

- ü une description de leur état physique (année d'acquisition, déficiences apparente des équipements... etc)
- ü l'état actuel et les performances techniques de l'outil de production ;
- ü l'adéquation des équipements de production avec les besoins réels de l'entreprise ;

Au plan financier : le consultant procédera à l'analyse de la situation financière de la CDC sur la base des états financiers, notamment certifiés des trois (03) derniers exercices.

Au plan commercial : l'analyse portera sur l'environnement économique de l'entreprise, son marché, la compétitivité de son produit et les mesures à mettre en œuvre.

4. Participation et origine

La participation à cet appel à manifestation d'intérêt est ouverte à tous les cabinets ou groupements de cabinets ayant des connaissances avérées dans les secteurs concernés par cette étude et disposant des références ainsi qu'une expérience avérée dans l'audit, les études de faisabilité, les études diagnostiques, les évaluations et l'analyse de la viabilité d'une entreprise.

5. Financement

L'étude sera financée par le budget de l'Etat.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais devront être déposés sous pli fermé en 06 (six) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels au Secrétariat du Président de la Commission Technique de Réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) Immeuble Ex-CNR 5^{ème} étage, porte 515, Tel 2 22 22 38 16, Fax : 2 22 22 38 50 au plus tard le **03 AUG 2021** à 13heures, heure locale portant la mention suivante :

« AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 00000627/ASMI/MINFI/CTR/ UIGAM DU 12 JUIL 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DIAGNOSTIQUE DE LA CAMEROON DEVELOPMENT CORPORATION (CDC) A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

OUVERTURE DES DOSSIERS

L'ouverture des plis suivra le **même jour à 14 heures**, heure locale, dans la salle de réunion de la Commission Technique de Réhabilitation.

7. Composition du dossier

1) Le dossier administratif

Ce dossier devra comprendre les pièces suivantes :

- a) une lettre de motivation dûment signée, datée et timbrée, précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'appel d'offres restreint s'il est présélectionné ;
- b) les statuts ou textes qui justifient l'existence du candidat ;
- c) l'adresse et la raison sociale du candidat ;
- d) l'accord de groupement le cas échéant ;
- e) une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'organe compétent du pays du siège social du Cabinet le cas échéant ;
- f) un acte authentique donnant pouvoir au signataire d'engager le cabinet ou la société ;

En cas de groupement, tous les membres dudit groupement devront présenter les pièces b), c), e), f),

2) Le dossier technique

Ce dossier comprend les documents suivants :

- Une fiche de présentation du cabinet indiquant : son domaine d'expertise (brochure, plaquette) et ses ressources, etc...
- Les références générales et missions similaires ou équivalentes au cours des dix (10) dernières années. Joindre : (i) une copie de l'extrait du contrat (1^{ère}, et dernière page de signature). Ces documents devront être clairs et lisibles avec mention obligatoire des données suivantes : libellée des missions, pays, prix, période d'exécution, clients, niveau de réalisation de la mission, éléments justificatifs ; (ii) le certificat de bonne fin délivré le Maître d'Ouvrage ou par ses Services et/ou le procès-verbal de réception des travaux.

8. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées conformément aux critères ci-après :

Critères éliminatoires

- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai de 48 heures suivant la séance d'ouverture des plis ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- note technique inférieure à 70/100 ;

Critères d'évaluation technique

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Présentation de l'offre	10
02	Références du Cabinet	90
Total		100

Les cabinets pré-qualifiés seront consultés par appel d'offres restreint en conformité avec les procédures de passation de marchés publics en vigueur en République du Cameroun.

9. Renseignements Complémentaires

La durée de la consultation est de trois (03) mois calendaires. Le consultant remettra les rapports suivants dans les délais indiqués :

Rapport N°1 : Rapport diagnostic : le consultant rédigera et présentera à la CTR un rapport diagnostic en dix (10) exemplaires faisant le point sur la situation institutionnelle, organisationnelle et opérationnelle, sectorielle, technique, financière, de cette entreprise dans un délai de deux (02) mois après le démarrage de la mission.

Rapport N°2. Mesures de restructuration/relance ou schéma de développement

Ce rapport provisoire sera soumis à la CTR en dix (10) exemplaires au plus tard deux semaines après la validation du rapport diagnostic. Il fera ressortir ses recommandations par rapport aux résultats visés par l'étude.

Rapport N°3 : Rapport définitif

Le consultant disposera d'un délai de deux semaines pour la rédaction de son rapport définitif et sa remise à la CTR en dix (10) exemplaires dont un support numérique (clé USB).

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur public et parapublic (CTR), 5^{ème} étage de l'immeuble Ex-CNR porte 515, Tel : 2 22 22 38 16 à Yaoundé.

YAOUNDE le 12 Juillet 2021

Le PRÉSIDENT

ZANG MARTIAL VALERY

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N° 029/21/DCO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE DE 15 000 000 D'ÉTIQUETTES POUR LE CONDITIONNEMENT DU DIAMAOR A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la fourniture de 15 000 000 d'étiquettes pour le conditionnement du diamaor à la SODECOTON

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente cotation consistent en la fourniture de 15 000 000 d'étiquettes pour le conditionnement du diamaor à la SODECOTON

3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel est de **85 000 000** FCFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toutes les entreprises ayant l'expertise requise.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2021

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **70 000** FCFA non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **70 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de “ **Compte Spécial CAS ARMP** “. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 27/07/2021 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 029/21/DCO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2021

POUR LA FOURNITURE DE 15 000 000 D'ETIQUETTES POUR LE CONDITIONNEMENT DU DIAMAOR A LA SODECOTON

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Délai de Livraison

Les fournitures objet de Demande de Cotation devront livrées en position rendu au magasin Transit SODECOTON à Garoua II selon le planning ci-après:

- 6 000 000 d'étiquettes (huilerie de Garoua) dans un délai de **30** jours à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;
- 6 000 000 d'étiquettes (huilerie de Garoua) dans un délai de **60** jours à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;
- 3 000 000 d'étiquettes (huilerie de Garoua) dans un délai de **90** jours à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 27/07/2021 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 029/21/DCO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2021

POUR LA FOURNITURE DE 15 000 000 D'ETIQUETTES POUR LE CONDITIONNEMENT DU DIAMAOR A LA SODECOTON

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 29/07/2021 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

n/a

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire, dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 et à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 8 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE DIZANGUE

AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/ CIPM/ C-DIZ/SG/2021 DU 15/07/2021 RELATIF A L'ACQUISITION D'UN KIT EN MATERIEL D'HYGIENE ET SALUBRITE POUR LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DE LA COVID-19 DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maitre d'ouvrage de la Commune de Dizangué, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de Dizangué, une demande de cotation pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation en un lot unique comprennent la livraison des équipements décrit à la Pièce 3.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **5 000 000(Cinq Millions) Francs CFA ;**

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

5. Financement

La fourniture de ces équipements est financée par le Budget du MINDDEVEL.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de la demande de cotation peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables auprès du secrétariat Général de la Mairie de Dizangué.

7. Acquisition du Dossier

Il est retiré contre présentation d'une quittance de versement des frais d'acquisition fixés à **30 000 (Trente Cinq Mille) francs CFA** non remboursables payable à la Recette municipale de la Commune de Dizangué

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées contre récépissé à la Mairie de Dizangué au plus tard le **11/08/2021 à 11 heures** et devront porter la mention

DEMANDE DE COTATION N°003/DC/C-DIZ/CIPM/SG 2021

DU 15/07/2021 de la covid-19 dans la commune de Dizangué, Département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

N.B. L'offre devra être accompagnée une clé USB contenant la version numérique sous format Excel le Détail Quantitatif et Estimatif et le Bordereau des Prix Unitaires.

9. Délai de Livraison

Le délai de livraison objet de cette consultation est de **un (01) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un **montant de 2%** au prix du coût prévisionnel du marché toutes taxes comprises soit **100 000 (Cent Mille) francs CFA** valable pendant trente jours au – delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives l'offre technico-financière doivent être placées des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellés.

Ils doivent portées le numéro et l'objet de la demande de cotation, sont adressés au maître d'ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la demande de cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **11/08/2021 à 12 heures** précises et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la Commune de Dizangué..

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

13. Critères d'évaluation**PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES**

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- b) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- d) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- e) La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné ou un marché au cours inachevé des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire, ayant présenté une offre administrative conforme, présentant une offre financière évalué la moins- disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au auprès du secrétariat général de la Commune de Dizangué, Tél : 694 96 41 36, dès publication du présent avis.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Dans le cadre de la lutte contre la corruption dans le système des marchés publics des numéros de téléphone sont fonctionnels au niveau de la cellule de lutte contre la corruption (CLCC) du MINMAP afin de permettre aux acteurs de dénoncer toute mauvaise pratique dont ils seraient victime. « Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 ».

DIZANGUE le 15 Juillet 2021

Le MAIRE

MINKA WANDA Ildevert

COMMUNE DE DIZANGUE

AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/C-DIZ /CIPM/SG/2021 DU 15/07/2021 RELATIVE A L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUETS MINIMA) DES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE DIZANGUE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 15 6414 06 6114

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire, Le Maitre d'ouvrage de la Commune de Dizangué, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de Dizangué, une demande de cotation pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

Imputation : 55 15 6414 06 6114

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation en un lot unique comprennent la livraison des équipements décrit dans la Pièce 3.

3. Cout Prévisionnel

La fourniture de ces équipements est financée par le Budget de Fonctionnement Public Exercice 2020. Pour un montant prévisionnel de **Sept Millions Trente Trois Mille Cinq Cent (7 033 500 CFA) Francs CFA**.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

5. Financement

La fourniture de ces équipements est financée par le Budget de fonctionnement du MINEDUB.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de la demande de cotation peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables auprès du secrétariat Général de la Mairie de Dizangué.

7. Acquisition du Dossier

Il est retiré contre présentation d'une quittance de versement des frais d'acquisition fixés à **30 000 (Trente Cinq Mille) francs CFA** non remboursables payable à la Recette municipale de la Commune de Dizangué.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées contre récépissé à la Mairie de Dizangué au plus tard le **11/08/2021 à 11 heures** et devront porter la mention

DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C-DIZ/CIPM/SG 2021 DU 15/07/2021
Pour l'acquisition des Fournitures pédagogiques et scolaires (paquets minima) dans la Commune de
Dizangué Département de la Sanaga Maritime
Région du littoral.
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

N.B. L'offre devra être accompagnée une clé USB contenant la version numérique sous format Excel le Détail Quantitatif et Estimatif et le Bordereau des Prix Unitaires.

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison objet de cette consultation est de **un (01) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un **montant de 2%** au prix du coût prévisionnel du marché toutes taxes comprises soit **140 670 FCFA (Cent quarante mille six Cent soixante-dix francs CFA)** valable pendant trente jours au – delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives l'offre technico-financière doivent être placées des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellés.

Ils doivent portées le numéro et l'objet de la demande de cotation, sont adressés au maître d'ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la demande de cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **11/08/2021 à 12 heures** par la Commission de Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dizangué et se fera en un temps.

13. Critères d'évaluation**PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES**

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- b) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- d) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- e) La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné ou un marché au cours inachevé des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire, ayant présenté une offre administrative conforme, présentant une offre financière évalué la moins- disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au auprès du secrétariat général de la Commune de Dizangué, Tél : 694 96 41 36, dès publication du présent avis.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Dans le cadre de la lutte contre la corruption dans le système des marchés publics des numéros de téléphone sont fonctionnels au niveau de la cellule de lutte contre la corruption (CLCC) du MINMAP afin de permettre aux acteurs de dénoncer toute mauvaise pratique dont ils seraient victime. « Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 ».

DIZANGUE le 15 Juillet 2021

Le MAIRE

MINKA WANDA Ildevert

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/CUB_MV/SG/DST//CIPM/2021 DU 14 JUIL 2021 POUR
LES ETUDES EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRAITEMENT ET DE GESTION DES
BOUES DE VIDANGE DANS LA VILLE DE BERTOUA.**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
612 106

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice 2021, le Maire de la ville de Bertoua, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les études en vue de la construction d'une station de traitement et de gestion des boues de vidange dans la ville de Bertoua.

2. Consistance des prestations

La prestation prévue est libellée en diverses missions relatives aux études en vue de la construction d'une station de traitement et de gestion des boues de vidange dans la ville de Bertoua, ainsi qu'il suit :

- ? Mission 0 : Mission diagnostique
- ? Mission 1 : réalisation de l'Avant-projet Sommaire (APS)
- ? Mission 2 : Réalisation de l'Avant-projet Détaillé (APD).

3. Cout Prévisionnel

Le coût global de réalisations de ces études est de 10 millions FCFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations constituent un unique lot.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est national et ouvert à tous les bureaux d'études installés au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le FEICOM et le Budget de la CUB exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Services Techniques de la Mairie de la Ville de Bertoua, sise au 147, avenue AHMADOU AHIDJO (Téléphone : 698 93 69 34).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au service des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bertoua, sise au 147, avenue AHMADOU AHIDJO (Téléphone : 698 93 69 34) dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt milles (20 000) FCFA** à la recette municipale de la ville de Bertoua, sise au 83, rue AVOM Raymond, Bodomo.

N° 147, Avenue AMADOU AHIDJO, Mokolo | Email : cubertoua@yahoo.fr Tél : 222 241 167

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original, six (06) copies marquées comme tels et une (01) copie numérique, devra parvenir au service des marchés publics de la Communauté Urbaine de Bertoua, sise au 147, avenue AHMADOU AHIDJO (Téléphone : 696 02 36 84), au plus tard le **10 AOUT 2021 à 10 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/CUB_MV/SG/DST//CIPM/2021 DU 14 JUIL 2021 POUR LES ETUDES EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRAITEMENT ET DE GESTION DES BOUES DE VIDANGE DANS LA VILLE DE BERTOUA.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des études est de Quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

La caution est fixée à deux cent mille (200 000) milles FCFA.

12. Recevabilité des Offres

Les autres pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **10 AOUT 2021 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation Des Marchés de la Mairie de la Ville de Bertoua au 2ème étage du bâtiment abritant la recette municipale, sise au 83, rue AVOM Raymond, Bodomo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux termes de Référence du DAO et à la qualification des candidats.

14.1. Critères éliminatoires

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives et à la qualification des candidats pour l'ouverture des propositions financières.

Ces critères sont les suivantes :

? absence de la caution de soumission,

? Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives,

? Présence d'informations financières dans le dossier administratif ou l'offre technique ;

? Note technique inférieure à 80% des points sur 100 ;

14.2. Critères essentiels

La note technique minimale pour l'ouverture des propositions financières de 80% des critères essentiels.

Les offres techniques seront évaluées selon les critères essentiels suivant :

Critères d'Evaluation

Qualifications et compétence du BET pour la mission 30

Moyens techniques et matériels du BET 10

Qualité technique de l'offre, organisation, méthodologie, analyse critique et propositions 10

Expérience et qualification du personnel affecté à la mission 50

Total 100

Ces critères sont détaillés par des sous-critères au niveau du RPAO.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Techniques de la Communauté Urbaine de Bertoua, sise au 147, avenue AHMADOU AHIDJO (Téléphone : 698 93 69 34). Courriel : menyeessalasergeeric@yahoo.fr

BERTOUA le 14 Juillet 2021

Le MAIRE

DIMBELE SODEA Jean Maire

COMMUNE DE YAOUNDE IV**DECISION N°04/D/CA/YDEIV/CIPM/SG/STAMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV;****Vu :**

- La constitution ;
- La Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Le Décret n°87-1365 du 24 Septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé modifié et compléter par le Décret n°2007/117 du 24 Avril 2007 portant création des Communes d'Arrondissement ;
- Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- Le Décret n°2012/074 du 8 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics et son modificatif n°2013/271 du 05/08/2013 ;
- Le Décret n°2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP);
- Le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2012/74 du 08 mars 2012 portant création des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N° 000291/A/MINDDEVEL/DCTD du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints, à l'issue du Scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, Département du Mfoundi, région du Centre;
- La Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du Code des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°003/ CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la Passation, l'exécution et le Contrôle des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°04/AONO/CA/YDE IV/CIPM du 25 Mai 2021 relatif

aux travaux de construction des équipements d'éclairage public dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV ;

- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Mairie de Yaoundé IV en date du **30/06/2021**.

Décide :

Article 1^{er} : le soumissionnaire **NOUDICAM PLUS SARL, BP : 15190 Douala, tél : 699683616**, est retenu pour l'exécution des travaux de construction des équipements d'éclairage public dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **soixante-un Millions deux cent quarante milles quatre cent quatre-vingt (61 240 480) Francs CFA** et un délai d'exécution de 3 mois;

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Juillet 2021

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

PORT AUTONOME DE DOUALA

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 102/AOIR/CIPM-AS/PAD/2021 DU 12/07/2021 RELATIF A L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE GESTION ÉLECTRONIQUE DES DONNÉES, D'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE ET DE GESTION DOCUMENTAIRE AU PORT AUTONOME DE DOUALA.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
3109010

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala (PAD) lance un Appel d'Offres International Restreint en vue de l'acquisition du logiciel de gestion électronique des données, d'archivage électronique et de gestion documentaire au Port Autonome de Douala (PAD).

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter portent sur :

- fourniture, installation et paramétrage du logiciel ;
- formation des utilisateurs ;
- démonstration et audit initial ;
- garantie et maintenance ;
- fonctionnalité technique du logiciel.

Les détails sont indiqués dans le Cahier des Spécifications Techniques, pièce 4.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **cent trente-un million cent soixante-quinze mille (131.175.000) FCFA Toutes Taxes comprises.**

4. Participation et origine

La participation à cet appel d'Offres est restreinte aux sociétés pré-qualifiées ci-après :

N°	DÉSIGNATION	ADRESSE
01	ST DIGITAL	B.P : 32-Douala
02	ICCSOFT	BP :241222 Douala
03	ZAMKO LTD	BP :12468 Yaoundé

04	TRUSTWARE	BP : 1184 Douala
05	LEAP HEAD	B.P :4197-Yaoundé
06	INFASME	97 Omar Ibn Elkhatab Street, Cairo, egypt info@infasme.com
07	SWISS ECO CONCEPT	BP :1684 Yaoundé

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'offres sont financées par le budget du PAD Exercices 2021 et suivants, ligne budgétaire n° 3109010. Le montant prévisionnel est de **cent trente-un million cent soixante-quinze mille (131.175.000) FCFA Toutes Taxes comprises.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales / Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 – Fax 233.42.67.97, dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés et des Contrats de Partenariats du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sis au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** au compte **CAS-ARMP n° 33598860 001 - 94** ouvert dans les agences BICEC du CAMEROUN.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés et des Contrats de Partenariats du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sise au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD, au plus tard le **01/09/2021 à 12 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT
N° 102/AOIR/CIPM-AS/PAD/2021 DU 12-07-2021 RELATIF A L'ACQUISITION DU LOGICIEL DE GESTION
ÉLECTRONIQUE DES DONNÉES, D'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE ET DE GESTION DOCUMENTAIRE AU PORT
AUTONOME DE DOUALA. Financement : Budget PAD, Exercices 2021 et suivants
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

«Les soumissionnaires remettront en plus du pli fermé visé ci-dessus, le fichier numérique de leur offre (dossier administratif, offres techniques et financières

9. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de six (06) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou organisme financier autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont le modèle figure à la pièce 7 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **2 623 500 (Deux millions six cent vingt-trois mille cinq cent Francs)** CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

L'heure limite de dépôt des offres est 12 heures à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **01/09/2021** à 13 heures à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres

13. Critères d'évaluation**Principaux critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission ou la non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48;
- Spécifications techniques non conformes ;
- Absence des fiches techniques du matériel et/ou logiciel proposé ;
- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou non authentiques ;
- Absence ou omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif et estimatif ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon)
- Absence du fichier numérique des offres dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à 17 « OUI » sur 21 ;

Les principaux critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (OUI) ou (NON) et se fera sur la base des critères suivants

- 1)Présentation générale de l'offre ;
- 2)Références du soumissionnaire (première et dernière page des marchés et attestation de bonne fin) ;
- 3)Qualification des intervenants ;
- 4) Planning prévisionnel et délai d'exécution;
- 5) Description de la méthodologie du travail ;
- 6)Capacité financière.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu le score technique de 17 « OUI » sur 21 sur les critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

14. Attribution

Le Marché sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre financière sera la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Toute demande de renseignements complémentaires, concernant le présent dossier d'Appel d'Offres, peut être obtenue auprès du Centre de la Documentation et des Archives du PAD, BP 4020 Douala, Tel: (237) 233 40 54 45; Fax (237) 233-42-01-33, E-mail : pad@pad.cm.

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision N° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017. Contacts : TEL : (+237) 233.42.01.33 FAX : (+237) 233.42.67.97

DOUALA le 12 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

MINISTÈRE DES DOMAINES DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIÈRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005262/AONO/MINDCAF/CIPM/2021 DU 14 JUILLET
2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU LOGEMENT ATTRIBUE AU PRESIDENT DE LA
COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME, EN
PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BIP MINEPATEXERCICE : 2021IMPUTATION : 55 94 709 07
110000 2228**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 94 709 07 110000 2228

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la protection et du développement du patrimoine de l'Etat, le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières lance un Appel d'Offres National Ouvert **pour les travaux de réhabilitation du logement attribué au Président de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme, en procédure d'urgence.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent globalement :

TRAVAUX PRELIMINAIRES

DEPOSES DIVERSES ET DEMOLITIONS

TRAVAUX DE LA RESIDENCE PRINCIPALE

- Peintures et enduits
- Electricité
- Revêtement et carrelage
- Plomberie et sanitaire
- Maçonnerie
- Couverture et étanchéité

DEPENDANCES

- Peinture
- Plomberie
- Electricité
- Couverture + étanchéité
- Menuiserie bois

GUERITE

. étanchéité

. peinture

CLOTURE

- Maçonnerie et béton armé
- Plomberie
- Enduits
- Menuiserie
- Electricité
- Peinture

3. Cout Prévisionnel

Trente-sept millions quatre cent soixante-quatre mille huit cent soixante-huit (37 464 868) TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, spécialisées dans le domaine des travaux publics et jouissant de capacités juridiques, financières et techniques suffisantes.

5. Financement

BIP MINEPAT 2021

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières sis à l'Immeuble Ministériel N°2, porte 102, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINDCAF, au plus tard le **09 août 2021 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005262/AONO/MINDCAF/CIPM/2021 DU 14 juillet 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU LOGEMENT ATTRIBUE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME, EN PROCEDURE D'URGENCE »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **cinq (05) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et authentifiée par une banque ou un organisme financier agréés par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO. Valable pendant trente (30) jours après la date limite de dépôt des offres, d'un montant de FCFA : **750 000 (Sept cent cinquante mille). Cfa Article 80/4 du Code des Marchés Publics.**

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres ou être valide pour l'exercice budgétaire en cours.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou un organisme financier agréé par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le **09 août 2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINDCAF, dans la salle des conférences du MINDCAF à la porte N°235, sise au 2^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel N°2.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires



- pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- absence de la caution de la soumission ;
- absence ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du délai réglementaire de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) années (2018, 2019, 2020) et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes ;
- note technique inférieure à 70% des oui;
- absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

2. Critères essentiels

- Les critères essentiels renseignent sur la qualification technique des candidats.
- Les offres techniques seront évaluées en fonction des critères essentiels ci-après :

N°	critères	Sous critères
I	La capacité financière du soumissionnaire	02
II	Les références de l'entreprise	02
III	Le personnel d'encadrement	10
IV	Le matériel technique essentiel	05
V	La méthodologie et planning	05

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières sis à l'Immeuble Ministériel N°2, porte N°102, dès publication du présent avis.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 14 Juillet 2021

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

COMMUNE DE MAROUA 1

DOSSIER DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°002/DC/C.MRA 1/CIPM/AG/2021 DU 07/07/2021 RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1ER, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL EXERCICE : 2021, IMPUTATION : 650-101

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D
IMPUTATION
650-101

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2021, le Maire de la Commune de Maroua 1er (Maître d'Ouvrage) lance pour le compte de la Commune, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation relative à la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) dans les écoles primaires publiques de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) dans les écoles primaires publiques de la Commune de Maroua 1er, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord, et comprennent tous les matériels prévus dans le cadre du Devis quantitatif et estimatif notamment :

- ? Le matériel de l'administration et pédagogique
- ? Le matériel et produits pharmaceutiques
- ? Le matériel et équipements de sport

3. Cout Prévisionnel

Vingt-sept million deux cent trente-deux mille (27 232 000) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises agréées dans l'acquisition et la fourniture des équipements et matériel didactique installés au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par Budget du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Maroua 1er dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel. 697606824

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au Secrétariat Particulier de la Commune de Maroua 1er dès publication du présent Avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille francs (25 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de Maroua 1er

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont l'original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat de la Commune de Maroua 1er au plus tard le **02/08/2021 à 14 heures**, heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**DOSSIER DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE N°002/DC/C.MRA 1/CIPM/AG/2021 DU 07/07/2021
RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES
PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1ER, DEPARTEMENT DU
DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT : Budget COMMUNAL

**EXERCICE : 2021,
IMPUTATION : 650-101**

10. Delai de Livraison

Les délais maximums prévu par les Maîtres d'Ouvrages pour la livraison du matériel objet de la présente Demande de Cotation sont de : Trente (30) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer la livraison.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 de la DCO, d'un montant de **quarante cent mille (400 000) de francs CFA**, et valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, des offres techniques et financières qui aura lieu le **02/08/2021 à 15 heures**. Dans la salle des délibérations de la Commune de Maroua 1er, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation**13. Critères d'évaluation****13.1. Principaux critères éliminatoires**

- ? Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- ? Inexistante de la caution de soumission

13.2. Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés Publics compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- ? Présentation générale de l'Offre.
- ? Références de l'Entreprise ;
- ? Matériel de livraison ;
- ? Capacité de financement ;
- ? La disponibilité du matériel et des équipements de livraison (véhicule de livraison)

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière. L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier de Demande de Cotation.

15. Attribution

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière. L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier de Demande de Cotation. Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er. Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS la Commune de Maroua 1er au numéro suivant : 697606824 et au Ministère des Marchés Publics aux numéros 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

MAROUA le 7 Juillet 2021

Le MAIRE

HAMADOU HAMIDOU

PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE DU SYSTÈME DE SANTÉ

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 000037/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/SPM/2021
DU 14 JUILLET 2021 RELATIF À LA SÉLECTION D'UN AUDITEUR EXTERNE POUR L'AUDIT COMPTABLE
ET FINANCIER DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE DU SYSTÈME DE SANTÉ
(PRPSS) POUR LES EXERCICES 2021 ET 2022 AVEC PÉRIODE DE GRÂCE AU 30 AVRIL 2023.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un Crédit de l'Association Internationale pour le Développement (AID/IDA) et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Crédit (57900-CM et IDA 6220-CM, et les accords de dons TFA2177, DON D-3000 (guichet IDA 18)) pour effectuer des paiements au titre du Contrat de l'Auditeur Externe pour l'Audit Comptable et Financier du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS) pour les exercices 2021 et 2022 avec période de grâce au 30 avril 2023.

Le PRPSS a pour objectifs (a) d'accroître l'utilisation et améliorer la qualité des services de santé avec un accent tout particulier sur la santé reproductive, maternelle infantile, des adolescents et les services de nutrition pour la population du Cameroun y compris les réfugiés et les Communautés hôtes, et, (b) en cas d'urgence éligible fournir une réponse immédiate et efficace à cette urgence.

Le Projet a quatre composantes :

- **Composante 1** : Renforcement de la prestation de services de santé (124 millions de dollars)
- **Composante 2** : Renforcement des capacités institutionnelles pour une meilleure performance du système de santé (23 millions de dollars)
- **Composante 3** : Renforcement des mesures d'urgence, services de santé reproductive, eau, hygiène sanitaire en faveur des réfugiés et des communautés hôtes dans les régions du Nord et de l'Est (10 millions de dollars) :
- **Composante 4** : Réponses aux situations d'urgence (6 millions de dollars)

La présente mission portera sur l'ensemble des dépenses du Projet effectuées sur les Crédits pour les exercices 2021 et 2022 avec période de grâce au 30 avril 2023.

2. Consistance des prestations

La Cellule Technique Nationale a en charge de maintenir une documentation acceptable des transactions. Les Services seront réalisés en conformité aux normes internationales d'audit « ISA » (International Standards on Auditing) édictées par la Fédération Internationale des Experts Comptables, IFAC (International Federation of Accountants), incluant des tests et les procédures d'audit ainsi que les vérifications, que l'auditeur jugera nécessaires au regard des circonstances.

L'auditeur s'assurera que :

- a) Toutes les ressources de la Banque et extérieures ont été employées conformément aux dispositions des accords de crédit IDA ((57900-CM et IDA 6220-CM, et les accords de dons TFA2177, DON D-3000 (guichet IDA 18), dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies.
- b) Les fonds de contrepartie nationale (budget de l'Etat) ont été obtenus et employés conformément aux dispositions des accords de financement applicables, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles ils ont été fournis ;
- c) Les acquisitions des biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions des accords de financement applicables fondés sur les procédures de passation de marché de la Banque Mondiale et ont été proprement enregistrés dans les livres comptables ;
- d) Tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives au Projet (y compris les dépenses couvertes par des relevés de dépenses ou des rapports de suivi financier) ;
- e) Les Comptes Désignés sont gérés eu égard aux dispositions des accords de financement ;
- f) Les comptes du Projet ont été préparés sur la base de l'application systématique des normes du Système Comptable OHADA et donnent une image fidèle de la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice ainsi que des ressources reçues et des dépenses effectuées au cours de l'exercice clos à cette date.
- g) La performance financière globale du Projet est satisfaisante ;
- h) Les actifs immobilisés du Projet sont réels et correctement évalués et le droit de propriété du Projet ou des bénéficiaires sur ces actifs est établi en conformité avec l'accord de financement ;
- i) Les dépenses inéligibles dans les demandes de remboursement de fonds identifiées lors de l'audit ont été remboursées au Compte Désigné. Ces dépenses feront l'objet d'une note séparée dans le rapport d'audit.

En conformité avec les normes de l'IFAC, l'auditeur devra accorder une attention particulière aux points suivants :

- a) **Fraude et Corruption** : Conformément à la **norme ISA 240 (Prise en compte du risque de fraude et d'erreur lors de l'audit des comptes)**, l'auditeur devra identifier et évaluer les risques de fraude, obtenir ou fournir des preuves d'audit suffisantes d'analyse de ces risques et traiter de manière appropriée les fraudes identifiées ou suspectées.
- b) **Lois et Règlements** : En élaborant l'approche d'audit et en exécutant les procédures d'audit, l'auditeur devra évaluer la conformité de l'Unité de Coordination du Projet avec les lois et les règlements qui pourraient affecter significativement les états financiers comme requis par la norme **ISA 250 (Prise en compte du risque d'anomalies dans les comptes résultant du non-respect des textes légaux et réglementaires)**.
- c) **Gouvernance** : La communication avec les responsables du Projet en charge de la Gouvernance des points d'audit significatifs en conformité avec la norme **ISA 260 (Communication sur la mission avec les personnes en charge de la Gouvernance)**.
- d) **Risques** : Dans l'objectif de réduire les risques d'audit à un niveau relativement faible, l'auditeur mettra en œuvre les procédures d'audit appropriées en réponse aux risques d'anomalies identifiés à l'issue de son évaluation. Cela en conformité avec la norme **ISA 330 (Procédures d'audit mises en œuvre par l'auditeur à l'issue de son évaluation des risques)**.

La mission sera confiée à un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA. Le Cabinet adjudicataire de l'audit portant sur la précédente période n'est pas concerné pour la présente mission d'audit.

Il est prévu que les prestations soient fournies et achevées au courant du deuxième trimestre de l'année consécutive à l'exercice considéré, sur une période ne dépassant pas quatre (04) semaines par exercice.

3. Participation et origine

La Cellule Technique Nationale invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.
Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont les suivants :

- Etre un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, de bonne réputation, ayant au moins 10 ans d'expérience avérée, faisant profession habituelle de réviser les comptes ;
- Etre régulièrement inscrit au Tableau d'un ordre des Experts Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF ;
- Posséder au moins trois (03) expériences similaires pertinentes en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA ;
- Justifier de bonnes capacités techniques et managériales comprenant entre autres : la structure organisationnelle du Cabinet et les qualifications des membres clé du Cabinet en relation avec la mission.

4. Financement

Crédit de l'Association Internationale pour le Développement (AID/IDA)

5. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 4 AOUT 2021 à 15 H 30 mn (heure locale) à la Cellule Technique Nationale du Projet de Renforcement du Système de Santé (PRPSS), sise au quartier Bastos, lieu-dit entrée Golf-Yaoundé, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, ruelle face Blaz Design, Immeuble AKWA, Tél : +237 697 81 21 88/697 06 53 00, Email : prpss_ctn_pbf@yahoo.com, avec copie à sobka2@yahoo.fr avec la mention :

« AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°000037ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/SPM/2021 DU 14 JUILLET 2021 relatif à la Sélection d'un Auditeur Externe pour l'Audit Comptable et Financier du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS) pour les exercices 2021 et 2022 avec période de grâce au 30 avril 2023.

NB : les soumissions par email du dossier de manifestation d'intérêt ne seront pas recevables. »

6. Critères d'évaluation

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, Janvier 2011 » (« **Directives de Consultants** »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

7. Renseignements Complémentaires

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Le Cabinet ou du Groupement de Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous aux heures suivantes : de 08h 00 à 16h 00, heures locales.

8. Evaluation et publication des resultats

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût » (SQFC), telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale édition de Juillet 2016, revue en Janvier 2017, puis en Octobre 2017 et la langue de travail est le français ou l'anglais.

YAOUNDE le 14 Juillet 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BEVANG FIRMIN

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 073/20/AONO/SDCC/CIPM DU 07 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE POUR MANITOU A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de six (06) lots de pièces rechange pour MANITOU à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture de six (06) lots de pièces de rechange pour MANITOU SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises, de l'opération envisagée ont été évalués à l'issue des études préalables à 60 000 FCFA pour le lot 1, 68 000 000 FCFA pour le lot 2, 70 000 000 FCFA pour le lot 3, 27 000 000 FCFA pour le lot 4, 60 000 FCFA pour le lot 5 et 70 000 000 FCFA pour le lot 3..

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres, qui porte sur la fourniture de trois (03) lots d'équipements d'automatisme pour les usines d'égrenage la SODECOTON est lancé en six (06) lots :

Lot 1 : Fourniture d'un lot de pièces électriques et divers;

Lot 2: Fourniture d'un lot de vérins de direction ;

Lot 3 : Fourniture d'un lot de flexibles et divers;

Lot 4 : Fourniture d'un lot de kits de séparation et divers ;

Lot 5: Fourniture d'un lot de pièces moteurs et divers 1;

Lot 6 : Fourniture d'un lot de pièces moteurs et divers 2

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2021

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **120 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12

agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala, Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 04/08/2021 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°073/20/AONO/SDCC/CIPM DU 07 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE DE S
(06) LOTS DE PIECES DE RECHANGE POUR MANITOU A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu magasin transit de la SODECOTON à Garoua dans un délai de 60 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à 1 200 000 FCFA pour le lot 1, 1 360 000 FCFA pour le lot 2, 1 400 000 FCFA pour le lot 3, 540 000 FCFA pour le lot 4, 1 200 000 FCFA pour le lot 5 et 1 400 000 FCFA pour le lot 6 valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOT dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 04/08/2021 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1- De l'absence d'une pièce administrative ou de la non-conformité après le délai réglementaire accordé ;
- 2- De l'absence de la caution de soumission ;
- 3- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4- De l'absence des fiches techniques fournis par le fabricant ;
- 5- De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrite:

6- De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

7- Non-respect de deux (02) critères essentiels

8- De la non-conformité du modèle de soumission ;

9- De l'Obtention de moins de 80% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

. Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées dans le document n°5 du présent DAO ;

. Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;

. Critère n° 1D : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément ; **la pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque et au moins égale à 30 millions FCFA pour le lot 1, 34 millions FCFA pour le lot 2, 35 millions FCFA pour le lot 3, 13,5 millions FCFA pour le lot 4, 30 millions FCFA pour le lot 5 et 35 millions FCFA pour le lot 6; comptant pour 15 %

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2019, 2018 et 2017 au moins égal à 60 millions FCFA pour le lot 1, 70 millions FCFA pour les lots 2, 70 millions FCFA pour les lots 3, 27 millions FCFA pour le lot 4, 60 millions FCFA pour le lot 5 et 70 millions FCFA pour le lot 6 ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

15. Attribution

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse. A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut-être attributaire de six (06) lots.**

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu au magasin transit de la SODECOTON Garoua II.

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 7 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 05/AAMI/MINJEC/SG/DAG/SDBBM/SM/2021 DU 07 JUIL
2021 RELATIF A LA SELECTION DES CABINETS D'ARCHITECTES/BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES
POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DU PROJET DE
REHABILITATION ET D'EXTENSION DES BATIMENTS ANNEXES « B » ET « C » DES SERVICES
CENTRAUX ET CERTAINES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES JEUNES DU MINJECMAITRE
D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUEFINANCEMENT : BIP
MINJEC - EXERCICES 2021 - IMPUTATION : 26 348 05 340010 2030BIP MINEPAT - EXERCICES 2021,
2022 ET 2023 - IMPUTATION : 94 709 04 110000 2025**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

1.CONTEXTE

Au cours de l'exercice 2015, **Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement** avait attribué au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique l'ancien site ayant préalablement abrité les services de l'Agence de Coopération Française sis au Centre Administratif de Yaoundé.

Dans cette optique et dans le souci d'améliorer les conditions de travail de son personnel et pour accroître la performance des services, le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique a élaboré, courant 2015, un programme quinquennal de développement des infrastructures pour la période 2016-2021.

Pour ce faire, les services du MINJEC en collaboration avec ceux du MINDCAF, ont élaboré des dossiers « d'Avant Projet Sommaire » relatifs aux projets de réhabilitation et d'extension des bâtiments annexes « A », **d'une part (Phase 1)**, « B » et « C » **(Phase 2), d'autre part.**

Dans cette perspective, le projet de réhabilitation et d'extension du Bâtiment Annexe « A » du MINJEC sis au Centre Administratif de Yaoundé, qui constitue la **Phase 1** de ce programme, a été priorisé dans le Budget 2016 du MINJEC.

Aussi, deux dotations budgétaires respectives de **671 millions de francs CFA** et **67 millions de Francs CFA** ont été prévues dans le BIP 2016, respectivement pour la réalisation desdits travaux, **d'une part**, et pour les études architecturales et techniques, **d'autre part**.

Dans le cadre du processus de contractualisation des travaux et aux termes d'un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé en Janvier 2016 par le Maître d'Ouvrage, trois (03) consultants sont pré-qualifiés pour la réalisation des études architecturales et techniques de cet important édifice.

En Mars 2016, le Dossier d'Appel d'Offres National Restreint y relatif a été transmis au MINMAP pour suite de la procédure conformément aux dispositions du DAO, le délai initial d'exécution des études préalables était fixé à trois (03) mois : ce qui permettait un processus de contractualisation des travaux vers le mois de Mai 2016, et le démarrage effectif des travaux courants en Juillet 2016.

Après avoir constaté quelques dysfonctionnements au niveau du processus de contractualisation des travaux, et compte tenu des nécessités et de l'urgence du projet, l'Autorité Contractante optera pour la notification au Maître d'Ouvrage et par lettre n° 5682/M1NMAP/SG/DGM1/DMBEC/CEAS du 11 Août 2016 d'un accord exceptionnel pour la passation, suivant la procédure de droit à gré, de trois (03) marchés au profit des sociétés **SIKABAT BTP** et **CFAO TECHNOLOGIES** pour ce qui est des travaux, **d'une part**, le Groupement **EDJO'O INGENIERIE/2KAP CONCEPT** en ce qui concerne la maîtrise d'œuvre, **d'autre part.**

S'agissant du Lot n°01 « Génie Civil et Autres lots techniques » attribué à la société SIKABAT BTP Sarl, le coût initial des travaux a été arrêté à **540 881 354 Franc CFA TTC**, pour un délai d'exécution initial de vingt six (26) mois :

En ce qui concerne le lot n°02 « Courants faibles et réseaux ondulés » attribué à la société CFAO technologies, le coût initial des travaux a été fixé à **130 050 000 Francs CFA TTC** et les délais d'exécution du quatorze (14) mois :

Quant à la maîtrise d'œuvre des travaux sus évoqués, attribuée au Groupement EDJO'O Ingénierie/2KAP Concept, le coût initial des prestations était de **86 605 313 Francs CFA** pour un délai d'exécution de 27 mois.

Les travaux de cette première phase ont été réceptionnés en Septembre 2020.

2. Justification

Dans la perspective de l'achèvement des travaux de réhabilitation et d'extension du Bâtiment Annexe « A » de sa réception et de son occupation imminente, il s'avère urgent et impérieux d'instaurer la **Phase 2** de cet important Programme de développement des infrastructures et qui porte notamment sur la réhabilitation et l'extension des Bâtiments « B » et « C » dont les études partielles de l'Avant Projet Sommaire » ont été confectionnés courant 2016, et sont disponibles à ce jour.

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des Cabinets d'Architectes ou des Bureaux d'Etudes Techniques désireux de participer à la pré-qualification en vue de la constitution d'une liste restreinte devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la sélection des cabinets d'architectes/bureaux d'études techniques pour la réalisation des études architecturales et techniques du projet de réhabilitation et d'extension des Bâtiments Annexes « B » et « C » devant abriter les services centraux et certaines structures d'encadrement des jeunes du MINJEC (phase é du programme).

1. Objectif général

L'objectif général de la mission est de réaliser les études préalables complètes du projet de réhabilitation et d'extension des Bâtiments « B » et « C » des services centraux du MINJEC aux fins d'améliorer les conditions de travail des personnels du département ministériel.

2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de la prestation sont :

- Parachever les études architecturales et techniques du projet de réhabilitation et d'extension des Bâtiments « B » et « C » des services centraux du MINJEC ;
- Elaborer les études géotechniques et topographiques du projet ;
- Evaluer les coûts de construction et d'équipements des différentes composantes du projet ;
- Confectionner les Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) pour le recrutement des entreprises devant réaliser les travaux ;
- Elaborer un Plan de Gestion Environnemental et Social du projet.

3. Consistance des prestations

Les prestations attendues du Cabinet d'Architectes/Bureau d'Etudes Techniques consisteront en la réalisation des prestations ci-après :

1. Etudes architecturales et techniques :

S'agissant des études architecturales et techniques, il s'agit notamment de :

Actualiser l'Avant-Projet Sommaire (APS) ;

Elaborer l'Avant-Projet Détaillé (APD) notamment les :

- *Plans architecturaux à l'échelle 1/50e, façades, les perspectives, coupes, plans de masse etc... ;*
- *Plans techniques des structures (fondations, superstructures, ferraillements, coffrages etc. ...) ;*

- *Elaborer un Plan de Gestion Environnemental et Social;*
- *Évaluer les coûts estimatifs des différentes composantes du Projet ;*
- *Confectionner le Dossier d'Appel d'Offres des travaux de réhabilitation et d'extension des Bâtiments « B » et « C » des services centraux du MINJEC ;*
- *Produire la mouture à soumettre à la validation ;*
- *produire le rapport final et cinq (05) jeux de Plans à l'échelle 1/50e y compris la version électronique.*

1.1 Actualisation de l'Avant-Projet Sommaire (APS)

Il s'agira dans cette phase de revoir le projet d'APS mis à sa disposition par le maître d'ouvrage en y incluant les nouvelles orientations et recommandations.

Le consultant devra pour valider cette phase se conformer :

- Au programme architectural proposé par le maître d'ouvrage ;
- Aux observations et réserves ;
- A la conformité du dossier APS complet par rapport aux TDR, aux normes et règlements en vigueur, et aux règles de l'art.

a) Le Consultant mettra à la disposition du Maître d'ouvrage les documents ci-après :

- *Un plan masse du terrain ;*
- *Un levé topographique ;*
- *la solution d'ensemble (parti général et solution technique) à retenir pour l'ensemble des ouvrages, ainsi que la répartition des ouvrages et leurs liaisons dans l'espace.*

b) Etablissement du dossier d'Avant-Projet - Sommaire (APS).

Il comporte :

b.1 Des pièces graphiques

- *1 plan masse échelle 1/200 ;*
- *2 perspectives couleurs du projet ;*
- *la vue principale du projet ;*
- *la vue mettant en relief les différentes composantes du projet ;*
- *l'ensemble ci – après à l'échelle 1/100e ;*

- une coupe perpendiculaire (longitudinale) ;
- une coupe parallèle (transversale) ;
- les plans des différents niveaux.

- L'étude sommaire des équipements techniques et technologiques ;

b.2 Des pièces écrites

Une note d'au moins six pages expliquant :

- le fonctionnement et la partie architecturale retenue ;
- le choix des structures porteuses et spécialement des fondations ;
- le calcul du rapport surface hors œuvre / surface utile pour l'ensemble du programme.
- les notes de calcul qui doivent fixer clairement les hypothèses qui serviront de base de calcul à l'APD.

1.2. Elaboration de l'Avant-Projet - Détaillé (APD)

Le dossier d'Avant - Projet - Détaillé comprend trois parties :

Un mémoire à caractère à la fois descriptif, explicatif et justificatif consacré à :

- L'indication de l'ensemble des dispositions réglementaires, des servitudes et de l'application qui en est faite ;
- La justification des types d'ouvrages préconisés, en particulier par un exposé et une étude comparative des différents types d'ouvrages raisonnablement envisageables dans le cadre de la solution d'ensemble retenue, le cas échéant, des variantes susceptibles d'être admises ;
- La description des ouvrages et de leurs principaux composants de construction dans la mesure où c'est nécessaire pour la compréhension des plans et en tout état de cause pour expliquer les modes de construction ainsi que l'adéquation aux standards d'occupation et d'utilisation ;
- L'indication des dates souhaitables et délais normaux d'exécution et d'utilisation ;
- L'indication des lots techniquement homogènes qui donneront lieu chacun à une spécification particulière ;
- L'indication des bases d'évaluation détaillée des dépenses afférentes à l'exécution et de l'incertitude qui y est attachée ;
- Les facilités d'accès des personnes handicapées aux différents niveaux de l'immeuble.

Un dossier technique des ouvrages, comprenant :

Les pièces graphiques :

- Les plans topographiques (levées et courbes de niveaux sur l'ensemble du site) ;
- Les plans d'ensemble : vues en plan, coupes, façades, élévations et profils aux échelles 1/100^{ème} et 1/50^{ème} représentant les ouvrages dans leur connaissance et définissant leur adaptation au terrain, avec l'indication des surfaces offertes et en regard des surfaces demandées dans le programme ;
- Les plans et schémas de principe des principaux équipements ;
- Les plans des éléments répétitifs à l'échelle 1/20^{ème} ;
- Les plans généraux (plan de masse, plans des VRD, etc, aux échelles 1 :100^{ème} ou 1/200^{ème}).
- Les plans des réseaux VRD existants ;
- Le plan de terrassement des plates formes ;
- Les plans de voirie à l'échelle 1/200^{ème} et 1/200^{ème} avec des profils ;
- Le plan d'assainissement ;
- Le plan du réseau d'eau ;
- Les plans d'électricité, du réseau téléphonique et d'éclairage public ;
- Les plans du réseau informatique ;
- Les plans de clôture et des bassins d'eau (s'il y a lieu) ;
- Le plan de raccordement des réseaux proposés aux réseaux publics ;
- Les plans de structure : fondations et superstructure ;
- Plans détaillés de structure (coffrage) avec leurs nomenclatures, détails de construction, notes de calcul et justificatifs ;
- Climatisation et ventilation forcée, calculs et justificatifs ;
- Electricité et téléphone, signalisation et installation phonique, système d'appel, implantation des points lumineux, du téléphone, des circuits sur les plans architecturaux, les tableaux coupe-circuits ;
- Equipements technologiques ;
- Plans au niveau des détails d'exécution, s'il y a lieu, calculs et justificatifs ;
- Plomberie, tracé des réseaux sur le plan à l'échelle 1/50^{ème} et, détails à l'échelle de 1/20^{ème} ou 1/10^{ème}, repérage des chutes et colonnes sur les plans d'exécution architecturaux, spécifications concernant les ouvrages particuliers avec calculs et justificatifs ;
- VRD.
- Les plans définitifs d'exécution pour les plates formes, coupes sur profils en long et en travers des voies, détails des réseaux d'assainissement avec dimensionnement des canalisations.

Les pièces écrites :

- Le rapport de sondage géotechnique du site,
- Le devis descriptif des lots architecturaux et technologiques, qui sera établi lot par lot et en fonction des articles portés au cahier des charges.

quantitatif. Chaque article sera décrit dans le détail tant sur la mise en œuvre que sur la qualité exigée et les méthodes de contrôle ainsi que le descriptif de position. Pour les équipements techniques, les marques ou références devront être précisées ;

Le devis du permis de bâtir

Les concepteurs devront constituer et déposer, à partir du dossier de l'APD approuvé un dossier de demande de permis de bâtir. A ce stade APD, le concepteur tiendra compte de toutes les remarques et observations émises lors de l'approbation de l'APD. Elles seront rassemblées dans un dossier à caractère d'annexe à l'APD.

2. Etudes géotechniques et topographiques ainsi que l'élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale:

En ce qui concerne les études géotechniques, l'objectif de la mission est de :

- De définir la nature des sols de fondation en liaison avec la géologie du site ;
- De choisir en fonction de la nature de l'ouvrage et du site, le type de fondation le plus approprié ;
- De déterminer les tassements des sols sous l'influence des charges à porter par les bâtiments projetés.

a- Essais à réaliser :

La liste non exhaustive des essais à effectuer est indiquée ci-après :

Les essais in situ :

- Sondage au pénétromètre dynamique lourd. Ces essais permettront au cocontractant de mesurer la variation de la résistance à la rupture en pointe du sol (rpd) induites par la différence de compacité entre les couches de terrain traversées.
- Forage à la tarière manuelle : ces essais lui permettront de déterminer la nature des différentes couches du sol superficielles traversées ;
- Sondage pressiométrique : il consiste à mesurer in situ la déformation d'un sol ou d'une roche meuble sous l'effet de l'expansion d'une sonde cylindrique à membrane souple mise sous pression ;

Les essais de laboratoires ;

- L'analyse granulométrique. Elle a pour but de permettre au prestataire de déterminer les différentes classes granulaires contenues dans le sol ainsi que leurs proportions respectives.
- Les limites d'Atterberg. Elles ont pour but de permettre au prestataire de définir les limites entre les différents états d'humidité du sol.
- Le cisaillement rectiligne du sol qui conduit à la détermination de la cohésion et de l'angle de frottement interne d'un sol lesquels sont nécessaires à l'évaluation entre autre de la capacité portante d'une fondation.
- L'essai de compressibilité. Il permet au cocontractant de déterminer certaines caractéristiques du sol (indice de compression, indice de gonflement, pression de préconsolidation) nécessaire à l'évaluation des tassements ;
- La teneur en eau naturelle d'un sol est le rapport entre le poids d'eau contenu dans certain volume de sol et le poids des grains solides contenus dans le même volume.
- L'essai proctor permettra au prestataire de déterminer pour un compactage d'intensité donnée, la teneur en eau à laquelle on peut obtenir le plus haut degré de compactage d'un sol pour obtenir la densité.

NB : Tous les essais seront réalisés aux directives de l'Administration et en conformité avec les normes en vigueur. Les résultats devront permettre de choisir les solutions techniques optimales.

b- Documents de l'étude

Un rapport d'étude sera fourni au terme de cette étude et comportera les recommandations sur les documents des fondations. Les documents suivants seront joints en annexe :

- Le schéma d'implantation des sondages ;
- Les coupes lithologiques du sol ;
- Le niveau de la nappe phréatique ;
- Les diagrammes pressiométriques de sondages pressiométriques effectués ;
- l'exploitation et l'interprétation des différents résultats des essais in situ et laboratoire ; les fiches géotechniques ;
- Et toutes les autres données ou recommandations jugées utiles.

2.2 : Les études topographiques

Quand aux études topographiques, il s'agira notamment de procéder à l'établissement du :

a. Système de coordonnées

Les études devront être rattachées au Réseau Géodésique National du Cameroun (RGNC) dont les paramètres géodésiques sont les suivantes :

- Système : WGS84/ITRS
- Référentiel : ITRS 2008 Epoque 2011.5

- Ellipsoïde : GRS80
- Système de projection : UTM fuseau 32 et/ou 33 Nord
- Système altimétrique : Model géoïdal camerounais CGM11 qui est une adaptation du model de Géoïde EGM 08 au réseau points GPS, nivelés à partir des points du nivellement général d'Afrique Central.

b. Matériel topographique

Le cocontractant devra fournir les références du matériel de terrain (Fiche technique station totale ou récepteur GPS) qu'il pourra utiliser tant pour l'implantation de la polygonale que pour les autres points relevés. Il s'agit notamment des références ci-après :

- le type d'appareil, les caractéristiques générales, les qualités remarquables ;
- la précision de mesure de l'appareil pour les distances, les angles horizontaux et verticaux ;

Il devra aussi préciser la solution informatique de topographie : le logiciel utilisé pour le traitement des données collectées. Le matériel de terrain devra impérativement être compatible avec ceux utilisés par le maître d'ouvrage. Les formats des fichiers informatiques à fournir seront définis par le chef de service du marché.

c. Tolérances

Les tolérances ci-dessous tiennent compte des caractéristiques techniques de l'appareil déployé pour la réalisation de l'étude. Les points suivants (i à iv) sont donnés à titre indicatif, le maître d'ouvrage ne prenant en compte que les erreurs absolues admissibles.

i. Mesures d'angle (tolérance de fermeture angulaire).

En fonction du matériel utilisé, l'erreur moyenne quadratique sur la somme des mesures d'un nombre « n » d'angles aura pour valeur admissible maximum :

$\pm 2,5 \times m \times \sqrt{n}$ avec :

- m : erreur moyenne quadratique sur un calage en fonction du matériel utilisé.
- n : nombre de calages.

ii. Fermeture de la polygonale en coordonnées :

$2,5 \times (0,05 + 0,002 \times \sqrt{D} + 0,0001 \times D)$ en mètres.

Avec D, la longueur de la polygonale en mètre.

iii. Nivellement géométrique

L'erreur admissible est de :

$\pm 2,5 \times 0,0004 \times \sqrt{L}$ (en mètres),

Avec la distance entre le point considéré et un point connu de la base, exprimée en mètres.

iv. Erreurs absolues admissibles. (Entre bornes successives de la polygonale)

Mesures de distance : 2,5 cm.

Mesure des coordonnées X et Y : 2,5 cm

Mesure de la coordonnée Z : 2 cm.

v. Polygonale

Les points constituant ce canevas seront matérialisés par des bornes parallélépipédiques en béton ou clous d'arpentage répondant aux contraintes de durabilité et d'accès d'accessibilités.

vi. Contrôle des points levés.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de vérifier les éléments ayant été occultés lors du levé ou mal encodés. Cette vérification est effectuée sur base d'une "zone échantillon" de son choix. Le maître d'ouvrage procédera au levé dans cette zone, de plusieurs éléments (en position absolue et/ou relative) et vérifier la cohérence des documents reçus.

2.3 : Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES)**a- Objectifs :**

Pour ce qui est de l'élaboration du PGES, l'objectif de la mission est de :

- Proposer des mesures d'atténuation adaptés, pratique et opérationnelles à toute intervention néfaste à l'équilibre environnemental ou sécuritaire existant ;
- Permettre la préparation du plan de suivi des mesures d'atténuation ;
- Renforcer les capacités au sein des cocontractants dans le processus d'identification, d'évaluation et de suivi des impacts environnementaux et sociaux ;
- Formaliser toutes les dispositions et mesures à prendre par le cocontractant pour assurer une exécution rationnelle et intégrée.

dans les travaux, dans la perspective d'un développement durable ;

Aussi, on s'attèlera à la phase d'exécution des travaux, en plus de ce qui précède, à apporter également dans les pages suivantes des gages pour le respect :

- Des clauses contractuelles liant les potentiels contractants au Maître de l'Ouvrage ;
- De l'ensemble des textes environnementaux en vigueur au Cameroun, y compris les conventions internationales ratifiées par le Cameroun tel que précédemment annoncé ;
- Des normes d'émission et de rejet adoptées par le (s) partenaires(s) financier(s) du programme.

Afin d'être effectif, le présent PGES sera pleinement intégré sous l'effort de gestion globale des projets à exécuter et ce, à tous les niveaux.

b- Moyens

Afin d'adapter ces procédures relatives à l'environnement dans la réalisation des différents projets, l'équipe en charge de l'Environnement le maître d'œuvre aura à effectuer, sur les sites retenus par le maître d'ouvrage, des descentes de terrain qui lui permettront de mieux appréhender les impacts négatifs sur les projets à réaliser et d'en apporter les mesures d'atténuation appropriées.

Pour ce faire, le maître d'œuvre aura à :

- Rencontrer les autorités locales d'une part et les populations riveraines d'autre part pour une meilleure prise en compte de leurs préoccupations ;
- Localiser les interventions sur les emprises du projet en vue d'identifier et par ricochet, de constituer la liste des infrastructures et équipements pouvant être affectés par les travaux.

De manière générale, le consultant entreprendra toutes les actions et prend en considération tous les facteurs en conformité avec les dispositions légales et institutionnelles applicables au marché.

3. Evaluation confidentielle du coût des travaux et des équipements

Une évaluation confidentielle détaillée du coût des travaux sera produite par le Consultant compte tenu des imprévus physiques et de l'augmentation prévisible des prix pendant la durée présumée des travaux. La variation des prix sera basée sur une étude de l'évolution des prix pour les cinq dernières années.

Les éléments des prix nécessaires pour permettre au Bureau d'Etudes de préparer cette évaluation seront déterminés à partir des coûts des intrants entrant dans la constitution de chaque élément de l'ouvrage auxquels seront ajoutés les différents frais généraux et la marge de l'entreprise.

Les montants seront en francs CFA. Le détail estimatif confidentiel inclura une décomposition du coût TTC de l'investissement en coût HT et taxes, puis une décomposition du coût HT en devises et coûts locaux. Il sera accompagné d'une note justificative de répartition des dépenses en devises et en monnaie locale, ainsi que d'un rapport d'analyse des prix unitaires utilisés donnant tous les détails justifiés.

Le devis estimatif confidentiel confectionné par poste et par regroupement de postes suivant les TDR comprendra le coût global des travaux. Une décomposition sera donnée par grands postes et pour chaque grand poste, par séries de prix unitaires. Cette évaluation sera présentée sous la forme d'un dossier confidentiel qui sera remis uniquement au Maître d'Ouvrage et au Chef de Service du Marché.

5. Financement

4. Elaboration des Dossiers d'Appel d'Offres (D.A.O)

Le montant des prestations objet du présent Appel d'Offre est évalué à un montant de 295 000 000 (Deux cent quatre vingt quinze millions) Francs CFA et sera financé conjointement par les Budgets et le Trésor Public de l'Etat et par le Ministère de l'Urbanisme et de la Construction et de la Réhabilitation des Infrastructures.

Le Dossier d'Appel d'Offres (D.A.O) comporte deux parties :

BIP MINJEC - EXERCICE 2021	
FINANCEMENT	- IMPUTATION : 26 348 05 340010 2030
a) La partie I , qui contient les pièces à caractère technique extraites du dossier APD qui serviront de base au contrat :	BIP MINEPAT - EXERCICES 2021, 2022 ET 2023
- les plans, dessins, notes de calculs, résultats de sondages ou autres pièces (voir les articles 12, 13, 14) constitutives du marché engageant ainsi la responsabilité du Concepteur.	IMPUTATION : 94 709 04 110000 2025

- le devis descriptif TCE (Tous Corps d'Etat) ;
- le Cahier des Clauses techniques Particulières (CCTP) ;
- Le devis quantitatif des lots architecturaux ;
- Le bordereau des prix unitaires conforme au devis quantitatif.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, et en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés, Porte 003, Rue ESSONO ELA 3015 Yaoundé 3, BP 16360 Yaoundé, Tel : 222 203 570, au plus tard le 28 juillet 2021 à 15 heures précises.

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 05/AAMI/MINJEC/SG/DAG/SDBBM/SM/2021 DU 07 Juillet 2021

RELATIF A LA SELECTION DES CABINETS D'ARCHITECTES/BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LA
REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DU PROJET DE REHABILITATION ET
D'EXTENSION DES BATIMENTS ANNEXES « B » ET « C » DES SERVICES CENTRAUX ET CERTAINES
STRUCTURES D'ENCADREMENT DES JEUNES DU MINJEC
MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

FINANCEMENT	BIP MINJEC - EXERCICES 2021 - IMPUTATION : 26 348 05 340010 2030
	BIP MINEPAT - EXERCICES 2021, 2022 ET 2023 - IMPUTATION : 94 709 04 110000 2025

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

7. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le soumissionnaire doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués, et feront l'objet de vérification.

1. Volume 1 : Dossier administratif

- a. Une lettre précisant que le Candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres Restreint s'il est présélectionné ;
- b. La copie de la carte du contribuable en cours de validité et certifiée par les Services compétents des Impôts ;
- c. L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- d. Le plan de localisation du candidat ;
- e. L'attestation de non redevance délivrée les services des impôts ;
- f. Le certificat de non exclusion des marchés publics délivré par l'ARMP ;
- g. l'Accord de groupement, le cas échéant ;
- h. une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur et, devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des dossiers.

En cas de groupement des candidats, chaque membre du groupement produira chacune des pièces administratives énumérées ci-dessus à l'exception des **pièces 1 et 3**.

N.B : L'absence ou la non validité des pièces ci-dessus citées entraînera le rejet pur et simple de la candidature

2. Volume 2 : Dossier technique

Le dossier technique du candidat devra comprendre :

- a. **l'organigramme complet du candidat ;**
- b. **la liste du personnel d'encadrement du candidat ;**

Le Candidat fournira la liste définissant le personnel d'encadrement ci-après :

Pour l'Expert, Architecte Sénior, Chef de Mission, les qualifications ci – après seront requises :

ü Etre un Architecte, inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun, diplômé de formation (BACC+5), disposant d'au moins quinze (15) années d'expérience dans le domaine des études et du contrôle des travaux de construction des Bâtiments et Équipements Collectifs.

Une copie du diplôme et une déclaration prouvant que l'expert a bien une telle expérience, en citant les projets réalisés qui lui permettent de remplir ces critères (non du projet, pays, dates, Maître d'Ouvrage, bailleurs de fonds) sont à joindre dans la soumission.

Pour l'Expert, Architecte Junior, les qualifications ci-après seront requises :

ü Etre un Architecte, inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun, diplômé de formation (BACC+5), disposant d'au moins cinq (05) années d'expérience dans le domaine des études et du contrôle des travaux de construction des Bâtiments et Équipements Collectifs.

Une copie du diplôme et une déclaration prouvant que l'expert a bien une telle expérience, en citant les projets réalisés qui lui permettent de remplir ces critères (nom du projet, pays, dates, Maître d'Ouvrage, bailleurs de fonds) sont à joindre dans la soumission.

Pour l'Expert, Ingénieur de Génie civil Senior, les qualifications ci – après seront requises

ü Etre un Ingénieur du Génie Civil, inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil, diplômé de formation (niveau BACC+5), option « structure » ayant au moins quinze (15) années d'expérience dans le domaine de la construction des Bâtiments et Équipements Collectifs ;

Une copie du diplôme et une déclaration prouvant que l'expert a bien une telle expérience, en citant les projets réalisés qui lui permettent de remplir ce critère (non du projet, pays, dates, Maître d'Ouvrage, bailleurs de fonds) sont à joindre dans la soumission.

Pour l'Expert, Ingénieur de Génie civil Junior, les qualifications ci – après seront requises

ü Etre un Ingénieur du Génie Civil inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil, ayant au moins cinq (05) années d'expérience dans le domaine de la construction des Bâtiments et Équipements Collectifs.

Une copie du diplôme et une déclaration prouvant que l'expert a bien une telle expérience, en citant les projets réalisés qui lui permettent de remplir ce critère (nom du projet, pays, dates, Maître d'Ouvrage responsable, bailleurs de fonds) sont à joindre dans la soumission.

Pour l'Expert, Ingénieur de Génie industriel ou électromécanique, les qualifications ci – après seront requises

ü Etre un Ingénieur de Génie Industriel ou Electromécanique (BAC +5) ayant au moins dix (10) années d'expérience dans les projets similaires.

Une copie du diplôme et une déclaration prouvant que l'expert a bien une telle expérience, en citant les projets réalisés qui lui permettent de remplir ce critère (nom du projet, pays, dates, Maître d'Ouvrage, bailleurs de fonds) sont à joindre dans la soumission.

Pour l'Expert, Ingénieur Informaticien option « Réseaux » les qualifications ci-après seront requises :

ü Etre un Ingénieur Informaticien option « réseaux » (Bac +5) ayant au moins dix (10) années d'expérience dans les projets similaires.

Une copie du diplôme et une déclaration prouvant que l'expert a bien une telle expérience, en citant les projets réalisés qui lui permettent de remplir ce critère (nom du projet, pays, dates, Maître d'Ouvrage, bailleurs de fonds) sont à joindre dans la soumission.

Pour l'Expert Environnementaliste, L'expert proposé doit être diplômé Bac+3 au moins, avoir une formation en études environnementales et justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans le management environnemental des projets de BTP.

Une copie du diplôme et une déclaration prouvant que l'expert a bien une telle expérience, en citant les projets réalisés qui lui permettent de remplir ces critères (nom du projet, pays, dates, Maître d'Ouvrage, bailleurs de fonds) sont à joindre dans la soumission.

Pour l'Expert, Ingénieur thermicien les qualifications ci-après seront requises :

ü Etre un Ingénieur thermicien, de niveau (BAC +5) ayant au moins dix (10) années d'expérience dans les projets similaires ou diplômé de l'ENSET en Froid et Climatisation disposant au moins de dix (10) années d'expérience dans le domaine.

Une copie du diplôme et une déclaration prouvant que l'expert a bien une telle expérience, en citant les projets réalisés qui lui permettent de remplir ce critère (nom du projet, pays, dates, Maître d'Ouvrage, bailleurs de fonds) sont à joindre dans la soumission.

Pour l'Expert, Ingénieur géotechnicien les qualifications ci-après seront requises

ü Etre un Ingénieur géotechnicien (BAC +5) ayant au moins dix (10) années d'expérience dans les projets similaires ou être ingénieur du Génie civil (BAC + 5) ou ingénieur des travaux du génie civil (BAC + 3) avec une spécialisation en géotechnique et disposant une expérience professionnelle d'au moins dix (10) années.

Une copie du diplôme et une déclaration prouvant que l'expert a bien une telle expérience, en citant les projets réalisés qui lui permettent de remplir ce critère (nom du projet, pays, dates, Maître d'Ouvrage, bailleurs de fonds) sont à joindre dans la soumission.

Pour l'Expert géomètre les qualifications ci-après seront requises

ü Etre un Ingénieur Géomètre, de niveau (BAC+5) ayant au moins dix (10) années d'expérience dans les projets similaires.

Une copie du diplôme et une déclaration prouvant que l'expert a bien une telle expérience, en citant les projets réalisés qui lui permettent de remplir ce critère (nom du projet, pays, dates, Maître d'Ouvrage, bailleurs de fonds) sont à joindre dans la soumission pour les projets Architecture et Génie civil.

ü **Pour les Projecteurs en Architecture et Génie Civil** : Etre Technicien Supérieur de génie civil (de formation minimale BAC+2) ayant au moins cinq (05) ans d'expérience et spécialisé en logiciels CAO/DAO ;

ü **Pour les Projecteurs « Corps d'Etat Technique »**, Etre Technicien Supérieur en corps d'Etat Technique (de formation minimale BAC+2) ayant au moins cinq (05) ans d'expérience et spécialisé en logiciels CAO/DAO ;

c. la liste du personnel d'Appui et de Support

Le personnel d'appui se répartit comme suit :

ü Un (01) Secrétaire comptable disposant d'un diplôme de comptable ayant au moins cinq ans d'expérience ;

ü Un (1) Responsable administratif ;

ü Un (1) Chauffeur.

d. Les références du candidat

Les références présentées par le Consultant et/ou le Groupement seront validées sur la base des pièces justificatives dûment signées par les bénéficiaires de prestations (Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué).

Le candidat présentera ses références tout en précisant :

- le nombre d'années d'expérience pour les prestations de maîtrise d'œuvre partielle ou complète dans le domaine des Bâtiments équipements collectifs.

8. Critères d'évaluation

a- Critères éliminatoires

e. L'autorisation de vérification des déclarations :

Le dossier incomplet ou non conforme aux prescriptions du présent Avis :
 Cette autorisation dûment signée du Directeur Général du Cabinet ou du mandataire du groupement devra permettre au Maître d'Ouvrage de procéder à toutes les vérifications jugées nécessaires à l'effet de s'assurer de l'existence et de l'état du matériel annoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

b- Critères essentiels

N°	CRITERES D'EVALUATION	POINTS
1	Références du Candidat acquise dans la réalisation des projets similaires au cours des cinq (05) dernières années	20
2	Méthodologie du travail assorti d'un chronogramme d'activités intégrant toutes les étapes de la mission	20
3	Moyens humains à mobiliser (Qualification et expérience des experts)	20
4	Moyens matériels et logistiques à mobiliser	20
5	Compréhension de la Mission	15
6	Présentation du dossier de candidature	05

NB : Seuls les candidats ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 80 points sur 100, seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offres National restreint.

9. Renseignements Complémentaires

ALLOTISSEMENT :

Les prestations objet du présent AMI sont constituées en deux (02) Lots ci-après :

Lot n° 01	"Parachèvement des études architecturales, techniques et géotechniques du projet de réhabilitation et d'extension du Bâtiment « B »"	100 000 000 FCFA
Lot n° 02	"Parachèvement des études architecturales, techniques et géotechniques du projet de réhabilitation et d'extension du Bâtiment « C »"	195 000 000 FCFA

Un candidat peut soumissionner pour un (01) ou deux (02) Lots.

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés (Porte 404) Rue ESSONO ELA 3015 Yaoundé 3, BP 16360 Yaoundé, Porte 011, Tél : 222 203 570.

10. Evaluation et publication des resultats

Après analyse des dossiers, les résultats seront portés à la connaissance de tous les soumissionnaires par voie de presse.

Les soumissionnaires retenus seront consultés dans le cadre d'un Appel d'Offres National Restreint qui leur sera adressé conformément aux dispositions du Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics.

YAOUNDE le 7 Juillet 2021

Le MINISTRE

MOUNOUNA FOUTSOU

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 031/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 08/07/2021 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES FANS ZONES POUR LA CAN 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221 120.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour **les Travaux d'aménagement des fans zones CAN 2022** dans la Ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux consisteront en la fourniture et/ou la pose de lampes, projecteurs, nappes lumineuses, guirlandes LED, cordons LED et autres luminaires sur les voies d'accès aux stades (BONAMOOUSSADI, BEPANDA et JAPOMA), y compris les raccordements au réseau d'ENEO, la mise en marche des équipements d'une part, et d'autre part, à la dépose desdits équipements, suivi de leur rangement dans les magasins de la CUD.

Les prestations porteront sur les rues, places et carrefours ci-après :

- Place de l'hôtel de ville ;
- Place du gouvernement ;
- Axe allant du carrefour du marché aux fleurs au rond-point des douanes y compris Pont Joss ;
- Avenue de Gaulle ;
- Avenue Ahmadou Ahidjo (rond-point des douanes – carrefour deux églises y compris la Place de la Douche Municipale)
- Boulevard de la République (SOMATEL hôtel - pont Bonabasse y compris Carrefour école publique de Déido, Carrefour Bessengue, Place des lions Indomptables) ;
- Boulevard de la Liberté (Carrefour Soudanaise-Rond-point 4ème)
- Du Boulevard de la Réunification (Axe Rond-point Déido – Carrefour Agip, y compris Rond-point Déido),
- Avenue de l'indépendance (Prison centrale de New Bell- Shell New-Bell – Carrefour hôtel de l'air);
- Avenue Roger MILLA ;
- Pénétrante EST,
- Pénétrante OUEST ;
- Terminus saint-michel (les deux jardins);
- Avenue Mohammed Fadil y compris Carrefour CCC
- Rond-point MAETUR à Bonamoussadi ;
- Carrefour marché de Bonamoussadi ;
- Axe des Plateaux de Bonamoussadi ;
- Rond-point Maképè ;
- Rue de Deido-bassa (carrefour école publique - carrefour Ndokoti).
- La voie d'accès au Stade JAPOMA
- La Rue Camtel BEPANDA – Station MRS AGIP

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à **cent millions (100 000 000)** de francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations ci-dessus énumérées sont constituées d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises camerounaises spécialisées dans les travaux du génie-électrique sur les voiries urbaines.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Douala - Exercice 2021 et suivants, sur la ligne d'imputation budgétaire n° **221 120**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la Voirie Municipale sise, au 620, Rue du Gouverneur CARRAS, au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala au 620, Rue du Gouverneur CARRAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble GRASSFIELD BUILDING (NSIA) Base voirie de Bonanjo de Bonanjo: B.P. 43 Douala; Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° 33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des Régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en sept (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies physique et 01 copie numérique contenant : « le bordereau des prix unitaires, le détail quantitatif et estimatif, le sous-détail des prix unitaires à insérer dans le paquet du volume administratif » marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, 620 rue du Gouverneur CARRAS, sise au 2^{ème} étage de l'immeuble GRASSFIELD BUILDING(NSIA) Base voirie de Bonanjo au plus tard le **04/08/2021 à 12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 031/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 08/07/2021
POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES FANS ZONES CAN 2022
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d'un montant de **deux millions (2 000 000) Fcfa**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et financières aura lieu le **04/08/2021 à partir de 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre.

13. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Absence ou non-conformité au terme d'une période de 48 heures d'une pièce du dossier administratif, après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non validation du critère sur le camion élévateur ;
- Non- respect d'deux (02) critères essentiels,
- Présence dans la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP.

Les Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Chiffre d'affaires **Oui/non**
- Capacité financière **Oui/non**
- Références de l'entreprise **Oui/non**
- Expérience du personnel d'encadrement : **Oui/non**
- Matériels et logistique : **Oui/non**
- Méthodologie d'exécution **Oui/non**
- Preuves d'acceptation des conditions du marché **Oui/non**

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les remises proposées.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **Quatre Vingt Dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél/Fax : 233 42 15 09 ; plus précisément à la Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures sise à la base de la Voirie Municipale ou à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rue du Gouverneur CARRAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble GRASSFIELD BUILDING (NSIA) Base voirie de Bonanjo.

Dénunciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 N°000249/L/PR/MINMAP/CAB du 13 janvier 2017 du MINMAP

DOUALA le 8 Juillet 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 077/21/AONO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2021 POUR
LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE FILTRES DES GROUPES ELECTROGENES DES USINES
D'EGRENAJE DE LA SODECOTON**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de trois (03) lots de filtres groupes électrogènes des usines d'égrenage de la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture de trois (03) lots de filtres des groupes électrogènes usines d'égrenage de la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises, de l'opération envisagée ont été évalués à l'issue des études préalables à millions FCFA pour le lot 1, 35 millions FCFA pour le lot 2 et 7 millions FCFA pour le lot 3.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres, qui porte sur la fourniture de trois (03) lots d'équipements d'automatisme pour les usines d'égrenage de la SODECOTON est lancé en trois (03) lots :

Lot 1 : Fourniture d'un lot de filtres à huile;

Lot 2: Fourniture d'un lot de filtres à gazoile ;

Lot 3 : Fourniture d'un lot d'un lot de filtres à air.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2021

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80 mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 21/04/2020 à 15heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 077/21/AONO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE FILTRES DES GROUPEES ELECTROGENES DES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu magasin transit de la SODECOTON à Garoua dans un délai de 90 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **240 000 FCFA** pour le lot 1, **700 000 FCFA** pour le lot 2 et **140 000 FCFA** pour le lot 3 valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 10/08/2021 à partir de 16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence d'une pièce administrative ou de la non-conformité après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence des fiches techniques fournis par le fabricant ;
- 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites:
- 6 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 7 Non-respect de deux (02) critères essentiels
- 8 De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 9 De l'Obtention de moins de 80% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

- . Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées dans la pièce n° 5 du présent DAO ;
- . Critère n° 1D: Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

- . Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément ; **la pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**
- . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.
- . Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.
- . Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque et au moins égale à 12,5millions FCFA pour le lot 1, 25 millions FCFA pour le lot 2, 5 millions FCFA pour le lot 3; comptant pour 15 %

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2019, 2018 et 2017 au moins égal à 12 millions FCFA pour le lot 1, 35 millions FCFA pour les lots 2 et 7 millions FCFA pour le lot 3 ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

15. Attribution

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire de trois (03) lots.**

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu au magasin transit de la SODECOTON Garoua II.

16) Durée et validité des offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17) Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 8 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYE

COMMUNE DE YAOUNDE IV**COMMUNIQUE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV ;**

Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des entreprises et Etablissements ayant soumissionné à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'Urgence N°03/AONO/CA/YDE IV/CIPM du 25 Mai 2021, relatif aux travaux de construction de deux salles de classes au GBS de Nkolndongo, pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, que ledit Marché a été attribué à **LACANTA RELLE Sarl, BP : 30800 Yaoundé, tél : 694 256 328**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **dix-sept Millions deux cent soixante-seize milles quatre cent dix-huit (17 276 418) Francs CFA**, pour un délai d'exécution de 3 mois.

Le représentant de ladite entreprise est prié de prendre attache avec le service Technique de l'Aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, en vue de la finalisation du dossier y afférent.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

COMMUNE DE YAOUNDE IV**COMMUNIQUE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV ;**

Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des entreprises et Etablissements ayant soumissionné à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'Urgence N°02/AONO/CA/YDE IV/CIPM du 25 Mai 2021, relatif à la fourniture de trois véhicules neuf de type pick-up 4*4 double cabines pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, que ledit Marché a été attribué à **CENTRAL MOTORS CAMEROUN, BP : 15326 Yaoundé, tél : 222 30 80 97**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **quarante-vingt-quatre Millions (84 000 000) Francs CFA**, pour un délai de livraison de 30 jours.

Le représentant de ladite entreprise est prié de prendre attache avec le service Technique de l'Aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, en vue de la finalisation du dossier y afférent.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

COMMUNE DE LOUM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°06BIS/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2021 DU 15 JUILLET 2021 POUR LE PROJET
D'AMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM,
DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT
PUBLIC/MINAC**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 14 181 03 641420 2223 526

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public/MINAC, exercice 2021, le Maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour le projet d'aménagement de la Bibliothèque Municipale, dans l'Arrondissement de Loum, Département du Mounjo, Région du littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à réaliser le gros et le second œuvre sur les travaux d'aménagement de la Bibliothèque Municipale dans la ville de Loum, Conformément au devis descriptif, quantitatif et estimatif ci-joints, tout en mettant en application les indications pratiques du présent dossier.

LES TRAVAUX PORTENT SUR :

- TRAVAUX PREPARATOIRES
- ELECTRICITE
- PLOMBERIE –SANITAIRES
- MENUISERIE BOIS
- MENUISERIE METALLIQUE
- MENUISERIE ALU
- PEINTURE
- VRD ET DIVERS

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **5 000 000(Cinq millions) francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP)/MINAC de l'exercice 2021 sur les lignes d'imputation budgétaire N° 55 14 181 03 641420 2223 526 et communale 221 100.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Loum B.P. 71 Loum ou à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mounjo dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de LOUM, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de **10 000 (dix mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune de LOUM.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la CIPM de la Commune de Loum, B.P.71 Loum ; au plus tard le **04 Août 2021** à 10 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 06 BIS /AONO/COMMUNR-LOUMSG/CIPM/2021 DU 15 JUILLET 2021
POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE, DANS L'ARRONDISSEMENT
DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNJO, REGION DU LITTORAL
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Quatre-vingt-dix(90) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **2% du montant provisionnel soit 100 000(Cent mille francs) FCFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **04 Août 2021 à 11 heures** et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de LOUM. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**a) Critères éliminatoires**

1. Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis et non complété après un délai de 48h accordé au soumissionnaire;
2. Usage de faux documents ou de documents scannés ;
3. Absence caution de soumission ;
4. Absence d'un élément de l'offre financier (soumission, bordereau des prix unitaire, devis estimatif et quantitatif, sous-détail des prix unitaire) ;
5. Faire partir de la liste des Entreprises interdites de la commande Publique par le Ministère des Marchés Publics ;
6. Absence dans l'offre technique de la déclaration de non abandon d'un marché public au cours des trois dernières années ;
7. Non satisfaction de 75% des critères essentiels ;
8. Omission total d'un prix quantifié dans l'offre financière.

b) Critères essentiels

1. Situation financière ;
2. Expérience ;
3. Personnels
4. Matériels.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Loum, B.P. 71 Loum ;

LOUM le 15 Juillet 2021

Le MAIRE

NDJOUME Jonas

COMMUNE DE MASSOCK

COMMUNIQUE N°015/C/SG/CMSOK DU 28/06/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DEL'AAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CIPM/CMSOK/2021 DU 20 AVRIL 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE PAPACK-IHOUND(8KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU , DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MASSOK, MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE**

DECISION N° 2021/33/DM/SG/CIPM/CMSOK/2021 du 02/07/2021, **ETS EASYTECH- CAMEROUN Sarl, BP : 12575 Yaoundé, Tel : 657 25 15 27, N° Contribuable : P028714410455X** a été retenue comme Adjudicataire de la lettre commande relative à l'appel d'offre suscité, au vu du résultat du procès verbale de la session du 30 juin 2021 de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Massok.

Soumissionnaires	Offre	Offre technique	Offre financière	observation
	administrative			
ETS EASYTECH? CAMEROUN Sarl	Conforme	qualifié	Montant TTC: 29 996 145 FCFA	Adjudicataire

L'Adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq(05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de Massok pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre commande.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour **L'ETS EASYTECH-CAMEROUN** .

MASSOCK le 2 Juillet 2021

Le MAIRE

BATOUM BATOUM Robert

COMMUNE DE YAOUNDE IV**COMMUNIQUE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV ;**

Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des entreprises et Etablissements ayant soumissionné à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'Urgence N°04/AONO/CA/YDE IV/CIPM du 25 Mai 2021, relatif aux travaux de construction des équipements d'éclairage public, dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, que ledit Marché a été attribué à **NOUDICAM PLUS SARL, BP : 15190 Douala, tél : 699683616**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **soixante-un Millions deux cent quarante milles quatre cent quatre-vingt (61 240 480) Francs CFA**, pour un délai d'exécution de 3 mois.

Le représentant de ladite entreprise est prié de prendre attache avec le service Technique de l'Aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, en vue de la finalisation du dossier y afférent.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 6 Juillet 2021

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

COMMUNE D'ENDOM

COMMUNIQUE N° 04 /C/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2021 DU 24 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2021 DU 26 AVRIL 2021 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES MELAN-ATONG-ZOULOU ET EDJOM-BIKOUM-MEYO DANS LA COMMUNE D'ENDOM, EN DEUX (02) LOTS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante communique :

Les soumissionnaires ci-dessous sont déclarés attributaires du Marché et de la Lettre-Commande, objet du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2021 du 26 avril 2021, pour les travaux **d'entretien des routes Melan-Atong-Zoulou et Edjom-Bikoum-Meyo dans la commune d'Endom, en deux (02) lots**, selon le détail ci-après :

OBJET	SOUSSIONNAIRES	LOTS	MONTANT FCFA TTC /OFFRES	DELAIS D'EXECUTION
Travaux d'entretien des routes Melan-Atong-Zoulou et Edjom-Bikoum-Meyo dans la commune d'Endom, en deux (02) lots	GROUPEMENT AIR FORAGE SARL ET LA BELLE BRIQUE SARL	LOT 1 ROUTE : MELAN-ATONG-ZOULOU	34.892.705	Trois (03) mois
	ERICO & BROTHERS COMPANY LIMITED	LOT 2 – ROUTE : EDJOM-BIKOUM-MEYO	18.976.315	Trois (03) mois

Les soumissionnaires ci-dessus déclarés attributaires sont invités à se présenter à la Commune d'Endom (Secrétariat du Maire), dès diffusion du présent communiqué pour l'élaboration et la souscription du Marché et de la Lettre-Commande respectifs, conformément à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ; passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus. /-

ENDOM le 24 Juin 2021

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE DE PENJA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C/PENJA/CIPM/2021 DU 08/07/2021 POUR LES TRAVAUX DE DÉSENCLAVEMENT DU BASSIN AGRICOLE DE PENJA SUD TRONÇONS : BUADIC - PALMIER, PALMIER NDOKO UP, CHAPELLE BOUBA IV -CARREFOUR BOUBA IV DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE - PENJA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : MINTP (FONDS ROUTIER),IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 610 107 (ENTRETIEN DES VOIRIES)

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)
IMPUTATION
610 107

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Programme 2021 d'entretien des routes communales du MINTP (Fonds Routier), le Maire de la Commune de Penja (Autorité contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert, Pour les travaux de désenclavement du bassin agricole de PENJA SUD Tronçons : BUADIC -PALMIER, PALMIER NDOKO UP, CHAPELLE BOUBA IV -CARREFOUR BOUBA IV dans la Commune de PENJA, Arrondissement de NJOMBE -PENJA, Département du Moungo, Région du Littoral. **(En procédure d'urgence).**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Installations ;
- Travaux de Terrassements Généraux ;
- Travaux d'Assainissement et Drainage.
- Circulation

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de **Cent-quarante millions (140 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ou sociétés de droit camerounais ayant une bonne expérience dans le domaine du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), et justifiant des capacités techniques et financières nécessaires pour la réalisation desdits travaux.

6. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Programme 2021 d'entretien des routes communales du Fonds Routier (Ministère des Travaux Publics), Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire 610 107

7. Consultation du Dossier

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Programme 2021 d'entretien des routes communales du Fonds Routier (Ministère des Travaux Publics), Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire 610 107

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au **Secrétariat Général de la Commune de Penja** dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent trente mille (130 000) Francs CFA**, payable à la **Recette Municipale de Penja**, dont l'ordre de recette est établi et signé par le **Secrétaire Général de ladite Mairie**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé au **Secrétariat Général de la Commune de Penja**, au plus tard le **06/08/2021 À 10 h 00**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001/AONO/C/PENJA/CIPM/2021 du 08/07/2021**

**Pour les travaux de désenclavement du bassin agricole de PENJA SUD Tronçons : BUADIC - PALMIER,
PALMIER NDOKO UP, CHAPELLE BOUBA IV -CARREFOUR BOUBA IV dans la Commune de PENJA,
Arrondissement de NJOMBE - PENJA, Département du Mounjo, Région du Littoral.
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2021
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Cent quatre-vingt (180) jours calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une Caution de Soumission établie par une banque de premier ordre ou une assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont le nom figure sur la liste de la pièce 11 du DAO précisant le montant de **deux millions huit cent mille (2 800 000 FCFA)** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera rejetée.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **06/08/2021 à 11 h 00** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de PENJA dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par **une personne** de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères Éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la Caution de Soumission à l'ouverture des plis ; L'absence de toute autre pièce administrative non complétée dans un délai de 48 heures après le dépouillement;
2. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures après le dépouillement;
3. La fausse déclaration ou pièce falsifiée;
4. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU de " l'Offre financière " ;
5. La note technique inférieure à 70% de oui des critères essentiels;

6. Absence d'une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant le Soumissionnaire n'a pas abandonné au cours des trois non abandon d'un marché au cours des trois(03) dernières années, et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établi par le Ministre des Marchés Publics.

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- | | | |
|----|---|---------|
| 1. | Présentation générale des offres..... | oui/non |
| 2. | Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site..... | oui/non |
| 3. | Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires | oui/non |
| 4. | L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier)..... | oui/non |
| 5. | Disponibilité du matériel et des équipements essentiels mobilisables (Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison)..... | oui/non |
| 6. | Méthodologie d'exécution (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène et environnement)..... | oui/non |
| 7. | La capacité financière | oui/non |

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et présentant l'offre financière évaluée la moins distante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date initiale de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Penja

Dénonciation des cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP, aux numéros ci-après : 673 205 725 ou 699 370 748

Modification du Dossier d'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de PENJA peut, à tout moment avant la date limite de dépôt des offres et pour tout motif, que ce soit à son initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissements formulée par un soumissionnaire, modifier le Dossier d'Appel d'Offres en publiant un additif.

Tout additif ainsi publié fera partie intégrante du Dossier d'Appel d'Offres conformément à l'Article 8.1 du RGAO et doit être communiqué par écrit ou signifié à tous les soumissionnaires qui ont acheté le Dossier d'Appel d'Offres. Ces derniers accuseront réception de chacun des additifs au Maître d'Ouvrage par écrit.

Afin de donner aux soumissionnaires suffisamment de temps pour tenir compte de l'additif dans la préparation de leurs offres, le Maire de Penja pourra reporter autant que nécessaire, la date limite de dépôt des offres, conformément aux dispositions de l'Article 22 du RGAO.

PENJA le 8 Juillet 2021

Le MAIRE

MANFO René

COMMUNE DE YAOUNDE IV**DECISION N°03/D/CA/YDEIV/CIPM/SG/STAMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV;****Vu :**

- La constitution ;
- La Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Le Décret n°87-1365 du 24 Septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé modifié et compléter par le Décret n°2007/117 du 24 Avril 2007 portant création des Communes d'Arrondissement ;
- Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- Le Décret n°2012/074 du 8 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics et son modificatif n°2013/271 du 05/08/2013 ;
- Le Décret n°2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP);
- Le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2012/74 du 08 mars 2012 portant création des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N° 000291/A/MINDDEVEL/DCTD du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints, à l'issue du Scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, Département du Mfoundi, région du Centre;
- La Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du Code des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°003/ CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la Passation, l'exécution et le Contrôle des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°03/AONO/CA/YDE IV/CIPM du 25 Mai 2021 relatif

aux travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes au GBS de Nkolndongo pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV ;

- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Mairie de Yaoundé IV en date du **29/06/2021**.

Décide :

Article 1^{er} : le soumissionnaire **LACANTA RELLE Sarl, BP : 30800 Yaoundé, tél : 694 256 328**, est retenu pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes au GBS de Nkolndongo, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **dix-sept Millions deux cent soixante-seize milles quatre cent dix-huit (17 276 418) Francs CFA** et un délai d'exécution de 3 mois;

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

COMMUNE DE GUIDER**COMMUNIQUE N23/C/C-GDER/SG/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Guider communique; Le Groupement ENÎERBAT TP/EN\$ERBAT SARL URBINITIATIVE CONSULTING SARL BP 11366 VAOUNDE a été retenu pour l'élaboration du Plan d'occupation du Sol de la Commune de Guider, objet du DAO N°22/AONO/RN/D42/C-GDER/SCPM/ CIPM/2021.

N° AONO	PROJET	ETS ADJUDICATAIRE	DELAI DEXECUTION (en jours calendaires)	MONTANT
N°22/AONO/RN/D 42/C[1] GDER/SCPM/ CIPM/2021	Elaboration du Plan d'occupation du Sol de la Commune de Guider Phase 2 : scenarii d'aménagement et rapport justificatif	GPT ENSERBAT TP/EN\$ERBAT SARL/URBINITIATI VE CONSULTING SARL BP 11366 VAOUNDE	07 Mois	51 873 750 TTC

L'établissement adjudicataire est prié de se présenter à la Commune de Guider dans un délai de 07 jours à compter de la publication du présent communiqué en vue de la souscription de projet de la lettre commande. Les entreprises ayant postulé pour cet appel d'offres et qui n'ont pas été retenues peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres auprès de ladite commune .Passé ce délai, les offres seront détruites. Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera ./-

*GUIDER le 29 Juin 2021**Le MAIRE***YOUNOUSSA BOUBA**

COMMUNE DE YAOUNDE IV**COMMUNIQUE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV ;**

Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des entreprises et Etablissements ayant soumissionné à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'Urgence N°05/AONO/CA/YDE IV/CIPM du 25 Mai 2021, relatif aux travaux de construction d'une clôture au GBS de Mvan Aéroport dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, que ledit Marché a été attribué à **l'Ets LAHOM, BP : 13036 Yaoundé, tél : 677671817**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **quarante-un Millions six cent trente-six milles cent trente-huit (41 636 138) Francs CFA**, pour un délai d'exécution de 3 mois.

Le représentant de ladite entreprise est prié de prendre attache avec le service Technique de l'Aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, en vue de la finalisation du dossier y afférent.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 8 Juillet 2021

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°036/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
610 106.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité des hommes et des biens dans la ville de Douala, le Maire de la Ville de Douala (CUD), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Restreint, pour le Contrôle Technique et la Surveillance des Travaux D'entretien Du Réseau D'éclairage.

2. Consistance des prestations

Les prestations sont constituées en seul Lot et réparties comme suit :

- La Direction de l'exécution du contrat des travaux (DET) y inclus le suivi des actions Environnementales et sociales ;
- L'Ordonnancement, le pilotage et la Coordination du Chantier (OPC) ;
- L'Assistance aux Opérations de Réception (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **20 000 000 (Vingt Millions)** de Francs CFA

4. Allotissement

Les travaux décrits dans le présent Appel d'Offres, feront l'objet **d'un (01) Lot Unique**.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises pré-qualifiées inscrites sur la liste ci-après à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°010/ASMI/CUD/DECI/2020, du 16 Décembre 2020 Il s'agit de :-

N°	Bureaux d'Etudes	Adresses
1	LE COMPETING	BP : 7214 Yaoundé ; Tel : 222 21 59 88
2	Groupeement NEW DESIGN/ATECS/SANA	BP : 30 320, Tel : 694 71 25 68 675 15 64 95
3	CONTEC SARL	BP : 12 668 Douala, Tel : 650 10 17 49

4	BERCO BTP Sarl	BP : 1 872 Douala, Tel : 677 43 71 92
---	----------------	--

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d la Communauté Urbaine de Douala des Exercices 2021 et suivant, sur la ligne d'imputation Budgétaire **N°610 106**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la Voirie Municipale sise, au 620, Rue du Gouverneur CARRAS, au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, dès publication du présent avis. Site Internet : www.douala.cm E-mail : villededouala@tud.com.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rues du Gouverneur CARAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P. 43 Douala; Tél/Fax : 233 42 15 09 ; E-mail : villededouala@tud.com , contre versement d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° **33598800001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des Régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies physique et 01 copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rues du Gouverneur CARRAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P. 43 Douala; Tél/Fax : 233 42 15 09 au plus tard le **19/08/2021 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 036/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021
POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RESEAU D'ECLAIRAGE
PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **Dix (10) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Quatre Cent mille (400 000) FCFA** Etablie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO et valable pendant **trois (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **deux (02) temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **19/08/2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à BONANJO.

L'ouverture des propositions financière des soumissionnaires techniquement qualifiés se fera à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Absence ou non-conformité 48heures après l'ouverture d'une pièce du dossier administratif
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Présence d'informations financières dans l'Offre Technique,
- Note technique inférieure **75/100**,
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandons d'un chantier au cours des trois dernières années ;
- Présence sur la liste des entreprises défaillante publiée par le MINMAP.

b. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur **100 points** sur la base des critères suivants :

- Expérience du BET pertinente pour la mission **30 points**
- Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux termes de référence **10 points**
- Expérience et qualification du personnel affecté à la mission **50 points**
- Moyens logistiques **10 points**

15. Attribution

Le consultant sera sélectionné selon la méthode **qualité-coût**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél/Fax : 233 42 15 09 ; plus précisément à la Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures sise à la base de la Voirie Municipale ou à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-direction de la passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rue du Gouverneur CARRAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble GRASSFIELD BUILDING (NSIA) Base voirie de Bonanjo.

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 N°000249/L/PR/MINMAP/CAB du 13 janvier 2017 du MINMAP adressée aux Maitre d'Ouvrage et Président de Commission de Passation des Marchés.

DOUALA le 12 Juillet 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE YAOUNDE IV

AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/CA/YDEIV/CIPM DU 13/07/2021 POUR L'EQUIPEMENT EN TABLES BANCS DE L'ENSEMBLE DES ECOLES MATERNELLES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV FINANCEMENT : BIP MINEDUB , EXERCICE 2021, IMPUTATION 55 15 196 02 6411922222 426

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
55 15 196 02 6411922222 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets liés à la décentralisation, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, lance une cotation pour **l'équipement en tables bancs de l'ensemble des écoles maternelles de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV** pour l'exercice 2021.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent : la fabrication et la livraison de tables bancs pour école maternelle pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture à l'issue des études préalables est de Cinq millions francs **(5 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont définies en un lot unique

5. Participation et origine

La participation la présente Cotation est ouverte tous les entreprises résidentes en République du Cameroun.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente de Demande de Cotation, sont financées par le Budget Communal de l'exercice 2021, imputation **budgétaire N° 55 15 196 02 6411922222 426**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au (**Service Technique de l'aménagement et des Marchés publics de la Mairie de Yaoundé IV ,1^{ère} étage, porte 102 , sis à Ekounou**) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au (**Service Technique de l'Aménagement et des Marchés publics de la Mairie de Yaoundé IV ,1^{ère} étage, porte 102 , sis à Ekounou**) dès publication du ,contre versement d'une somme non remboursable de **dix mille francs CFA (10 000)**, payable à la Recette Municipale au titre des frais d'achat de la DC.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir (**Service Technique de l'Aménagement et des Marchés publics de la Mairie de Yaoundé IV, 1^{ère} étage, porte 102, sis à Ekounou**), au plus tard le 09/08/2021 à **13 heures** précises et devra porter la mention:

« Demande De Cotation N°...../DC/CA/YDE IV/CIPM Du/.....2021

Pour l'équipement en tables bancs de l'ensemble des écoles maternelles de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, Exercice 2021.»

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures, objet de la présente Cotation, est de soixante (60) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier ou une assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO, d'un montant **cent mille (100 000) francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

En outre, votre Offre, présentée en un seul volume et en sept (07) exemplaires, devra être accompagnée des documents suivants :

- Pièces administratives :

- Déclaration d'intention de soumissionner suivant modèle DC signée, datée et timbrée
- Une attestation de non faillite datant de moins de trois mois, délivrée par le greffe du Tribunal de Grande Instance du lieu du siège ;
- Une copie du registre de commerce ;
- Une attestation de non redevance en cours de validité (moins de trois (03) mois) ;
- Une attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) ;
- Une attestation de domiciliation bancaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP datant de moins de trois (03) mois ;
- Le Projet de Lettre-Commande dûment paraphée à chaque page, signée, cachetée et datée à la dernière page ;
- Une attestation d'immatriculation datant de moins de trois (03) mois ;
- Une quittance d'achat de la présente DC d'un montant de **dix mille (10 000) FCFA** ;
- Une caution de soumission d'un montant de **cent mille (100 000) francs CFA**
- Plan de localisation certifié et daté en cours de validité ;
- *Les références de l'entreprise au cours des trois (03) dernières années :*

- Avoir au moins deux (02) références dans le domaine des prestations similaires, joindre copies du PV de réception et copies première et dernière page du contrats ;

- Spécifications techniques :

- Les termes de références de la Demande de Cotation paraphés à chaque page, signés, cachetés et datés à la dernière ;
- Le délai de livraison ;
- Les spécifications techniques du matériel.

- Offre financière :

- La soumission sur papier timbrée (un timbre communal et un timbre fiscal), signée cachetée et datée ;
- Le bordereau des prix unitaires complété et paraphé à chaque page ;
- Cadre du détail quantitatif et estimatif.

Votre Offre devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises, (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en *un* temps aura lieu le 09/08/2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV dans la salle de Ekang. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier de Cotation relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'Offre technique aux termes de Référence de la DC et à la qualification des candidats.

1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- De l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- De l'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures à près l'ouverture des plis ;
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- De la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;
- Du non-respect d'un critère essentiel ;
 - De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
 - De la non-conformité du modèle de soumission.

2. Critères essentiels

(Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations ou livrer les fournitures, objet de l'appel d'Offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des prestations à réaliser.)

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- L'expérience du prestataire dans le domaine (au moins deux projets similaires réalisés au cours des trois dernières années d'expériences, joindre PV de réception et copies première et dernière pages du contrats enregistré);

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera la Marché au soumissionnaire ayant présenté une soumission conforme, pour l'essentiel au Dossier de Demande de Cotation et qui a soumis l'Offre évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV (au **Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV**, 1^{ère} étage, porte 102, sis à Ekounou).

Corruption et manœuvre frauduleuse.

Le Président, les Membres de la CIPM de la CA Y 4^{ème} et les Fournisseurs doivent observer en tout temps, les règles d'éthiques professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :

- a) Est coupable de « **corruption** » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'une lettre commande.
- b) Se livre à des « **manœuvres frauduleuses** » quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'une lettre commande de manière préjudiciable au Maître d'Ouvrage.
- c) Pour toute dénonciation ou faits de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 15 Juillet 2021

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 00000624/ASMI/MINFI/CTR/UGAM DU 12 JUIL
2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DU
CONTRAT-PLAN ETAT-PAMOL PLC ET ETUDE DE LA VIABILITE DE PAMOL PLANTATIONS PUBLIC
LIMITED COMPANY**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Au terme du Programme Economique et Financier 2017-2020, le Gouvernement de la République du Cameroun s'est engagé à poursuivre les réformes des Entreprises publiques, et notamment la réalisation des études visant à améliorer leur viabilité, leur efficacité et leur compétitivité, à travers la réalisation des études diagnostiques.

2. Objet

L'étude a pour objet l'audit du contrat-plan Etat/PAMOL PLC et l'analyse de la viabilité de la PAMOL PLC en vue de l'amélioration de ses performances.

3. Consistance des prestations

Le consultant devra apprécier l'impact des mesures de restructuration mises en place par le Gouvernement d'une part, et procéder à un nouvel état des lieux par évaluation de la situation socio-économique, technique et financière de la PAMOL PLC dans toutes ses dimensions d'autre part. Il s'agira pour le consultant :

S'agissant de l'audit du contrat Plan, de :

- analyser la pertinence des actions retenues ;
- analyser les choix des investissements ;
- s'assurer de l'effectivité des réalisations matérielles et financières conformément aux dispositions du contrat ;
- évaluer l'impact du contrat-plan sur les activités de PAMOL PLC.

Pour ce qui est de l'étude de viabilité, de :

1. faire un état des lieux complet de la situation de PAMOL PLC dans son secteur d'activités ;
2. cerner ses difficultés et analyser leurs causes endogènes et exogènes sur les plans institutionnel, technique organisationnel, opérationnel, financier, commercial, etc... ;
3. identifier ses forces et ses faiblesses ainsi que les menaces et opportunités ;
4. analyser sa viabilité future au regard de ses atouts et des menaces auxquelles elle fait face ;
5. comparer les performances et la stratégie de la PAMOL PLC à un benchmark d'entreprises comparables
6. proposer un schéma de développement accompagné des scénarii de réhabilitation le cas échéant ;
7. proposer une matrice d'actions chiffrée sur la base des scénarii.

Ainsi, autour des points ci-dessus, sans que l'énumération soit limitative, l'étude diagnostique sera réalisée de la manière suivante :

Au plan organisationnel :

Il est question :

- ü d'examiner ses activités, au regard de son objet social ;
- ü procéder éventuellement à une analyse de cohérence stratégique et économique des entreprises évoluant dans le même secteur d'activités ;
- ü examiner l'organigramme mis en place et s'assurer de sa fonctionnalité (précisions des profils/emplois, liens hiérarchiques, coût de l'organigramme ...) ;
- ü analyser la politique des rémunérations ;

Au plan technique : après audit de l'inventaire des équipements, l'analyse devra porter sur :

- ü une description de leur état physique (année d'acquisition, déficiences apparente des équipements... etc)
- ü l'état actuel et les performances techniques de l'outil de production ;
- ü l'adéquation des équipements de production avec les besoins réels de l'entreprise ;

Au plan financier : le consultant procédera à l'analyse de la situation financière de la PAMOL PLC sur la base des états financiers, notamment certifiés des trois (03) derniers exercices.

Au plan commercial : l'analyse portera sur l'environnement économique de l'entreprise, son marché, la compétitivité de son produit et les mesures à mettre en œuvre.

4. Participation et origine

La participation à cet appel à manifestation d'intérêt est ouverte à tous les cabinets ou groupements de cabinets ayant des connaissances avérées dans les secteurs concernés par cette étude et disposant des références ainsi qu'une expérience avérée dans l'audit, les études de faisabilité, les études diagnostiques, les évaluations et l'analyse de la viabilité d'une entreprise.

5. Financement

L'étude sera financée par le budget de l'Etat.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais devront être déposés sous pli fermé en 06 (six) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels au Secrétariat du Président de la Commission Technique de Réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) Immeuble Ex-CNR 5^{ème} étage, porte 515, Tel 2 22 22 38 16, Fax : 2 22 22 38 50 au plus tard le **02 AUG 2021 à 13 heures**, heure locale portant la mention suivante :

*« AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 00000624 /AMI/MINFI/CTR/ UIGAM DU12 JUIL
2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DU
CONTRAT-PLAN ETAT/PAMOL PLC ET ETUDE DE LA VIABILITE DE DE PAMOL PLANTATIONS PUBLIC
LIMITED COMPANY (PAMOL PLC)
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

OUVERTURE DES DOSSIERS

L'ouverture des plis suivra le même jour à 14 heures, heure locale, dans la salle de réunion de la Commission Technique de Réhabilitation.

7. Composition du dossier

1) Le dossier administratif

Ce dossier devra comprendre les pièces suivantes :

- a) une lettre de motivation dûment signée, datée et timbrée, précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'appel d'offres restreint s'il est présélectionné ;
- b) les statuts ou textes qui justifient l'existence du candidat ;
- c) l'adresse et la raison sociale du candidat ;
- d) l'accord de groupement le cas échéant ;
- e) une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'organe compétent du pays du siège social du Cabinet le cas échéant ;
- f) un acte authentique donnant pouvoir au signataire d'engager le cabinet ou la société ;

En cas de groupement, tous les membres dudit groupement devront présenter les pièces b), c), e), f),

2) Le dossier technique

Ce dossier comprend les documents suivants :

- Une fiche de présentation du cabinet indiquant : son domaine d'expertise (brochure, plaquette) et ses ressources, etc...
- Les références générales et missions similaires ou équivalentes au cours des dix (10) dernières années. Joindre : (i) une copie de l'extrait du contrat (1^{ère}, et dernière page de signature). Ces documents devront être clairs et lisibles avec mention obligatoire des données suivantes : libellée des missions, pays, prix, période d'exécution, clients, niveau de réalisation de la mission, éléments justificatifs ; (ii) le certificat de bonne fin délivré le Maître d'Ouvrage ou par ses Services et/ou le procès-verbal de réception des travaux.

8. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées conformément aux critères ci-après :

Critères éliminatoires

- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai de 48 heures suivant la séance d'ouverture des plis ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- note technique inférieure à 70/100 ;

Critères d'évaluation technique

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Présentation de l'offre	10
02	Références du Cabinet	90
Total		100

Les cabinets pré-qualifiés seront consultés par appel d'offres restreint en conformité avec les procédures de passation de marchés publics en vigueur en République du Cameroun.

9. Renseignements Complémentaires

La durée de la consultation est de trois (03) mois calendaires. Le consultant remettra les rapports suivants dans les délais indiqués :

Rapport N°1 : Rapport sur l'audit du contrat-plan : le consultant se prononcera sur l'efficacité et l'efficience des mesures mises en place pour la restructuration de l'entreprise concernée. Ce rapport sera remis en dix (10) exemplaires dans un délai de quatre (04) semaines après le démarrage de la mission. L'Administration dispose d'un délai de dix (10) jours pour faire tenir au consultant ses observations.

Rapport N°2 : Rapport diagnostic : le consultant rédigera et présentera à la CTR un rapport diagnostic en dix (10) exemplaires faisant le point sur la situation institutionnelle, organisationnelle et opérationnelle, sectorielle, technique, financière, de cette entreprise dans un délai de deux (02) mois après le démarrage de la mission.

Rapport N°3. Mesures de restructuration/relance ou schéma de développement

Ce rapport provisoire sera soumis à la CTR en dix (10) exemplaires au plus tard deux semaines après la validation du rapport diagnostic. Il fera ressortir ses recommandations par rapport aux résultats visés par l'étude.

Rapport N°4 : Rapport définitif

Le consultant disposera d'un délai de deux semaines pour la rédaction de son rapport définitif et sa remise à la CTR en dix (10) exemplaires dont un support numérique (clé USB).

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur public et parapublic (CTR), 5^{ème} étage de l'immeuble Ex-CNR porte 515, Tel : 2 22 22 38 16 à Yaoundé.

YAOUNDE le 12 Juillet 2021

Le PRÉSIDENT

ZANG MARTIAL VALERY

COMMUNE DE YAOUNDE IV**COMMUNIQUE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**COMMUNIQUE****Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV**

Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des entreprises et Etablissements ayant soumissionné à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'Urgence N°01/AONO/CA/YDE IV/CIPM du 25 Mai 2021, relatif à la fourniture d'un véhicule de fonction pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, que ledit Marché a été attribué à **CENTRAL MOTORS CAMEROON, BP : 15326 Yaoundé, tél : 222 30 80 97**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **quarante-huit Millions (48 000 000) Francs CFA**, pour un délai de livraison de 30 jours.

Le représentant de ladite entreprise est prié de prendre attache avec le service Technique de l'Aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, en vue de la finalisation du dossier y afférent.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 5 Juillet 2021

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 032/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 POUR LES TRAVAUX DE STABILISATION D'UNE ZONE D'ÉBOULEMENT DANS LA VILLE DE DOUALA AU LIEU DIT « BANGUE ECOLE PUBLIQUE » FINANCEMENT :BUDGET CUD – EXERCICES 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations de la ville de Douala, le maire de la ville de Douala, Maître d'ouvrage, lance pour le compte de la communauté Urbaine De Douala, un appel d'offre national ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de stabilisation d'une zone d'éboulement dans la Ville de Douala au lieu-dit « Bangue école publique ».

Le présent projet concerne l'éboulement d'une route en terre situé au quartier Bangue dans d'arrondissement de Douala 5^{ème}, et dont l'aménagement permettra de stabiliser la zone et de préserver les biens et les personnes.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Installation du chantier;
- Travaux préparatoires ;
- Terrassement;
- Ouvrage en béton armé.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue du relevé sur site s'élève à **cent quarante-deux millions six cent mille (142 600 000) FCFA**.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont constitués un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offre est ouverte aux sociétés de droit camerounais faisant les BTP ayant réalisés des travaux similaire ou travaux routiers jusqu'à la réception provisoire.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Douala de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n°220 150 et la ligne de projet n°137107.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au babillard de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279 rue Victoria à l'Hôtel de ville de Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : +(237)233 42 18 50-fax :+(237)233 42 69 50 ; Site web : www.douala.cm, dès publication du présent avis.

Toutefois des informations complémentaires peuvent être sollicitées par courrier adressé à la Commission interne de passation des Marchés Publics ou auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine à l'immeuble NSIA situé à Bonanjo dans la ville de Douala avec copie à la Direction de Entretien et de la Construction des Infrastructures.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être acquis à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala sise à l'immeuble NSIA Bonanjo dans la ville de Douala dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 100 000 (cent mille) francs CFA au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° 33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulations des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'appel d'offre.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et marquée comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du sise à l'immeuble NSIA Bonanjo dans la ville de Douala au plus tard le **11/08/2021 2021** à Douze (12) heures 00, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 032/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021

STABILISATION D'UNE ZONE D'EBOULEMENT DANS LA VILLE DE DOUALA AU LIEU DIT « BANGUE ECOLE PUBLIQUE »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **six (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **deux millions huit cent cinquante-deux mille (2 852 000) FCFA** et valable pendant cent vingt(120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **11/08/2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire.

- L'absence de la Caution de Soumission ;
- L'absence ou la non-conformité après 48 heures d'une pièce dossier administratif ;
- Les fausses déclarations ou les falsifications de pièces ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- La présence dans le répertoire des entreprises défaillantes produite par l'organe en charge de la régulation des marchés publics ;
- Non -respect d'au moins deux critères essentiels.

Les critères essentiels :

1. **Le Chiffre d'affaires** : montant du chiffre d'affaires des trois (03) dernières années supérieur ou égal à cent (100 000 000) millions ;
2. **L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières** : attestation de solvabilité d'un montant au moins égal à cent (100.000.000) de Francs CFA.
3. **La disponibilité du matériel et des équipements.**
4. **L'expérience du personnel d'encadrement.**
5. **Les références de l'entreprise.**

Le soumissionnaire doit avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années dans le domaine de construction des zones d'éboulements ou d'ouvrage d'art à la CUD au moins un (01) projet, de montant au moins égal à 100 000 000 FCFA.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **Cent Vingt (120) jours** à partir de la remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés de la Communauté urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél/Fax : 333 42 15 09 ; site web : www.douala.cm.

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

DOUALA le 12 Juillet 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 033/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SIGNALISATION VERTICALE DE CERTAINES VOIRIES (DEIDO, AKWA, BALI, BONANJO, BONAPRISO) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de la mobilité dans la ville de Douala, le Maire de la Ville de Douala (CUD), Autorité cocontractante, lance un Appel d'Offre National Ouvert relatif aux travaux de réhabilitation de la signalisation verticale de certaines voiries (Deido, Akwa, Bali, Bonanjo, Bonapriso).

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent en la pose des panneaux complets de signalisation verticale sur certaines voiries d'Akwa, Deido, Bali et Bonapriso. Il s'agit des panneaux suivants :

- Panneaux d'interdiction et de prescription de type B ;
- Panneaux d'indication de type C ;
- Panneaux de type CE aux décors spécifiques ;
- Panneaux de danger et d'intersection cde type A et AB ;
- Panonceaux de type M complémentaires.

Le plan de décors devra être préalablement approuvé par le chef service du marché avant la fabrication des panneaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **180 000 000 (cent quatre-vingt Millions)** de Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux décrits dans le présent Appel d'Offres, sont regroupés en trois Lots et montant en Francs CFA.

Lot 1 (Voiries d'Akwa)	70 000 000
Lot 2 (Voiries de Deido)	50 000 000
Lot 3 (Voiries Bonanjo, Bonapriso, Bali)	60 000 000
TOTAL	180 000 000

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte a toutes Entreprises de Droit Camerounais.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d la Communauté Urbaine de Douala des Exercices -2021, sur la ligne d'imputation Budgétaire **N°220 150**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la Voirie Municipale sise, au 620, Rue du Gouverneur CARRAS, au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, dès publication du présent avis. Site Internet : www.douala.cm E-mail : villededouala@tud.com

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rues du Gouverneur CARAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P. 43 Douala; Tél/Fax : 233 42 15 09 ; E-mail : villededouala@tud.com, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° **33598800001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des Régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies physique et 01 copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rues du Gouverneur CARAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P. 43 Douala; Tél/Fax : 233 42 15 09 au plus tard le **18/08/2021 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°033/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SIGNALISATION VERTICALE DE CERTAINES VOIRIES (DEIDO,
AKWA, BALI, BONANJO, BONAPRISO)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **Six (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de :

- **Un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA** pour le Lot 1 ;
- **Un million (1 000 000) francs CFA** pour le Lot 2 ;
- **Un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA** pour le Lot 3.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **18/08/2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**a) Critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité quarante-huit (48) heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non satisfaction de deux (02) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établies par le Ministère des Marchés Publics.

b) Les Critères essentiels

- Chiffre d'affaires **Oui/non**
- Références du soumissionnaire **Oui/non**
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels **Oui/non**
- Expérience du personnel d'encadrement **Oui/non**
- Organisation, planning, compréhension du projet **Oui/non**
- Preuves d'acceptation des conditions du marché **Oui/non**

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait aux critères éliminatoires, conforme techniquement et à l'essentiel et évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les remises proposées.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

16. Durée Validité des Offres

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait aux critères éliminatoires, conforme techniquement et à l'essentiel et évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les remises proposées.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél/Fax : 233 42 15 09 ; plus précisément à la Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures sise à la base de la Voirie Municipale ou à Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés au 620 Rue du Gouverneur CARAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble GRASSFIELD BUILDING (NSIA) Base voirie de Bonanjo.

DOUALA le 12 Juillet 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 023/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2021 DU 02/06/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DES COURONNES D'ARROSAGE DES SPHÈRES GPL N°02 ET 03 AU DÉPÔT SCDP DE BONABÉRI À DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Adjudicataire	Note technique	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observation
EQUIPETROLE BP: 4441 Douala-CAMEROUN	4 critères essentiels validés sur 5, soit 80%	81 390 675	90 jours	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la moins disante.

Le Directeur Général de l'entreprise EQUIPETROLE, BP : 4441 Douala-CAMEROUN, est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 14 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

CAMEROON AIRLINES CORPORATION

DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAMAIR-CO/CIPM/2021 DU 14 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE DES DROITS ANNUELS DE SOUSCRIPTION À L'USAGE DES LOGICIELS SAGE 100 ENTREPRISE I7 ET SAGE SUITE RH ET PAIE I7 (VERSIONS CLOUD) A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du renouvellement des droits de souscription à l'usage des solutions SAGE 100 entreprise i7 et Sage suite RH et Paie i7 utilisées par la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) pour sa gestion comptable, financière, de la paie et ressources humaines,

Le Directeur Général de la compagnie envisage de sélectionner une entreprise de référence pour la fourniture des droits d'usage desdites solutions ainsi qu'une assistance aux utilisateurs pour la période allant d'**Août 2021 à Août 2022**.

2. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais disposant de l'agrément de SAGE (éditeur du logiciel) et exerçant dans le domaine de la fourniture des solutions informatiques.

3. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré à la Direction de l'Administration Centrale, Service de Marchés Publics de la Camair-Co ; 149, Avenue du General de Gaulle Douala Bonanjo, sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **25 000 FCFA (vingt Cinq Mille francs CFA)** de la banque BICEC compte N° **335988 00001 89** au profit de « **Compte d'Affectation Spécial CAS- ARMP** ».

4. Remises des offres

Le détail estimatif et quantitatif de ces fournitures doit être chiffré et déposé au plus tard le **04/08/2021 à 10 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Directeur Général de la CAMAIR-CO et portant la mention:

Consultation N°01/DC/Camair-Co/CIPM/2021 du 14/07/2021 pour la fourniture des droits annuels de souscription à l'usage des logiciels SAGE 100 entreprise i7 et SAGE SUITE RH et paie i7 (versions cloud) à la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

5. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances, d'un montant de **Deux Cent Mille (200 000) francs FCFA** et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

6. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard le **04/08/2021 à 11 heures**, heure locale dans la salle de conférence du 2ème étage de l'immeuble abritant le Département Fret de la Cameroon Airlines Corporation (Fret Aéroport).

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

Toute demande de renseignements concernant la présente Demande de Cotation peut être adressée à la Direction de l'Administration Centrale, Service de Marchés Publics de la Camair-Co ; 149, Avenue du General de Gaulle Douala Bonanjo, Tel : 233 42 20 10/ 233 50 55 01, Fax : 233 42 20 30, Email: tender.board@camair-co.net, au plus tard **Sept (7)** jours avant la date limite de dépôt des offres

DOUALA le 15 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ELLA NGUEMA Jean Christophe

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 034/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 POUR LE
CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATIONS DE LA
SIGNALISATION VERTICALE DE CERTAINES VOIRIES (DEIDO, AKWA, BALI, BONANJO, BONAPRISO)
FINANCEMENT :BUDGET CUD – EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 150.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de rendre fluide la circulation et de la sécurisation des usagers de la route de la ville de Douala, le Maire de la Ville de Douala (CUD), Autorité cocontractante, lance un Appel d'Offre National Restreint, pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation de la signalisation verticale de certaines voiries (Deido, Akwa, Bali, Bonanjo, Bonapriso).

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent :

- La Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET), l'Ordonnancement ;
- Le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC)
- L'Assistance aux opérations de Réception (AOR) et le suivi des actions environnementales et sociales.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **20 000 000 (Vingt Millions)** de Francs CFA

4. Allotissement

Les travaux décrits dans le présent Appel d'Offre, feront l'objet d'un seul Lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises pré-qualifiées inscrites sur la liste ci-après à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°**010/ASMI/CUD/SG/DECI/2020** du 16 Décembre 2020. Il s'agit de :

N°	Bureaux d'Etudes	Adresses
1	SETEC ING	BP : 10 083 Yaoundé ; Tel : 699 98 29 04
2	LE COMPETING	BP : 7214 Yaoundé ; Tel : 222 21 59 88
3	CADEK SARL	BP : 3914 ; Tel : 33 43 89 71
4	BINSO CONSULTING	BP : 4036 Yaoundé ; Tel : 698 42 62 97

5	CERBAT SARL	BP : 13 258 ; Tel : 222 31 38 45
6	ETS DOMI	Tel : 680 58 52 98
7	CREACONSULT	BP : 11 735 Blvd Rép Douala ; Tel : 694 24 98 48/233 42 63 85
8	GROUPEMENT ENSERBAT-TP/BET INTEGRA	BP : 11 366 ; Tel : 699 41 33 49
9	Groupement DIDON Conseil/GM Consulting	BP.30011 Yaoundé ; tel : 2 22 21 84 27
10	LST Sarl	BP.5558 Douala ; tel : 699 997 689

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d la Communauté Urbaine de Douala des Exercices -2021, sur la ligne d'imputation Budgétaire **n°220 150**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la Voirie Municipale sise, au 620, Rue du Gouverneur CARRAS, au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, dès publication du présent avis. Site Internet : www.douala.cm E-mail : villededouala@ cud.com.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rues du Gouverneur CARAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P. 43 Douala; Tél/Fax : 233 42 15 09 ; E-mail : villededouala@ cud.com, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° **33598800001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des Régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies physique et 01 copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rues du Gouverneur CARAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P. 43 Douala; Tél/Fax : 233 42 15 09 au plus tard le **18/08/2021 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 034/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021
POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATIONS DE LA
SIGNALISATION VERTICALE DE CERTAINES VOIRIES (DEIDO, AKWA, BALI, BONANJO, BONAPRISO).
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **Six (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **deux cent mille (400 000) francs CFA** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **18/08/2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO.

L'ouverture des propositions financière des soumissionnaires techniquement qualifiés se fera à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité après quarante-huit (48) heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence d'informations financières dans l'Offre Technique ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandons d'un chantier au cours des trois dernières années ;
- Note technique inférieure à **70 points sur 100** des critères essentiels ;
- Présence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établies par le Ministère des Marchés Publics.

b) Les Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur **100 points** sur la base des critères suivants :

- Expérience du BET pertinente pour la mission **30 points** ;
- Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux termes de référence **10 points** ;
- Expérience et qualification du personnel affecté à la mission **50 points** ;
- Moyens logistiques **10 points**.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel du Dossier d'Appel d'Offres et disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Mission de façon satisfaisante et dont l'Offre aura été évaluée la mieux disante, en incluant le cas échéant les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél/Fax : 233 42 15 09 ; plus précisément à la Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures sise à la base de la Voirie Municipale ou à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-direction de la passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rue du Gouverneur CARRAS sise au 2ème étage de l'immeuble GRASSFIELD BUILDING (NSIA) Base voirie de Bonanjo.

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 N°000249/L/PR/MINMAP/CAB du 13 janvier 2017 du MINMAP adressée aux Maitre d'Ouvrage et Président de Commission de Passation des Marchés.

DOUALA le 12 Juillet 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE YAOUNDE IV

AVIS DE CONSULTATION N°004./DC/CA/YDEIV/CIPM/2021 DU 15 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT NKOMO ,DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
55 40 531 07 6411922272 611.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune d'arrondissement de Yaoundé IV, Autorité Contractante, lance pour le compte **du Centre Médical d'Arrondissement de NKOMO** une demande de cotation pour la fourniture de l'équipement médical.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent la fourniture de :

-Lit d'hospitalisation	-Table d'accouchement	-Lampe de photothérapie
-matelas	-Spectrophotomètre	-Réfrigérateur
-Potence	-Table de bureau	-Microscope binoculaire
-Table de soins	-Chaise pour prélèvement	-Pèse bébé
-Chaises de bureau	-Tensiomètre électronique	-chariot
-paravents	-photocopieuse	-Micropipette 0-200UL
-Plateau de soins en inox	-Pèse personne	-Micropipette 100-1000UL
-Boite de petite chirurgie	-Table radiante	-couveuse

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **17 500 000 (dix-sept millions cinq cent mille FCFA)**

4. Allotissement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont en **un (01) seul** lot de 30 items.

5. Participation et origine

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité : Ayant une capacité financière leur permettant de livrer l'équipement médical dans les délais,

6. Financement

Le financement est assuré par le budget d'investissement public, exercice 2021 du MINSANTE, Imputation n°**55 40 531 07 6411922272 611**.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au **Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV ,1^{ère} étage, porte 102 , sis à Ekounou**. Le retrait d'un dossier se fera aux heures ouvrables sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **25 000 F CFA (vingt-cinq mille francs CFA)** payable à la recette municipale de la mairie de Yaoundé IV . La quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à la demande de cotation.

8. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir (**Service Technique de l'aménagement et des Marchés publics de la Mairie de Yaoundé IV ,1^{ère} étage, porte 102 , sis à Ekounou**), au plus tard le 10/08/2021 à 13 heures précises et devra porter la mention:

DEMANDE DE COTATION

N°004/DC/CAI/YDEIV/CIPM/2021 DU 2021

POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NKOMO

DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

« a n'ouvrir qu'en seance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à soixante (60) jours à partir de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant de commencer la fourniture des équipements.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant fixé à

350 000 FCFA (trois cent cinquante mille francs CFA) et d'une durée de validité de 120 jours à compter de la date d'ouverture des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et dès la réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être produites en originaux ou en copies certifiées par les services émetteurs et en cours de validité à l'ouverture des offres. La soumission dûment timbrée et signée selon le modèle contenu dans le Dossier de Consultation, fera ressortir les coûts en FCFA Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 10/08/2021 à **14 heures**, heure locale, à la salle des Ekang par la Commission interne de passation des Marchés de la mairie de Yaoundé IV. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- De l'absence de la caution de soumission,
- L'absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des Offres,
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,
- Absence d'un item du devis,

- Absence des photos et spécifications techniques du matériel à fournir
- De la non-conformité du modèle de soumission ;
- De l'absence de la capacité financière.

2 Critères essentiels

(Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations ou livrer les fournitures, objet de l'appel d'Offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des prestations à réaliser.)

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Le chiffre d'affaires ? 7 000 000 ;
- L'expérience du prestataire dans le domaine (au moins deux projets similaires réalisés au cours des trois dernières années d'expériences, joindre PV de réception et copies première et dernière pages du contrat enregistré);
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources Financières (joindre une capacité financière d'au moins 7 000 000).

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administratives et financières requises et dont l'enveloppe financière est évaluée au moins disant. Compte tenu de la complexité, du nombre, de l'importance et de la destination du matériel à fournir, aucun rabais ne sera admis.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est fixée à 90 jours à compter de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV (au **Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV**, 1^{ère} étage, porte 102, sis à Ekounou).

1. Additif à la demande de consultation :

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV se réserve le droit en cas de nécessité d'apporter toute autre modification ultérieure utile à la présente demande de consultation.

1. Corruption et manœuvre frauduleuse.

Le Président, les Membres de la CIPM de la CA Y 4^{ème} et les Fournisseurs doivent observer en tout temps, les règles d'éthiques professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :

a) Est coupable de « **corruption** » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'une lettre commande.

b) Se livre à des « **manœuvres frauduleuses** » quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'une lettre commande de manière préjudiciable au Maître d'Ouvrage.

c) **Pour toute dénonciation ou faits de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.**

YAOUNDE le 15 Juillet 2021

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
02/ AONR/ ASCNPD/CIPM/ 2021	Etude en vue de la mise en valeur par des unités d'exploitation agro-sylvo-pastorales des sites des centres de LABA, LANGUI et MBALANG de l'ASCNPD	Cabinet PIC (Planet Integrated Consultants) BP 8982 Douala Tél : 697 29 67 95/242 04 15 43 N° Carte contribuable M030300015179A N° RCCM : RC/DLN/2003/B/1060	23 999 957 FCFA	Trois (03) mois

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours.

Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 14 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°035/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021 TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
610106

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de sa politique d'amélioration des conditions de vie et la sécurité des populations dans la Ville de Douala, le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien du réseau d'éclairage dans la ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux consisteront en :

- La fourniture des matériels électriques telle que (Lampes électriques; Câble électrique ; Accessoires électriques ; Pièces de rechange pour lampes électriques) ;
- Les travaux de remise à niveau sur les tronçons nécessaires, le raccordement au réseau d'éclairage public des lampadaires issus des branchements individuels ;
- Le maintien du niveau de service des installations d'éclairage public réhabilités et de ceux n'ayant pas fait l'objet des travaux de réhabilitation ;
- les travaux de réhabilitation des installations d'éclairage public dont le fonctionnement est jugé satisfaisant par : l'entretien des ouvrages existants, c'est-à-dire la révision des installations, le réglage des horloges, le nettoyage des foyers lumineux et le remplacement des pièces défectueuses (contacteurs, ballast, amorceurs, câbles et raccords, etc....).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **280 000 000 (Deux cent quatre-vingt millions)** et réparti comme suit :

Lot 1	180 000 000 Fcfa TTC
Lot 2	100 000 000 Fcfa TTC

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots définis ci-après :

- Achat du matériel ;
- Entretien des installations d'éclairage public.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Douala - Exercice 2021 et suivants, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 610106

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la Voirie Municipale sise, au 620, Rue du Gouverneur CARRAS, au 2ème étage de l'immeuble NSIA de Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, dès publication du présent avis. Site Internet : www.douala.cm E-mail : villed@douala.cm

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rues du Gouverneur CARAS sise au 2^{ème} étage de l'immeuble GRASSFIELD BUILDING (NSIA) Base voirie de Bonanjo de Bonanjo: B.P. 43 Douala; Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent cinquante mille (150 000) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° **3359**

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en sept (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies physique et 01 copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, 620 rues du Gouverneur CARRAS, sise au 2^{ème} étage de l'immeuble GRASSFIELD BUILDING (NSIA) Base voirie de Bonanjo au plus tard le **19/08/2021 à 12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 035/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12/07/2021
TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALA
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu est de :

Lots	Intitulés	Durée
1	Achat du matériel	Trois (03) mois
2	Entretien des installations d'éclairage public	Douze (12) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de :

- Lot 1 : Trois millions six cent mille (3 600 000) Francs CFA ;
- Lot 2 : Deux millions 2 000 000) Francs CFA ;

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) seul temps.

L'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et financières aura lieu le **19/08/2021 à partir de 13heures précises**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité quarante-huit (48) heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années ;
- Non satisfaction de deux (02) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établies par le Ministère des Marchés Publics.

Les Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. **a. Chiffre d'affaires Oui/non**
2. **b. Références de l'entreprise Oui/non**
3. **c. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels Oui/non**
4. **d. Preuves d'acceptation des conditions du marché Oui/non.**
5. **e. Expérience du personnel d'encadrement Oui/non**

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

Un même soumissionnaire ne peut être adjudicataire que d'un seul lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **Quatre-Vingt-Dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél/Fax : 233 42 15 09 ; plus précisément à la Direction de l'Entretien et de la Construction des Infrastructures sise à la base de la Voirie Municipale ou à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-direction de la passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 620 rue du Gouverneur CARRAS sise au 2ème étage de l'immeuble GRASSFIELD BUILDING (NSIA) Base voirie de Bonanjo.

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 N°000249/L/PR/MINMAP/CAB du 13 janvier 2017 du MINMAP adressée aux Maitre d'Ouvrage et Président de Commission de Passation des Marchés.

DOUALA le 12 Juillet 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE NGOUMOU

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA GARE ROUTIÈRE DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE; OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/NGOUMOU/CIPM/2021 DU 08/06/2021,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU AUTORITE CONTRACTANTE

COMMUNIQUE :

DECISION N°00574/D/J1202/CNG/SG/ST/2021 du 15/07/2021

et conformément aux dispositions de l'appel d'offres **N°007/AONO/NGOUMOU/CIPM/2021 du 08/06/2021**, susmentionné, le résultat est le suivant :

DESIGNATION DU PROJET	ENTREPRISES	MONTANT DE L'OFFRE TTC	MONTANT CORRIGE DE L'OFFRE TTC	DELAI (MOIS)
Travaux d'aménagement de la gare routière de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, Région du centre	QUEEN BUSINESS SERVICES	19 357 853	17 104 028	3 mois
	GROUPEMENT NANGAH II COMPAGNY Ldt/MAG SARL	18 708 369	18 708 369	

L'entreprise Adjudicataire ci-dessus citée est priée de se présenter à la Mairie de Ngoumou pour souscription des projets de lettre.

NGOUMOU le 15 Juillet 2021

Le MAIRE

AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 076/21/AONO/SDCC/CIPM DU 08072021 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE POUR CAMIONS RVI A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de quatre (04) lots de pièces de rechange pour camions RVI à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture de quatre (04) lots de pièces de rechange pour camions RVI à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises, de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à 40 000 000 FCFA pour le lot 1, 50 000 000 FCFA pour le lot 2, 60 000 000 FCFA pour le lot 3 et 50 000 000 FCFA pour le lot 4,

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres, est lancé en six (06) lots, répartis comme suit :

Lot 1 : Fourniture d'un lot de pièces électriques et pièces cabine;

Lot 2: Fourniture d'un lot de pièces boîte de vitesse, embrayage et freinage;

Lot 3 : Fourniture d'un lot de pièces pour suspension, transmission et direction;

Lot 4 : Fourniture d'un lot de pièces moteurs.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2021

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E-mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de “ **Compte Spécial CAS ARMP** “. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un(01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 11/08/2021 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°076/21/AONO/SDCC/CIPM DU 08072021 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIECES DE RECHANGE POUR CAMIONS RVI A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu magasin transit de la SODECOTON à Garoua II dans un délai de 60 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à 800 000 FCFA pour le lot 1, 1 000 000 FCFA pour le lot 2, 1 200 000 FCFA pour le lot 3 et 1 100 000 FCFA pour le lot 4.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 11/08/2021 à partir de 16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1- De l'absence d'une pièce administrative ou de la non-conformité après le délai réglementaire accordé ;
- 2- De l'absence de la caution de soumission ;
- 3- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4- De l'absence des fiches techniques fournis par le fabricant ;
- 5- De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites:

- 6- De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 7- Non-respect de deux (02) critères essentiels
- 8- De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 9- De l'Obtention de moins de 80% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

. Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées dans le document n°5 du présent DAO ;

. Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;

. Critère n° 1D : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément ; **la pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires

au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque et au moins égale à 20 millions FCFA pour le lot 1, 25 millions FCFA pour le lot 2, 30 millions FCFA pour le lot 3 et 27,5 millions FCFA pour le lot 4, comptant pour 15 %

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2019, 2018 et 2017 au moins égal à 40 millions FCFA pour le lot 1, 50 millions FCFA pour les lots 2, 60 millions FCFA pour les lots 3 et 55 millions pour le lot 4, comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

15. Attribution

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte. A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut-être attributaire des quatre (04) lots.**

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu au magasin transit de la SODECOTON Garoua II.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 8 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 023/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2021 DU 02/06/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DES COURONNES D'ARROSAGE DES SPHÈRES GPL N°02 ET 03 AU DÉPÔT SCDP DE BONABÉRI À DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Adjudicataire	Note technique	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observation
EQUIPETROLE BP: 4441 Douala-CAMEROUN	4 critères essentiels validés sur 5, soit 80%	81 390 675	90 jours	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la moins disante.

Le Directeur Général de l'entreprise EQUIPETROLE, BP : 4441 Douala-CAMEROUN, est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 14 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°023/DA/DG/CM-SCDP/2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;
- Vu la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
- Vu la Résolution n°01/04 du 21 mars 2019 portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°018/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2021 du 02/06/2021 relatif aux travaux de mise en conformité des couronnes d'arrosage des sphères GPL n°02 et 03 au dépôt SCDP de Bonabéri à Douala ;
- Considérant la proposition d'attribution signée par la Présidente de la CIPM-SCDP.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif aux travaux de mise en conformité des couronnes d'arrosage des sphères GPL n°02 et 03 au dépôt SCDP de Bonabéri à Douala.

Adjudicataire	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
EQUIPETROLE BP: 4441 Douala-CAMEROUN	81 390 675	90 jours

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de marché y relatif.

DOUALA le 14 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE MONATELE

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°03/DDC/C. MONATELE /CIPM/2021 DU 13/07/2021

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR DE 48 COMPTOIRS, D'UN BLOC LATRINES A QUATRE (04) COMPARTIMENTS ET D'UNE UNITE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE MARCHÉ (UTDM) AU MARCHÉ D'EZEZANG (lot1) ET CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR DE 32 COMPTOIRS, D'UN BLOC LATRINES A QUATRE (04) COMPARTIMENTS ET D'UNE UNITE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE MARCHÉ (UTDM) AU MARCHÉ DE LENOUC (lot2),DANS LA COMMUNE DE MONATELE, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

2. Allotissement

Les travaux sont répartis en deux (02) lots de la manière suivante :

N° LOT	PROJETS
1	<i>construction d'un (01) hangar de 48 comptoirs, d'un bloc latrines à quatre (04) compartiments et d'une Unité de Traitement des Déchets de marche (UTDM) au marché d'Ezezang</i>
2	<i>construction d'un (01) hangar de 32 comptoirs, d'un bloc latrines à quatre (04) compartiments et d'une Unité de traitement des déchets de marche (UTDM) au marché de Lenouck</i>

NB : Les entreprises intéressées ne peuvent soumissionner sur les deux (02) lots à la fois. Par conséquent, un dossier technique doit être présenté pour le lot sollicité.

3. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant :

Batiment tous secteur

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune DE MONATELE Contractante, pour le compte du Maire de la Commune DE MONATELE Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement auprès du Secrétariat de Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de MONATELE ou au PNDP CENTRE à partir du 13/07/2021 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

6. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune MONATELE Autorité Contractante, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune DE MONATELE.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS**

N°03 /DDC/C. MONATELE /CIPM/2021 du 13/07/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR DE 48 COMPTOIRS, D'UN BLOC LATRINES A QUATRE (04) COMPARTIMENTS ET D'UNE UNITE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE MARCHÉ (UTDM) AU MARCHÉ D'EZEZANG (lot1) ET CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR DE 32

COMPTOIRS, D'UN BLOC LATRINES A QUATRE (04) COMPARTIMENTS ET D'UNE UNITE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE MARCHÉ (UTDM) AU MARCHÉ DE LENOUCK (lot2), DANS LA COMMUNE DE MONATELE, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres Le 10/08/2021, à 13 heures

7. Delai de Livraison

Cent vingt (120) jours par lot

8. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune DE MONATELE présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le <u>10/08/2021</u> , à 14 heures
Lieu d'ouverture des plis	SALLE DES ACTES DE LA COMMUNE DE MONATELE

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

YAOUNDE le 13 Juillet 2021

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 074/21/AONO/SDCC/CIPM DU 07 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE SACS PP POUR LES HUILERIES DE LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de deux (02) lots de sacs pour les huileries de la SODECOTON

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture de deux (02) lots de sacs PP pour les huileries de la SODECOTON

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des fournitures envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **105 000 000 FCFA** pour le lot 1 et de **70 000 000 FCFA** pour le lot 2.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres, qui porte sur la fourniture de deux (02) lots de pneumatiques est lancé en deux (02) lots, répartis comme suit :

- Lot 1 : fourniture d'un lot de 250 000 sacs PP l'emballage du Nutribet ;
- Lot 2 : fourniture d'un lot de 165 000 sacs PP l'emballage des coques.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2021

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80 mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences

de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bameri, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Marché d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 30/04/2020 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°074/21/AONO/SDCC/CIPM DU 07 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE DE
DEUX (02) LOTS DE SACS PP POUR LES HUILLERIES DE LA SODECOTON**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON Garoua II dans un délai de 45 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du Dossier d'un montant égal à **2 100 000 FCFA pour le lot 1 et de 1 540 000 FCFA pour le lot 2** et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOT dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 29/07/2021 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;

2 De l'absence de la caution de soumission ;

3 Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;

4 De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournies par le fabricant ;

5 De l'absence ou de la non-conformité des échantillons (deux échantillon/lot)

6 De la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites:

7 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

8 Du Non-respect de deux (02) critères essentiels ;

9 De la non-conformité du modèle de soumission ;

10 De l'obtention de moins de 80% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

. Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées dans la pièce n° 5 du présent D
;

. Critère n°1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

. Critère n° 2A : engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément.

La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (emballage PP) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 52 500 000 FCFA pour le lot 1 et à 35 000 000 FCFA pour le lot 2 ; comptant pour 15 %

. Critère n° 2E : Chiffres d'Affaires moyen des trois derniers exercices au moins égal à **105 000 000 FCFA** pour le lot 1 et à **70 000 000 FCFA** pour le lot 2 ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières**15. Attribution**

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse. A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire de deux lots.**

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

16. Durée Valable des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 7 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYE

PRJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE CAJOU

**004/AONO/MINADER/PADF-CAJOU/CSPWI/2021 POUR LA MISE EN PLACE DE TROIS PEPINIERES
PROFESSIONNELLES FONCTIONNELLES DANS LES REGIONS DU NORD, EXTRÊME-NORD ET
ADAMAOUA : CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À ÉNERGIE SOLAIRE ET D'UN
CHÂTEAU À LA FERME SEMENCIERE DE GAZAWA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'année 2021, le Coordonnateur National du PADF-CAJOU, lance pour le compte de son projet un Appel d Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la construction d'un forage équipé à énergie solaire et d'un château à la ferme semencière de Gazawa dans le cadre de la mise en place de trois pépinières professionnelles fonctionnelles dans les Régions du Nord, Extrême-Nord et Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment la construction d'un forage équipé d'une pompe à énergie solaire et d'un château à la ferme semencière de Gazawa dans la Région de l'Extrême-Nord.

3. Cout Prévisionnel

Le coût total prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 16 500 000 (Seize millions cinq cent mille) de Francs CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ou sociétés de bâtiments des travaux publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres.

6. Financement

les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement publics de l'exercice 2021

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Sous-Direction de l'Accueil du 23 67 57 Point Focal du Projet d'Appui au Développement de la Filière Cajou, Téléphone : 222 23 67 57, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du développement rural, sous direction de l'accueil, du courrier et des liaisons contre versement d'une somme de dix mille francs 10 000 non remboursable payable au poste comptable du trésor public

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé au Bureau du Point Focal du Projet d'Appui au Développement de la Filière Cajou, Téléphone : 222 23 67 57 au plus tard le **28/07/2021 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/MINADER/PADF-CAJOU/CSPM/2021 du 05/07/2021 RELATIF A LA MISE EN PLACE DE TROIS
PEPINIERES PROFESSIONNELLES FONCTIONNELLES DANS LES REGIONS DU NORD, EXTRÊME-NORD ET
ADAMAOUA :**

Construction d'un forage équipé d'une pompe à énergie solaire et d'un château a la ferme semencière de Gazawa

« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du Present Appel d'Offres est de deux (02) mois calendaires. Ce délai court à compter notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Les travaux, objet du présent avis d'appel d'offres seront exécutés à la ferme semencière de Gazawa dans la Région de l'Extrême-Nord.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant de **330 000 (Trois cents trente mille)** francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu en **un temps le 26/07/2021 à 15 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PADF-CAJOU à la Sous-Direction de l'Accueil, du Courrier et de Liaison du MINADER.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

13.1 Critères Éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence ou la non-conformité d'une pièce administrative ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. L'absence dans " l'Offre technique " de tous les documents requis dans le DAO ;
4. Les Offres Techniques et Financières incomplètes seront rejetées;
5. L'Omission ou la non-conformité d'un sous-détail de prix unitaires aux prix unitaires quantifiés dans " l'Offre financière " ;
6. Le Délai supérieur à deux (02) mois.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13.2. Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. La présentation de l'offre (conformité de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur) ; oui/non
 2. Le chiffre d'affaires des deux dernières années ; oui/non
 3. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieur ou égale 16 millions 500 mille francs CFA ; oui/non
-
1. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; oui/non
 2. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier); oui/non
 3. Les matériels essentiels et des équipements de sécurité; oui/non
 4. La Méthodologie (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène); oui/non
-
1. Le Planning (Ordonnancement, Cohérence entre rendement et matériel) ; oui/non
 2. Le Planning d'approvisionnement en matériaux concordant avec le planning d'exécution des travaux (Granulats, Bois, Ciment, Peinture) ; oui/non
 3. La Preuve d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page). oui/non

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant trente-cinq (35) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Bureau du Point Focal PADF-CAJOU, Téléphone : **222 23 67 57**.

1. Additif à l'Appel d'Offres

Le Coordonnateur National du PADF-CAJOU, se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

2. Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

GAROUA le 5 Juillet 2021

Le COORDONNATEUR

OUMAROU NÉE MITSÉ MADI

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°025/AOIR/DG/CSI/CIPM-SCDP/2021 DU 09/07/2021 RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UN PROGICIEL DE GESTION INTEGREE (ERP) A LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) (PHASE 1) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
I01G1.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la modernisation et du renforcement des performances, le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP), Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres International Restreint (AOIR) relatif à la mise en place d'un Progiciel de Gestion Intégrée (ERP) à la SCDP.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres sont détaillées dans les Termes de Références (TDR) du DAO et comprennent notamment :

la fourniture, l'installation, le développement, l'intégration, la mise en production, la formation, l'assistance au démarrage et le support technique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Huit cent trente-quatre millions sept cent cinquante mille francs CFA Toutes Taxes Comprises (834 750 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'offres sont constituées d'un (01) seul lot.

5. Participation et origine

participation au présent Appel d'Offre est restreinte aux entreprises suivantes, pré-qualifiées suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°003/AMI/DG/CSI/CIPM-SCDP/2021 relatif à la préqualification des entreprises pour la mise en place d'un progiciel de gestion intégrée (ERP) à la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1	Groupement ITGSTORE/ITEC	BP : 812 Douala, Tel : (+237) 233 43 63 73
2	Groupement BRIDGEO/CONSEILS PLUS	BP : 4942 Douala, Tel : (+237) 233 439 163
3	Groupement CATALYST/VIGILENS/PROGRESYS	BP : 14929 Yaoundé

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire **I01G1.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP), Tel : (+237) 233 40 54 45 / Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64 dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction générale de la SCDP/Cellule des marchés sise au-dessus du Club House. B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060, ou (+237) 650 21 02 64 / Fax (+237) 233 40 47 96 /, dès publication du présent Appel d'offres contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **trois cent cinquante mille francs CFA (350 000 FCFA)** payable dans le compte **N°335 988 00001-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard **le 12/08/2021 à 09H 00 Min, heure locale** à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 / Tél (+237) 233 40 54 45 / Fax(+237) 233 40 47 96 / N° de poste 12060 avec la mention :

**« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°025/AOIR/DG/CSI/CIPM-SCDP/2021 DU 09/07/2021 RELATIF
A LA MISE EN PLACE D'UN PROGICIEL DE GESTION INTEGREE (ERP) A LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES
DEPOTS PETROLIERS (SCDP)**

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Prestations est de douze (12) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de 1^{er} ordre ou un établissement financier agréés par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de **Seize millions cinq cent mille francs (16 500 000) F CFA.**

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le **12/08/2021** à **10 h00min** précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP au siège de la SCDP à Douala. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des Offres financières aura lieu après l'adoption par la CIPM du rapport d'analyse des offres techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de 80 points/100.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des Offres.

Il s'agit notamment :

Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des Offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Candidat non assujéti au Régime d'Imposition Réel ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des Offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet.

Offre technique

- Présence d'une information financière ;
- Absence de contrat de maintenance ;
- Non-respect du profil du chef de mission ;
- Non-obtention de 80 points sur 100 à l'évaluation technique ;

Offre financière

- Non-conformité des pièces suivantes au modèle prescrit par le DAO :

-Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

-Devis Quantitatif Estimatif (DQE).

-Lettre de soumission financière

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

CRITERES	NOTE
Références de l'Entreprise	35 Points
Compréhension des TDR et adéquation de la solution aux fonctionnalités	10 Points
Méthodologie et planning d'exécution de la mission	10 Points
Qualification du personnel clé	35 Points
Attestation de l'éditeur	

06 Points



CRITERES	NOTE
Pertinence du contrat de maintenance	03 Points
Présentation de l'Offre	01 Point
TOTAL	100 Points

15.Méthode de sélection du Prestataire

Le score technique (St) minimum requis est de 0,8 soit 80 points /100.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante : **Sf = 100 x (Fm/Fp)**

Sf étant le score financier, **Fm** la proposition la moins-disante et **Fp** le montant de la proposition considérée.

Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : T = 0,8 et F = 0,2.

Le score total est alors de : $ST = 0.8St + 0.2Sf$

15. Attribution

L'attribution du Marché pour chacun des lots, se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 (Quatre-vingt-dix)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 650 21 02 64.

Toute autre information à caractère technique peut être obtenue au siège de la SCDP à Douala, à la Cellule des Systèmes d'Informations (CSI), Téléphone : (+237) 675 74 07 66

DOUALA le 9 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE NGWEI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/C-NGW/CIPM/2021 DU 30/06/2021 POUR LA RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR
MAKONDO-ÉCOLE PUBLIQUE NDOKOK-IKONDÈ VILLAGE DANS LA COMMUNE DE NGWEI,
DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORALEN PROCÉDURE
D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP). - EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 36 641 433 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2021, le Maire de la Commune de Ngwei, Autorité contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la réhabilitation de la route Carrefour Makondo-école publique Ndokok-Ikondè village dans la Commune de NGWEI, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

En procédure d'Urgence

2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprennent notamment :

- Installation,
- Nettoyage et terrassement;
- Assainissement – drainage

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **27 000 000 (vingt-sept millions) francs CFA Toutes Taxes Comprises;**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres est ci-après définis

Département	Arrondissement	Désignation du projet	Montant en F CFA	Imputation
SANAGA-MARITIME	NGWEI	Axe Carrefour Makondo-école publique Ndokok-Ikondè village	27 000 000	55 36 641 433 2250

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais n'étant pas soumises à la soumission par l'ARMP, et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2021, sur les lignes budgétaires 433 2250

7. Consultation du Dossier

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2021, sur les lignes budgétaires 433 2250

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Ngwei, BP 266 Edéa, Tel : 690719914 dès publication de l'avis d'appel d'offres, contre le versement d'une somme non remboursable de **25.000 (vingt-cinq mille)** Francs CFA payable à la Recette Municipale de Ngwei.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées « Original ». Elles doivent être déposées au Secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, BP : 266 Edéa, au plus tard le **23/07/ 2021 à 11 heures** précises et avant l'ouverture des plis.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°05/AONO/C-NGW/CIPM/2021 du 30/06/2021**

**Pour la réhabilitation de la route Carrefour Makondo-école publique Ndokok-Ikondè village dans la Commune de NGWINDI
Maritime, Région du Littoral
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois à compter de la date de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou un cautionnement bancaire, par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO précisant le montant de **540 000 (cinq cent quarante mille)** Francs CFA pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placés dans des enveloppes différentes séparées et ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de cautionnement bancaire délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique désignée par écrit. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **23/07/2021 à 12 heures** au plus tard à la Commune de Makondo,

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera **au triple plan administratif, technique, et financier** selon des critères éliminatoires, et selon un système binaire (oui/non).

Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Toute pièce du dossier administratif non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement; Dossier non conforme;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU;
4. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
5. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés antérieurs.
6. Note technique inférieure à 77,77%

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (10 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (06 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (04 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (04 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non
- Le non-respect d'au moins 21/27 rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément à la grille d'évaluation.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités **administrative, technique, et financière**, et **présentant, l'offre financière évaluée la moins-disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du secrétaire général de la Commission des Marchés Publics.
Tel : 696765035/ 697613977

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 696765035 / 697613977.

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

**COMMUNIQUE N°010/C/CAD4/CIPM/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES
N°007B/AONO/CAD4/CIPM/2021 DU 04 JUIN 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**MONSIEUR LE MAIRE LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVme, AUTORITE
CONTRACTANTE COMMUNIQUE :**

CAFT SARL BP : 6521 DOUALA NIU : M020500018446G Tel 691 49 06 36 est désigné adjudicataire de l'Appel d'Offres NT=00 7-B/A?ONO/CAD4/CIPM/2021 du 04 Juin 2021, en vue de l'exécution des travaux de construction d'une unité d'adduction d'eau potable à Djebale-Bonaberi-Douala.

MONTANT : 15 999 773 FCFA (quinze millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille sept cent soixante treize francs CFA) TTC

DELAI D'EXECUTION : TROIS (03) MOIS.

DOUALA le 13 Juillet 2021

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/FR/CIPM/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE LA MAINTENANCE PHYSIQUE ET LOGICIELLE DES SERVEURS, DES POSTES CLIENTS, DES ONDULEURS, DU MATÉRIEL DE REPROGRAPHIE AINSI QUE DE L'AMÉLIORATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIQUES, EN PROCÉDURE D'URGENCE – EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

L'Administrateur du Fonds Routier communique :

L'Etablissement ci-dessous est désigné attributaire de la lettre commande objet du dossier d'offres national ouvert n°004/AONO/FR/CIPM/2021 du 28/05/2021 pour le recrutement d'un consultant chargé de la maintenance physique et logicielle des serveurs, des postes clients, des onduleurs, du matériel de reprographie ainsi que de l'amélioration de l'utilisation des ressources informatiques, en procédure d'urgence, suivant le détail ci-après :

Soumissionnaires	Montant HTVA FCFA	Montant TTC FCFA	Délai	Note technique	Rang	Observation
DYNAFCO Cameroon	11 700 000	13 952 250	270 jours	20/22 « oui »	1 ^{ier}	Offre moins disante

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Fonds Routier pour l'établissement de la lettre commande y relative.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

Soumissionnaires	Note technique	Montant TTC FCFA	Rang	Motif
ETS HYTECHS	22/22 « oui »	17 999 991	2 ^{ième}	Offre financière plus disante
RECYTAL SA	16/22 « oui »			Note technique inférieure au seuil requis, soit 18/22 « oui »
TW MICRONICS	04/22 « oui »			

Les soumissionnaires non retenus sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds Routier sous quinzaine, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

YAOUNDE le 13 Juillet 2021

Le ADMINISTRATEUR

ATANGA BIKOE Jean Claude

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRE

COMMUNIQUE N° 002/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 DU 28 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°001/DCCUN/SG/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 RELATIF A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT DU MATERIEL D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC A LA COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE (LOT1) FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Ngaoundéré (Maitre d'Ouvrage)

Communiqué :

Par Décision N°001/D/CUN/SG/CIPM-CUN//DT/2021 du 28 Juin 2021
N°001/DC/CUN/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 RELATIVE A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT DU MATERIEL D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC A LA COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE (LOT1)
Est attribué Aux L'ETABLISSEMENT MAIDADI & FILS BP : 535 NGAOUNDERE ; TEL : (237) 696 90 55 52 pour un montant et un délai de réalisation de trois moi ;

Adjudicataire	Montant HTVA(FCFA)	TTC	Délai
L'ETABLISSEMENT MAIDADI & FILS BP :535 NGAOUNDERE; Tel : (237) 696 90 55 52	20 959 992 (vingt millions neuf cent cinquante-neuf mille neuf cent quatre vingt- douze) francs CFA	24 994 790 (vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent quatrevingt- dix) francs CFA	03 Mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les 07 (sept) jours qui suivent, auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Les soumissionnaires ayant répondu à cet Avis de Consultation et qui n'ont pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites./-

NGAOUNDERE le 28 Juin 2021

Le MAIRE

SALIHOU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRE

COMMUNIQUE N° 003/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 DU 28 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°001/DCCUN/SG/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021- RELATIF AU PROJET D'EQUIPEMENT DE LA SALLE MULTI MEDIA DU CENTRE D'INFORMATION, ORIENTATION, PROFESSIONNELLE (CIOP) DE NGAOUNDERE (LOT 2) FINANCEMENT: BIP EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le maire de la Ville de Ngaoundéré (Maitre d'Ouvrage)

Communique :

Par Décision N° 001/D/CUN/SG/CIPM-CUN//DT/2021 DU 28 JUIN 2021

- N°001/DC/CUN/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 RELATIVE AU PROJET D'EQUIPEMENT DE LA SALLE MULTI MEDIA DU CENTRE D'INFORMATION, ORIENTATION, PROFESSIONNELLE (CIOP) DE NGAOUNDERE (LOT 2)

Est attribué Aux L'ETABLISSEMENT BAMAYI SAY ALLAH BP : 91 NGAOUNDERE ; TEL: (237) 699 90 32 62 pour un montant et un délai de réalisation de trois mois:

Adjudicataire	Montant HTVA (FCFA)	TTC	Délai
L' ETABLISSEMENT BAMAYI SEY ALLAH BP :91 NGAOUNDERE: Tel : (237) 6 99 90 32 62	16 771 488 (seize millions sept cent soixante-onze mille quatre cent quatre-vingt-huit) francs CFA	20 000 000 (vingt millions) francs CFA	03 MOIS

Ledit soumissionnaire est Invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les 07 (sept) jours** qui suivent, auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Les soumissionnaires ayant répondu à cet Avis de Consultation et qui n'ont pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites./-

NGAOUNDERE le 28 Juin 2021

Le MAIRE

SALIHOU

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

**COMMUNIQUE N°009 /C/CAD4/CIPM/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES
N°006B/AONO/CAD4/CIPM/2021 DU 03 JUIN 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVéme, AUTORITE
CONTRACTANTE COMMUNIQUE :**

L'ETABLISSEMENT LINGE ISA BP : 13 NDOP NIU : M011100035145Q Tel 677 65 11 91 est désigné adjudicataire de l'Appel d'Offres N°006B/AONO/CAD4/CIPM/2021 du 03 Juin 2021, en vue de l'exécution des travaux de construction d'un dalot en béton armé de section (2x1,50x7,00) au quartier Bonenda-le-Bonaberi-Douala.

MONTANT : 7 915 150 FCFA (sept millions neuf cent quinze mille cent cinquante francs CFA) TTC

DELAI D'EXECUTION : QUARANTE CINQ (45) JOURS.

DOUALA le 13 Juillet 2021

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRE

COMMUNIQUE N° 010/C/CUN/SG/CIPM-CUN DT/2021 DU 13 JUIL 2021 DU 13 JUIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CUN /SG/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CANIVEAUX DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE FINANCEMENT : CUN EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la ville de Ngaoundéré (Maître d'Ouvrage) Communique :

Par Décision N° 009/D/CUN/SG/CIPM-CUN//DT/2021 du 13 Jul 2021,

N° 008/DC/CUN/GIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT DEFINITIF A GADA MBIDOU DE NGAOUNDERE (LOT 3) Est attribué A L' ETABLISSEMENT SIDIKI ABOUBAKAR BP : 142 NGAOUNDERE ; Tél: (237) 694 19 34 44 pour un montant et un délai de réalisation de cinq mois.

Adjudicataire	Montant HTVA (FCFA)	TTC	Délai
L'ETABLISSEMENTS SIDIKI ABOUBAKAR BP :142 NGAOUNDERE; Tel : (237) 694 1 9 34 44	35 220 126 (trente-Cinq millions deux cent vingt mille cent vingt-six) francs CFA	42 000 000 (quarantedeux millions) francs CFA	05 MOIS

Lesdits soumissionnaires est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les 07 (sept) jours qui suivent**, auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré pour l'établissement du marché correspondant.

Les soumissionnaires ayant répondu à ce Dossier d'Appel d'Offres et qui n'ont pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites./-

NGAOUNDERE le 13 Juillet 2021

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

SALIOU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRE

COMMUNIQUE N° 001/C/CUN/SG/CIPM-UN DT/2021 DU 28 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE CONSULTATION N°001 BIS/DCCUN/SG/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 RELATIF A LA CONSTRUCTION. AMENAGEMENT RENOVATION DES RESEAUX TELEPHONIQUES ET MEDIAS AU CENTRE D'ORIENTATION SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLES (COSUP) DE NGAOUNDEREFINANCEMENT : BIP EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Ngaoundéré (Maitre d'ouvrage)

Communique :

Par Décision N°001BIS/D/CUN/SG/CIPM-CUN//DT/2021 du 28 Juin 2021 N°001/DC/CUN/CIPM-CUN/DT/2021 DU 06/05/2021 RELATIF LA CONSTRUCTION, AMENAGEMENT RENOVATION DES RESEAUX TELEPHONIQUES ET MEDIAS AU CENTRE D'ORIENTATION SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLES (COSUP) DE NGAOUNDERE

Est attribué A L' ETABLISSEMENT SIDIKI ABOUBAKAR BP : 142 NGAOUNDERE ; TEL: (237) 694 19 34 44 pour un montant et un délai de réalisation de trois mois:

Adjudicataire	Montant HTVA (FCFA)	TTC	Délai
L' ETABLISSEMENT SIDIKI ABOUBAKAR BP : 142 NGAOUNDERE: Tel : (237) 694 1 9 34 44	6 708 595 (Six millions sept cent huit mille cinq cent quatre-vingt quinze) francs CFA	8 000 000 (huit millions) francs CFA	03 MOIS

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les 07 (sept) jours qui suivent, auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Les soumissionnaires ayant répondu à cet Avis de Consultation et qui n'ont pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites./-

NGAOUNDERE le 28 Juin 2021

Le MAIRE

SALIHOU

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !